

Cote du document:

A/47/5/Add.5

Meilleur exemplaire

Disponible

Contributions volontaires gérées
par le Haut Commissaire des Nations Unies
pour les réfugiés

Etats financiers vérifiés
de l'année terminée
le 31 décembre 1991
et Rapport du Comité
des commissaires aux comptes

Assemblée générale
Documents officiels • Quarante-septième session
Supplément n° 5E (A/47/5/Add.5)



NOTE

Les cotes des documents de l'Organisation des Nations Unies se composent de lettres majuscules et de chiffres. La simple mention d'une cote dans un texte signifie qu'il s'agit d'un document de l'Organisation.

TABLE DES MATIERES

	<u>Page</u>
LETTRES D'ENVOI	v
I. RAPPORT DU COMITE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	1
II. OPINION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	25
III. ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE TERMINE LE 31 DECEMBRE 1991	27
ETAT I. Bilan au 31 décembre 1991	28
ETAT II. Recettes et dépenses au 31 décembre 1991 - Ensemble des fonds, en espèces et en nature	29
Annexe à l'état II - Programmes spéciaux	30
ETAT III. Etat des engagements au 31 décembre 1991	32
TABLEAU 1. Etat des contributions au 31 décembre 1991 - Ensemble des fonds	33
TABLEAU 2. Etat au 31 décembre 1991 des contributions non acquittées au titre d'exercices antérieurs	83
TABLEAU 3. Programmes généraux Allocations et dépenses au titre du programme annuel au 31 décembre 1991	92
TABLEAU 4. Comptes spéciaux Fonds alloués et dépenses en 1991	111
TABLEAU 5. Programmes spéciaux Disponibilités et dépenses en 1991	113
TABLEAU 6. Etat des projets d'exercices antérieurs - Ensemble des fonds Engagements réglés et non réglés au 31 décembre 1991	134
TABLEAU 7. Fonds pour le logement et les services de base pour le personnel des bureaux extérieurs Dépenses et recettes en 1991	142
TABLEAU 8. Prêts accordés à des réfugiés ou en leur faveur	143

TABLE DES MATIERES (suite)

	<u>Page</u>
TABLEAU 9. Placements au 31 décembre 1991	144
APPENDICE Contributions aux autres fonds d'affectation spéciale en 1991	146
IV. EXPOSE DES CONVENTIONS COMPTABLES DE BASE APPLICABLES AUX CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES GERÉES PAR LE HAUT COMMISSAIRE DES NATIONS UNIES POUR LES REFUGIES	153

LETTRES D'ENVOI

Le 2 mars 1992

Monsieur le Président,

Conformément aux règles de gestion financière du règlement financier applicable aux contributions volontaires gérées par le Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, j'ai l'honneur de vous transmettre les comptes de l'exercice 1991, certifiés exacts et approuvés conformément au paragraphe 11.4 dudit règlement.

Veillez agréer, Monsieur le Président, les assurances de ma très haute considération.

Le Haut Commissaire des Nations Unies
pour les réfugiés

(Signé) Sadako OGATA

Monsieur le Président du Comité
des commissaires aux comptes
Organisation des Nations Unies
New York

Le 30 juin 1992

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous transmettre les états financiers, au 31 décembre 1991, concernant les contributions volontaires gérées par le Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés. Ces états, communiqués par le Haut Commissaire, ont été examinés par le Comité des commissaires aux comptes et sont accompagnés de l'opinion du Comité.

Je vous adresse, en outre, le rapport du Comité sur lesdits comptes.

Veillez agréer, Monsieur le Président, les assurances de ma très haute considération.

Le Vérificateur général des comptes du Ghana,

Président du Comité des commissaires aux
comptes de l'Organisation des Nations Unies

(Signé) O. T. PREMPEH

Monsieur le Président de l'Assemblée
générale des Nations Unies
New York

I. RAPPORT DU COMITE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Introduction

1. Conformément au paragraphe 22 du statut du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), le Comité des commissaires aux comptes a vérifié les comptes de l'exercice terminé le 31 décembre 1991 relatifs aux contributions volontaires gérées par le Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés.
2. La vérification a été effectuée conformément à l'article XII du règlement financier de l'Organisation des Nations Unies et à l'annexe audit règlement et conformément aux normes communes de vérification des comptes adoptées par le Groupe de vérificateurs externes des comptes de l'Organisation des Nations Unies, des institutions spécialisées et de l'Agence internationale de l'énergie atomique. Elle a été effectuée au siège du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés à Genève et dans les bureaux extérieurs du Haut Commissariat en Indonésie, au Nigéria, en Ouganda et à Sri Lanka.
3. Comme il a coutume de le faire, au cours de l'année considérée, le Comité des commissaires aux comptes a présenté les résultats de vérifications spécifiques effectués dans les bureaux extérieurs et au siège et a rédigé, à l'intention de l'Administration, des notes de gestion contenant des observations détaillées. Il a ainsi pu poursuivre un dialogue suivi avec l'Administration.
4. On trouvera ci-après un exposé des principales questions soulevées à l'occasion de la vérification des comptes de 1991. Nous en avons discuté avec l'Administration, dont les réponses sont indiquées s'il y a lieu.
5. Le présent rapport comporte deux parties, ayant trait l'une à la vérification des états financiers et l'autre à la gestion.

Suivi des mesures prises en application de recommandations antérieures

6. Conformément à l'alinéa a) du paragraphe 17 de la résolution 46/183 de l'Assemblée générale, en date du 20 décembre 1991, le Comité a fait le point des mesures prises pour appliquer ses recommandations antérieures. Le Comité a noté que l'Administration avait pris diverses mesures pour donner suite aux recommandations qu'il avait faites dans son rapport de vérification pour l'exercice terminé le 31 décembre 1990 ^{1/}. Néanmoins, le Comité tient à souligner que les mesures prises pour recouvrer des fonds et des biens non utilisés au titre de l'exécution de projets sont, jusqu'ici, restées sans effet et qu'aucune décision de principe n'a été prise pour permettre au HCR d'exercer un contrôle efficace sur ses biens dans des situations où l'ordre public n'est plus assuré.

^{1/} Documents officiels de l'Assemblée générale, quarante-sixième session, Supplément No 5 E (A/46/5/Add.5), sect. I.

Résumé des recommandations

7. Le Comité recommande l'adoption des mesures ci-après, qui sont présentées par ordre de priorité :

a) En plus des mesures qu'il a prises pour recouvrer les fonds détournés dans un bureau extérieur, le HCR devrait veiller de très près au respect de ses procédures d'achat et de décaissement, et notamment séparer de façon précise les responsabilités financières (voir par. 41);

b) Pour éviter de surcharger les capacités du HCR, il faudrait suivre de près les projets institués pour répondre à des situations d'urgence et vérifier s'ils restent pertinents afin de pouvoir prendre à temps les mesures voulues pour clôturer les projets dont les objectifs ont été atteints (voir par. 27);

c) Le HCR devrait continuer à s'employer à conclure des accords subsidiaires tripartites avec les ministères intéressés des gouvernements d'accueil et les agents d'exécution afin que les fonds disponibles au titre des projets puissent être remis directement aux agents d'exécution de manière à accélérer l'exécution des projets (voir par. 54);

d) Le Comité réitère sa recommandation antérieure selon laquelle il faudrait réexaminer la politique prévoyant le versement au HCR d'un montant raisonnable en dédommagement de biens perdus dans des situations de crise résultant de troubles civils (voir par. 73 et 75);

e) Des mesures efficaces devraient être prises pour veiller au strict respect des procédures d'achat du HCR dans un bureau extérieur et améliorer les mécanismes de suivi et les rapports concernant le déroulement des projets (voir par. 48);

f) Il faudrait mettre à jour régulièrement les comptes d'inventaire afin de pouvoir donner une image exacte de tous les biens en stock en fin d'exercice (voir par. 31);

g) Il faudrait accélérer la comptabilisation des bordereaux de livraison afin que les états financiers rendent compte avec précision des contributions en nature annoncées mais non remises. Il faudrait également accélérer l'envoi des rapports aux donateurs pour faciliter le versement au HCR des contributions non acquittées (voir par. 35);

h) Les contributions volontaires devraient être acceptées et utilisées d'une manière qui soit conforme au règlement financier de l'Organisation des Nations Unies et, le cas échéant, avec les règles de gestion financière régissant les contributions volontaires (voir par. 51);

i) Il faudrait renforcer la surveillance exercée sur les rations alimentaires dans les bureaux extérieurs grâce à la gestion efficace des entrepôts et à la bonne comptabilisation des récépissés et bordereaux (voir par. 67);

j) La cession à titre gracieux de biens appartenant au HCR devrait être conforme aux procédures en vigueur et il faudrait prendre des mesures efficaces pour s'assurer que les biens dont la cession a été approuvée soient sortis à temps des rôles de l'inventaire (voir par. 70);

k) Il faudrait donner suite à la demande formulée par le HCR tendant à ce que la Division de vérification interne des comptes crée à Genève un groupe chargé exclusivement de la vérification des comptes du HCR. Il faudrait, dans la mesure du possible, accroître les ressources financières allouées à la Division de vérification interne des comptes pour lui permettre d'élargir et de renforcer ses activités de vérification de manière à pouvoir faire face à l'accroissement des activités du HCR (voir par. 80).

Résumé des conclusions

8. Par suite de l'accroissement sans précédent des activités en faveur des réfugiés en 1991, les contributions volontaires versées au HCR ont atteint le chiffre record de 903,8 millions de dollars (voir par. 26).
9. La valeur comptable, au 31 décembre 1991, des biens durables à usage administratif a été sous-évaluée de 1,05 million de dollars par suite du retard avec lequel certains bureaux extérieurs ont comptabilisé leurs nouveaux achats (voir par. 29).
10. La valeur des contributions en nature annoncées mais non livrées qui figurent dans les états financiers ne rend pas compte de la situation réelle en raison des retards intervenus dans la comptabilisation des bordereaux de livraison. La situation a eu pour effet, également, de retarder le remboursement au HCR de la valeur de certaines contributions attendues de donateurs (voir par. 33).
11. Des montants totalisant 689 359 dollars ont pu être détournés grâce à la collusion entre des fonctionnaires d'un bureau extérieur du HCR et à la mauvaise gestion financière dont ceux-ci se sont rendus coupables (voir par. 36 à 38).
12. Dans un bureau régional du HCR, le Comité a relevé des pratiques peu satisfaisantes en matière d'achat, qui ont résulté en un gonflement des prix et des paiements au titre de fournitures dont il n'a pas été possible de confirmer si elles avaient été effectivement livrées, ainsi que la présentation tardive des rapports relatifs aux projets (voir par. 44 à 46).
13. Une erreur administrative a amené le HCR à accepter une contribution de 8,3 millions de dollars assortie d'une clause de vérification qui s'est avérée incompatible avec les dispositions du règlement financier relatives à la vérification des comptes de l'Organisation des Nations Unies (voir par. 49 et 50).
14. L'exécution de projets a été indûment retardée parce que les fonds transférés par le HCR en vertu d'accords bipartites par le biais d'un ministère d'un gouvernement n'ont pas été reçus à temps par les agents d'exécution. Les tentatives faites par le HCR de signer des accords tripartites ont jusqu'ici été vaines (voir par. 52 à 54).

15. Un grand nombre de projets et de sous-projets (2 496) qui devaient être achevés entre 1985 et 1990 n'ont pas été clôturés en raison des importants retards intervenus dans la présentation et l'examen des rapports pertinents (voir par. 58 et 59).
16. La distribution à mauvais escient de rations aux réfugiés et à du personnel qui n'aurait pas dû en bénéficier a entraîné une perte d'environ 22 tonnes de riz. D'importantes quantités de vivres enlevées dans l'entrepôt du HCR par un agent d'exécution n'ont pas encore été remplacées (voir par. 62 et 63).
17. Un bureau extérieur a unilatéralement fait don de cinq climatiseurs à une organisation sans appliquer les procédures à suivre en la matière. On a constaté de nouveau que des retards étaient intervenus dans la cession de biens dont la cession avait été approuvée (voir par. 68 et 70).
18. Le Comité a constaté l'accroissement anormal des pertes de biens, qui sont passées d'une valeur de 152 536 dollars en 1990 à 2,8 millions de dollars en 1991. Environ 90 % des pertes concernaient trois pays où des véhicules et du matériel avaient été confisqués dans des situations où l'ordre public n'était plus assuré (voir par. 70 et 72).
19. L'étendue de la vérification des programmes et activités connexes du HCR par la Division de vérification interne des comptes laisse à désirer, compte tenu en particulier du nombre des activités nouvelles. La question des ressources nécessaires et des dispositions organisationnelles à prendre est à l'étude afin que des mesures puissent être prises pour améliorer l'étendue des activités de vérification (voir par. 78 et 79).

Partie I : Etats financiers

Situation de trésorerie

20. Au paragraphe 10 de sa résolution 46/183, l'Assemblée générale a pris note avec satisfaction de l'examen de la situation de trésorerie des organismes des Nations Unies par le Comité des commissaires aux comptes. Comme elle l'a demandé, le Comité a procédé à un nouvel examen de la situation de trésorerie du HCR au 31 décembre 1991.
21. Aux fins du présent examen, la situation de trésorerie s'entend de la capacité de l'organisme à régler son passif à court terme en utilisant son actif à court terme; cette capacité est fonction de l'augmentation ou de la diminution de l'actif net à court terme ou du fonds de roulement. Pour déterminer la situation de trésorerie, l'expression "à court terme" correspond à la durée de l'exercice budgétaire de l'organisme dont les comptes sont vérifiés, soit un an pour le HCR. On trouvera une analyse détaillée de la situation de trésorerie à l'annexe II du présent rapport.
22. Au 31 décembre 1991, l'actif à court terme du HCR atteignait 499,2 millions de dollars, soit 213,3 millions de dollars de plus que son passif à court terme, qui s'élevait à 285,9 millions de dollars; cet excédent représente une augmentation remarquable de 74,5 % par rapport à celui de l'exercice précédent.

23. Les placements du HCR sont décidés en veillant à assurer une répartition équitable des liquidités entre les banques retenues, qui sont mises en concurrence. En 1991, les placements étaient répartis entre 30 banques internationales établies sur le marché des eurodevises. La valeur des placements à court terme a fait un bond, passant de 156,7 millions de dollars au 31 décembre 1990 à 267,6 millions de dollars au 31 décembre 1991, soit une augmentation de 110,9 millions de dollars. Les sommes placées (267,6 millions de dollars) étaient réparties entre trois comptes de dépôt à vue totalisant 38 millions de dollars) et 45 comptes de dépôt à terme (totalisant 229,6 millions de dollars). Les certificats de dépôt ont été vérifiés.

24. Le montant appréciable des placements comptabilisés au 31 décembre 1991 (267,6 millions de dollars) s'explique en partie par le fait que les encaissements du HCR ont atteint un montant record de 791 millions de dollars, cependant que ses décaissements totalisaient 669 millions de dollars.

25. Bien que le taux moyen d'intérêt soit tombé de 8,22 % en 1990 à 6,20 % en 1991, le produit des placements s'est élevé à 11,8 millions de dollars. Le montant global des intérêts créditeurs, qui était de 12,3 millions de dollars, a été ramené à 11,4 millions de dollars après des ajustements de 0,9 million de dollars, représentant des frais bancaires et des différences de taux de change.

26. Les activités en faveur de réfugiés dont la situation était ancienne ont connu une accalmie apparente en 1991, du fait de l'évolution favorable de la situation politique dans quelques régions; mais de nouveaux mouvements qui ont secoué d'autres parties du monde ont complètement retourné la situation et le HCR a dû demander à la communauté internationale de verser des contributions d'un montant bien supérieur aux besoins ordinaires de l'organisme. En conséquence, le volume des contributions a atteint un niveau sans précédent (903,8 millions de dollars contre 582,9 millions de dollars en 1990). On trouvera ci-après les activités marquantes pour lesquelles le HCR a reçu de la communauté mondiale les contributions substantielles demandées :

En millions de dollars des Etats-Unis

Fonds d'affectation pour les rapatriés kampuchéens	18,7
Plan d'action global en faveur des réfugiés indochinois	60,2
Plan d'action humanitaire pour le Moyen-Orient	225,2
Opération de secours d'urgence dans la corne de l'Afrique	46,6
Rapatriement de réfugiés sud-africains	25,8

27. Pour éviter de surcharger les capacités du HCR, le Comité recommande de suivre de près les projets institués en réponse à des situations d'urgence et de vérifier soigneusement s'ils restent pertinents, de façon à pouvoir prendre en temps utile les mesures voulues pour clôturer les projets dont les objectifs ont été atteints de façon durable.

Sous-évaluation des biens durables

28. Le siège du HCR tient à jour l'inventaire des biens durables qui comprend tous les articles fournis par le siège, achetés par des bureaux extérieurs, reçus en prêt, transférés d'un autre bureau extérieur ou affectés à titre temporaire à un agent d'exécution. Les achats de biens durables financés par des contributions volontaires, dont le HCR reste propriétaire, sont passés en charge l'année de l'acquisition et imputés sur le compte budgétaire pertinent. La valeur comptable des biens durables à usage administratif ne figure pas au bilan, mais elle est indiquée dans le résumé des principales pratiques comptables.

29. Au 31 décembre 1991, la valeur comptable des biens durables était de 38,7 millions de dollars. Toutefois, l'examen des documents pertinents a fait apparaître que des acquisitions de biens durables, effectuées par 18 bureaux extérieurs pour une valeur de 1,05 million de dollars, n'avaient pas été inventoriées au 31 décembre 1991. En conséquence, la valeur d'inventaire est minorée d'autant.

30. L'Administration a expliqué que les acquisitions de biens durables avaient connu une augmentation sans précédent en 1991, pour répondre aux situations d'urgence; de ce fait, les bureaux extérieurs du HCR n'avaient pu tenir à jour leurs comptes d'inventaire et les transmettre au siège en temps utile, ce qui avait entraîné des retards à la fin de l'année. Des efforts seraient faits pour tenir à jour les comptes d'inventaires à l'avenir.

31. Le Comité reconnaît que l'on ne pouvait guère prévoir une telle augmentation d'achats à comptabiliser en 1991, mais il insiste sur la nécessité d'assurer le strict contrôle des stocks, comme l'a demandé l'Assemblée générale dans sa résolution 46/183. Il recommande en outre de passer les écritures nécessaires dans les délais voulus et d'ajuster les comptes d'inventaire avant la date de clôture, de façon à donner une image exacte de tous les biens en stock à la date du bilan.

Comptabilisation des contributions annoncées mais non versées et des contributions en nature

32. Le montant total des contributions annoncées mais non versées s'élevait à 164,1 millions de dollars, dont 124,3 millions de dollars pour les contributions en espèces et 39,8 millions de dollars pour les contributions en nature. Ces chiffres incluent un montant de 37,9 millions de dollars imputable aux exercices antérieurs (22,7 millions de dollars pour les contributions en espèces et 15,2 millions de dollars pour les contributions en nature).

33. Le Comité a observé que les chiffres ne donnent pas une image exacte des contributions non acquittées parce que des contributions en nature, qui avaient été livrées vers la fin de l'exercice, n'ont pas été comptabilisées avant l'établissement des états financiers. Par ailleurs, une partie des contributions en nature au titre des programmes du HCR dans le Golfe en 1991, d'une valeur de 18,9 millions de dollars, a été inscrite au compte des contributions non acquittées, alors que dans la plupart des cas les services avaient été fournis et les biens livrés. En principe, les contributions en

nature ne sont comptabilisées qu'après confirmation de leur réception par les bureaux extérieurs, ce qui souligne la nécessité d'établir et de transmettre les bordereaux de réception dans les délais voulus.

34. L'Administration a expliqué que si certains principaux donateurs versent rapidement les contributions annoncées, plusieurs autres attendent d'avoir reçu du HCR les pièces comptables ou les justificatifs voulus pour le faire. Les contributions ayant augmenté en 1991, les documents utiles n'avaient pu être tous établis à temps pour que les donateurs effectuent les versements annoncés avant la fin de l'année. En outre, dans un petit nombre de cas, les documents nécessaires avaient bien été soumis aux donateurs pour remboursement, mais le HCR attendait leurs versements.

35. Le Comité comprend que, compte tenu des problèmes exposés ci-dessus, le montant des contributions non acquittées (164,1 millions de dollars) ne donne pas une image exacte de la situation réelle. Il recommande instamment de tout faire pour accélérer la comptabilisation au siège du HCR de toute variation des états des contributions en nature, de façon à en donner une image fidèle dans les comptes de l'exercice. Le Comité recommande également d'obtenir des bureaux extérieurs une transmission rapide des pièces justifiant la réception des contributions en nature, afin d'accélérer le remboursement par les donateurs des dépenses effectuées par le HCR pour couvrir les achats de denrées alimentaires et les dépenses connexes de transport, stockage et manutention intérieurs.

Partie II : Questions de gestion

Systemes de gestion financière et de contrôle

Irrégularités dans la gestion financière d'une délégation

36. Le HCR a communiqué au Comité des commissaires aux comptes des cas de fraude ou de présomption de fraude en 1991 : en particulier une délégation a enregistré un cas de mauvaise gestion et de détournement frauduleux, représentant une valeur totale de 689 359 dollars. Certaines des irrégularités étaient imputables au chauffeur de la délégation. Il est possible que le représentant ait eu connaissance de ces transactions ou en ait été complice. Des chèques, libellés à l'ordre d'organisations et de personnes fictives, apparemment pour la fourniture de biens et de services, ont été déposés sur les comptes bancaires du chauffeur. Par ailleurs, l'absence de supervision et le non-respect des règles de gestion financière par le représentant a entraîné des pertes financières importantes.

37. Les irrégularités relevées se résument comme suit :

En dollars des Etats-Unis

Paiements effectués à trois sociétés fictives pour des achats de denrées alimentaires	291 842
---	---------

Paiements effectués à quatre sociétés fictives pour des services non rendus	54 347
---	--------

Décaissements sans justificatifs ou avec justificatifs insuffisants	148 531
---	---------

Pertes dues au gonflement de prix	129 231
Avances de caisse non remboursées	64 630
Communications téléphoniques privées payées par le HCR	<u>778</u>
Total	<u>689 359</u>

38. Le HCR ayant reçu des rapports officieux indiquant la possibilité d'irrégularités financières dans la délégation, un fonctionnaire des finances hors classe a été envoyé du siège pour mener une enquête en octobre 1991. La Division de vérification interne des comptes a confirmé les résultats de l'enquête, après examen des pièces comptables. Le Comité a examiné les documents disponibles et propose les conclusions ci-après :

- a) Collusion entre le chauffeur et au moins une personne sinon plus, dont peut-être le représentant;
- b) Grave absence de contrôle interne, due à une mauvaise séparation des tâches et au manque de personnel qualifié;
- c) Non-respect des règles établies en matière d'achats et de décaissements;
- d) Négligence du représentant.

39. L'ancien représentant du HCR à la délégation a envoyé à l'Administration ses observations sur les irrégularités financières, avec copie au Comité; selon ses dires, l'insuffisance des ressources en personnel technique l'avait contraint à assumer lui-même des fonctions et administratives et financières. Il n'avait donc pas pu prendre ses congés annuels - situation jugée comme prédisposant aux actes de fraude! En outre, le personnel avait été mis à rude épreuve lorsque la délégation avait dû fournir une assistance au grand nombre de réfugiés qui fuyaient les deux pays voisins, en proie à des conflits civils. Au cours d'une mission de vérification effectuée à une délégation, le Comité avait constaté que l'insuffisance des ressources en personnel, en ne permettant pas une séparation convenable des tâches, compromettait l'efficacité du contrôle interne.

40. Le Comité a appris que le manque de personnel qualifié s'était aggravé par l'expulsion de trois fonctionnaires internationaux, à un moment critique de la situation d'urgence. L'Administration a indiqué que le HCR avait accepté la démission du représentant de la délégation et celle du chauffeur, en octobre et novembre 1991, respectivement. Le HCR a suspendu la liquidation des versements à la cessation de service, en attendant que le chauffeur réponde au rapport émanant de la Division de vérification interne des comptes. L'on déciderait des mesures à prendre pour récupérer les fonds détournés et, si possible, les pertes dues à la mauvaise gestion après examen de la réponse du chauffeur, une fois reçue, et des observations du représentant. On pourrait également consulter le Bureau des affaires juridiques de l'ONU à New York sur les poursuites judiciaires à prendre à l'encontre du personnel.

41. Le Comité recommande au HCR :

a) De déterminer sans tarder les mesures pertinentes que l'on peut prendre pour récupérer les pertes subies;

b) De prendre également les mesures nécessaires pour améliorer le contrôle interne dans la délégation, et notamment de compléter ses effectifs pour pouvoir séparer comme il convient les responsabilités financières.

Gestion des programmes

42. Le Comité a examiné au siège du HCR les dossiers des projets financés par les fonds d'affectation spéciale, les fonds des programmes spéciaux et annuels et les fonds extraordinaires, en retenant les critères de sélection suivants : importance des affectations budgétaires, répartition géographique et lacunes du système de contrôle mises à jour par des examens antérieurs. Par ailleurs, on trouvera ci-après les principales observations des vérificateurs sur les activités relatives aux projets de quatre bureaux extérieurs.

Insuffisances du système de contrôle et de suivi des dépenses

43. Les procédures d'achat du HCR exigent l'approbation préalable du Comité des marchés, au siège, pour tous les marchés qui, pour une seule commande ou pour une série de commandes connexes, impliquent un engagement de 70 000 dollars au moins. En violation de ces procédures, l'un des bureaux régionaux du HCR a autorisé l'ouverture d'un marché portant sur des services de transport, pour un budget estimé à 5,8 millions de dollars, avant d'avoir obtenu l'approbation du siège.

44. Le bureau régional concerné a négligé de surveiller l'exécution du marché. Il s'est contenté d'approuver des décaissements correspondant à des devis basés sur des tarifs convenus au départ, alors que les paiements auraient dû être effectués sur présentation de factures vérifiables. Le montant exact des sommes dues à l'entrepreneur n'a pu être déterminé, les factures et les lettres d'expédition comportant des erreurs graves et omettant certaines données nécessaires. Dans une lettre adressée au bureau régional, le directeur du projet, et représentant de l'entrepreneur, a indiqué qu'il serait difficile d'établir "la preuve de l'exécution", étant donné l'absence de tout récipissé de livraison ou bordereau de réception et d'inspection dûment signé à l'entrepôt où les livraisons avaient eu lieu. Le Comité a conclu que les services fournis par l'entrepreneur n'avaient pas été comptabilisés et contrôlés d'une façon qui garantisse l'utilisation efficace des fonds.

45. Le même bureau régional n'avait pas fourni suffisamment à temps les rapports financiers et les rapports de contrôle relatifs à deux projets dotés d'un budget total de 14 millions de dollars pour que le siège puisse établir la concordance des décaissements et des engagements. Pour tenter de les faire concorder, le siège et le bureau régional se sont fondés sur les renseignements fournis par l'agent d'exécution.

46. Le bureau régional responsable d'un autre projet a effectué 82 392 dollars d'achats sur le marché local, dont 400 pneus et autres articles connexes, en négligeant à deux reprises d'obtenir l'autorisation du siège et,

une troisième fois, sans même procéder à un appel d'offres. D'après les renseignements pertinents disponibles au siège, les articles en question auraient pu être acquis par voie d'un appel d'offres international lancé par le siège à des prix qui auraient permis au HCR d'économiser 23 412 dollars.

47. Le bureau régional a expliqué que les pneus avaient été achetés sur le marché local pour répondre à l'urgence de la situation des réfugiés, mais cette explication ne peut résister à un examen minutieux. Vu le nombre élevé des pneus et vu que la lettre d'instruction avait été envoyée en janvier 1991, on peut penser que ces pneus auraient pu être achetés à temps et à un coût moins élevé, par voie d'appel d'offres international.

48. Préoccupé par les irrégularités commises par le bureau régional dans sa gestion des fonds des projets, le Comité recommande l'adoption de mesures visant à améliorer le système de contrôle financier et à établir les responsabilités individuelles, en cas d'abus.

Acceptation d'une contribution assortie d'une clause inacceptable

49. En décembre 1990, un donateur important a annoncé qu'il s'engageait à verser pour un pays donné, au titre du Programme d'aide humanitaire des Nations Unies, une somme de 8,3 millions de dollars dont l'utilisation devait être coordonnée par le HCR au nom de l'Organisation des Nations Unies. Les conditions d'utilisation de cette contribution comportaient une clause de vérification, laquelle a été jugée incompatible avec l'article XII du règlement financier. En vertu de cette clause, le HCR devait confirmer que les projets financés par cette contribution seraient vérifiés par le donateur et que celui-ci se réservait le droit, le cas échéant, de faire procéder à une vérification indépendante.

50. Bien que cette clause ait été jugée irrecevable pour des annonces de contributions antérieures concernant le même programme, une erreur administrative commise par un employé temporairement responsable du calendrier a fait que l'on a accusé réception de l'annonce de contribution et confirmé que les conditions de son utilisation étaient acceptables pour le HCR. Ce n'est que beaucoup plus tard, après que cette erreur ait été décelée, que l'on a indiqué au donateur que la clause de vérification dont il assortissait sa contribution était inacceptable, au motif que les comptes de l'Organisation des Nations Unies et, partant, du HCR sont vérifiés par la Division de vérification interne des comptes et par le Comité des commissaires aux comptes de l'Organisation des Nations Unies. Le donateur n'a pas accusé réception de la lettre du HCR, lui demandant de reformuler cette clause, sa demande d'une vérification indépendante étant irrecevable. Tout accord signé étant exécutoire, le donateur est toutefois en droit d'exiger de vérifier les comptes de ce programme.

51. Le Comité recommande que le HCR s'assure que l'acceptation et l'utilisation des contributions volontaires sont en toutes circonstances compatibles avec le règlement financier de l'Organisation des Nations Unies, les règles de gestion financière régissant les fonds de contributions volontaires et, le cas échéant, le Statut et le Règlement du personnel.

Transfert de fonds à des organisations non gouvernementales

52. Le HCR a conclu avec un ministère du gouvernement d'un pays hôte un accord de mise en oeuvre d'un programme de soins et de soutien des réfugiés se trouvant dans ce pays. Ce ministère a conclu des accords subsidiaires bipartites avec huit organisations non gouvernementales pour l'exécution du programme. Conformément à l'accord de mise en oeuvre, les fonds ont été versés directement par le HCR au ministère afin qu'il les transmette aux ONG.

53. Notre examen a révélé que des sommes de 1,5 million de dollars et de 1,8 million de dollars avaient été versées au ministère en question le 19 mars 1991 et le 3 juin 1991, à titre de premier et de deuxième versement, mais que les ONG ne les avaient pas encore reçues à la fin du mois de juin 1991. En conséquence, certaines ONG ont été obligées de suspendre leurs services non essentiels, faute de fonds. Les dossiers disponibles au siège indiquent une certaine lenteur dans les opérations de ce ministère, due en partie à son excessive bureaucratie. Il est même arrivé qu'un agent d'exécution (ONG) n'avait toujours pas reçu en juin 1991 des fonds versés à ce même ministère en 1990.

54. Il est clair que tout retard dans le versement des fonds aux agents d'exécution compromet l'exécution des projets dans les délais prévus. En conséquence, le Comité recommande que, pour tout projet dont l'exécution entraîne la signature d'accords subsidiaires entre un gouvernement et des ONG, le HCR conclue un accord tripartite avec les parties intéressées lui permettant de verser directement les fonds requis aux organisations responsables de l'exécution du projet.

55. Bien que le HCR reconnaisse que la conclusion d'accords subsidiaires tripartites entre lui-même, le ministère intéressé et les ONG puisse avoir pour effet d'accélérer les transferts de fonds, l'Administration doute que le ministère accepte cet arrangement, auquel il s'était déjà opposé dans le passé. Les raisons de cette opposition n'ont pas été fournies et il n'a pas été facile de les déterminer.

56. De l'avis du Comité, le HCR, en sa qualité de bailleur de fonds, devrait pouvoir adopter toutes les mesures et procédures susceptibles d'améliorer la qualité de l'aide qu'il apporte aux réfugiés.

Retards dans la clôture des projets

57. Les procédures de clôture des projets exigent la présentation et la soumission au HCR d'un grand nombre de rapports. Les lettres d'instruction et les accords de mise en oeuvre conclus avec les agents d'exécution comportent des instructions précises sur les délais prescrits pour la soumission des rapports pertinents, soit en général dans le mois suivant la date de liquidation des projets. Il n'a pas été facile d'obtenir ces rapports auprès des agents d'exécution et un suivi constant et rigoureux est nécessaire.

58. Le Comité a noté que 1 964 projets et sous-projets exécutés entre 1985 et 1988 et 532 projets exécutés en 1990 n'avaient pas été clos, soit parce que le siège n'avait pas encore reçu les rapports pertinents, soit parce qu'il était encore en train de les examiner. La Division des programmes, d'appui,

du budget et des finances a expliqué que les retards dans l'examen des rapports au siège sont imputables à l'insuffisance et au roulement élevé du personnel et, depuis peu, à l'accroissement des activités relatives aux programmes.

59. Entre 1985 et 1991, le HCR a consacré en moyenne 87 % de ses ressources financières annuelles à l'exécution des projets. Il est par conséquent impératif que le HCR s'engage vis-à-vis des donateurs à optimiser l'exécution des projets, en assurant un meilleur suivi et en établissant dans les délais prescrits les rapports et les évaluations des projets achevés.

60. L'Administration a expliqué que l'insuffisance du nombre des administrateurs et des responsables de projet qualifiés chez les agents d'exécution ainsi que le caractère d'urgence des situations dans lesquelles ils sont appelés à mettre en oeuvre les programmes destinés aux réfugiés ont contribué à retarder la préparation et la soumission des rapports pertinents. Le HCR a émis récemment (en novembre 1991) de nouvelles instructions relatives à l'examen des rapports, fixant les délais dans lesquels ils doivent être soumis. Un examen des rapports reçus, commencé dès la mise au point définitive des états financiers de l'exercice terminé le 31 décembre 1991, a permis de constater que 222 projets étaient achevés et pouvaient être clos. On s'attend à ce que la production automatisée de certains rapports permettra de mieux rendre compte de l'état d'avancement des projets.

61. Le Comité prie instamment l'Administration de renouveler ses pressions auprès des bureaux hors siège et des agents d'exécution afin qu'ils établissent et présentent leurs rapports, dans les délais prescrits, ce qui permettra de mieux suivre les activités relatives aux projets et rendre compte de leur état d'avancement.

Insuffisance du contrôle des rations alimentaires

62. A cause d'un système de contrôle insuffisant, les réfugiés hospitalisés dans un camp de réfugiés relevant d'un bureau extérieur ont continué à recevoir leurs rations alimentaires normales en plus des rations distribuées à l'hôpital. Entre janvier et septembre 1991, 10,97 tonnes de riz et autres produits alimentaires ont ainsi été distribuées aux réfugiés hospitalisés, en plus de leurs rations normales.

63. En outre, tous les membres du personnel de sécurité de ce camp (soit 50 agents en tout) ont reçu une ration quotidienne de 600 grammes de riz, contre 400 grammes, pour les réfugiés. Cela signifie que l'on pourrait nourrir 75 réfugiés de plus avec les rations de ces 50 agents. On a appris que le chiffre de 600 grammes correspond à la ration que le pays d'accueil fournit à ses soldats. Si on se base sur une ration quotidienne de 600 grammes, la quantité de riz fournie au seul personnel de sécurité serait de 10,95 tonnes par an. Le bureau extérieur a expliqué que la distribution de rations au personnel de sécurité était une tradition qui remontait à 1979.

64. Les aliments fournis par le HCR sont exclusivement destinés aux réfugiés et aux demandeurs d'asile. Il est injustifiable que des personnes n'ayant normalement pas droit à des rations alimentaires soient mieux servies que les réfugiés. Le HCR devrait revoir cette politique.

65. En outre, bien que les vivres fournis au titre du Programme alimentaire mondial ne soient pas destinés à la vente, ils ont été ouvertement mis en vente sur le marché et dans certaines échoppes du camp; si des excédents ont ainsi pu être écoulés sur le marché, on peut mettre en doute l'efficacité de la surveillance exercée par les gardes sur les produits alimentaires conservés dans l'entrepôt du camp de réfugiés.

66. A cause de l'insuffisance de la surveillance exercée sur les rations alimentaires, le représentant d'un agent d'exécution d'un autre bureau extérieur a pu dérober d'importantes quantités de vivres, et notamment 75 sacs de riz et 256 litres d'huile de cuisine, dans l'entrepôt d'un camp de réfugiés. Le HCR tente de recouvrer la valeur des produits alimentaires en question en la déduisant des sommes payables ultérieurement à l'agent d'exécution.

67. Le Comité recommande de renforcer la surveillance exercée sur les produits alimentaires dans les bureaux extérieurs, grâce à la gestion efficace des entrepôts et à la comptabilisation de tous les récépissés et bordereaux.

Biens durables

Insuffisance du contrôle des biens durables

68. Dans le cadre de son examen horizontal des biens durables gérés par les services de l'Organisation des Nations Unies, le Comité a noté que trois bureaux extérieurs avaient fait don de cinq climatiseurs et de trois véhicules à un organisme et à deux ministères d'un gouvernement, sans avoir obtenu l'autorisation préalable du siège. Dans un autre bureau extérieur, une organisation a également offert d'héberger gratuitement les services du HCR, à condition qu'à son départ ce dernier laisse sur place tous les équipements installés. Les responsables du bureau extérieur en question ont expliqué que le loyer qu'aurait payé le HCR pendant la période visée aurait été supérieur au coût des climatiseurs. Cette explication nous a semblé inacceptable, l'offre s'étant révélée unilatérale et invérifiable. Il faudrait insister auprès de ce bureau extérieur pour qu'il respecte les procédures existantes concernant les dons de biens du HCR.

69. Quarante-trois accidents impliquant des véhicules du HCR ont été signalés en 1991 au Comité de contrôle du matériel, contre 35 en 1990. Deux des véhicules étant irréparables, leur valeur (\$2 798 dollars) a été inscrite au compte des profits et pertes. Si certains facteurs externes, notamment le mauvais état des routes ou des problèmes mécaniques, pouvaient parfois être mis en cause, la majorité des accidents étaient imputables à des facteurs humains, et notamment à la négligence ou à l'imprudence des chauffeurs ou à des excès de vitesse. Un seul des quatre chauffeurs déclarés coupables, condamnés à rembourser le coût des réparations et privés de certains autres avantages, a effectivement payé de sa poche les réparations nécessaires. Quant au deuxième, son contrat venait à expiration peu de temps après l'accident; il n'a pas été possible d'obtenir qu'il rembourse et le HCR a donc dû assumer le coût des réparations, s'élevant à 3 000 dollars. Pour ce qui est des deux derniers, le Comité de contrôle du matériel a décidé qu'ils devaient verser des dédommements adéquats.

70. Suite à la recommandation du Comité sur la nécessité de fixer des délais précis pour faciliter la cession de biens dont l'inscription au compte des profits et pertes a été approuvée, l'Administration a donné pour instruction de procéder aux cessions dans les quatre mois suivant l'approbation du Comité de contrôle du matériel. Nous avons constaté que 7 seulement des 113 cessions approuvées que nous avons examinées en 1991 ont fait l'objet de mesures de suivi. Le Comité tient à souligner qu'il ne suffit pas de fixer des délais précis pour les cessions d'inventaire, mais encore qu'il faut veiller à ce qu'ils soient respectés de façon à pouvoir céder les biens obsolètes à un prix raisonnable et à les sortir des rôles de l'inventaire.

Pertes de biens durables dues à des situations de crise

71. L'examen des pertes de biens durables rapportées au Comité de contrôle du matériel a révélé pour 1991 une augmentation anormale de leur valeur. En effet, un montant de 152 536 dollars seulement a été inscrit au compte des profits et pertes pour motif de vol ou de disparition, alors que les pertes occasionnées par des vols ou des réquisitions, surtout dans des situations de guerre civile, se sont chiffrées à 2 754 519 dollars. L'examen des pièces disponibles a toutefois indiqué que ce chiffre englobe les pertes de 271 118 dollars encourues par un bureau extérieur entre 1985 et 1987, ce qui ramène le montant réel des pertes pour 1991 à 2 483 401 dollars.

72. En 1991, environ 90 % des pertes encourues concernaient trois pays et résultaient de confiscations effectuées sous la menace du fusil lors de troubles civils. Soixante-dix pour cent des biens confisqués étaient des véhicules de tous types et 30 % des équipements de bureau et du matériel agricole. Dans d'autres bureaux extérieurs, certaines pertes mineures étaient imputables à l'insuffisance de la surveillance ou à la non-concordance des inventaires et n'ont donc été décelées qu'au moment de l'inventaire de clôture du bureau.

73. Dans son rapport pour l'exercice 1990, le Comité des commissaires aux comptes avait signalé les difficultés qu'éprouve le HCR à protéger ses biens dans les bureaux extérieurs où prévaut un climat de violence politique et il avait recommandé de trouver une solution. Il avait été envisagé d'inclure dans l'accord type passé avec les pays d'accueil une clause les rendant responsables ou les obligeant à intervenir en cas de confiscation sous la contrainte 2/.

74. L'Administration a indiqué que, dans des circonstances normales, le personnel et les biens du HCR sont protégés par le gouvernement du pays d'accueil, ce que prévoient un certain nombre de conventions. Cependant, dans les cas où la loi et l'ordre ne sont pas respectés et où le gouvernement du pays d'accueil perd le contrôle de la situation, voire est renversé, les garanties prévues par ces conventions peuvent ne pas être honorées. Qui plus est, l'assurance ne couvre pas les situations de guerre et de troubles civils.

75. Le Comité admet qu'il s'agit là d'un problème épineux mais qu'il faut continuer à chercher une solution. Il est d'avis que même dans une situation de crise où le gouvernement d'un pays est balayé par la tempête, on devrait être en droit de demander des dédommagements raisonnables au gouvernement qui lui succède, faute de quoi les services du HCR seraient interrompus.

2/ Ibid., sect. I, par. 106 à 108.

Vérification interne

Etendue de la vérification des activités du HCR

76. Dans le cadre de son examen horizontal de la fonction de vérification interne des services de l'Organisation des Nations Unies, le Comité s'est penché sur l'étendue de la vérification des programmes et activités connexes du HCR assurée par le bureau de Genève de la Division de vérification interne des comptes de l'Organisation des Nations Unies, basée à New York. Le Bureau de la Division à Genève compte aujourd'hui neuf vérificateurs. Au 31 décembre 1991, il n'y avait toutefois que deux vérificateurs rémunérés par le HCR et cinq vérificateurs rémunérés par l'Organisation des Nations Unies en poste à Genève. Il convient de noter que le HCR finance huit postes de la Division de vérification interne des comptes. Un poste P-4 financé par le HCR et libéré en décembre 1990 n'a pas encore été pourvu, bien que la date limite du dépôt des candidatures ait été fixée à mars 1991.

77. La planification des vérifications étant assurée au Siège, à New York, nous n'avons pu trouver à Genève de plan de vérification à moyen ou à long terme des activités du HCR. Les seuls plans que nous ayons trouvés, c'est-à-dire les plans à court terme pour 1990 et 1991 et un plan provisoire pour 1992, ne comportaient pas de calendrier des missions de vérification. Les dates de parution des plans de vérification pour 1990 et 1992 laissent d'ailleurs supposer que ces plans ont été produits trop tard pour appuyer la fonction de vérification pendant les périodes visées.

78. Notre examen a révélé que les missions de vérification sont généralement exécutées avec tout le professionnalisme requis et que des observations et des recommandations importantes en résultent. Il faut cependant attendre parfois très longtemps avant qu'elles n'apparaissent dans le rapport officiel présenté au HCR. Le HCR s'est dit préoccupé par cet état de choses et a souligné à juste titre que de tels retards ne pouvaient que dévaloriser les observations et les recommandations des vérificateurs, soit parce qu'entre-temps les lacunes identifiées dans le rapport avaient été comblées, soit parce que la situation était devenue préjudiciable à l'Organisation.

79. Etant donné que les ressources de la Division de vérification interne des comptes sont limitées et qu'elle est constamment sollicitée pour vérifier de nouvelles activités de l'Organisation des Nations Unies, force est de constater que l'étendue de la vérification des programmes et activités connexes du HCR est insuffisante. A cet égard, le Comité a observé que le HCR avait commencé à s'entretenir avec la Division de vérification interne des comptes de la nécessité de créer à Genève un groupe de la vérification qui dépendrait de la Division, mais serait exclusivement chargé de vérifier les programmes et activités du HCR. De l'avis du HCR, ce groupe répondrait mieux à ses besoins particuliers, aurait une meilleure connaissance et compréhension de ses opérations, aurait accès à tous les services et tous les documents de son siège et, par conséquent, améliorerait les résultats des opérations de vérification.

80. En tenant compte de la capacité financière du HCR de financer les postes requis, le Comité recommande de renforcer la Division de vérification interne des comptes et d'étoffer ses activités de vérification du HCR en créant à Genève un groupe de vérification qui relèverait d'elle mais s'occuperait

exclusivement du HCR, afin que les opérations de vérification des programmes et des opérations connexes du HCR puissent se dérouler de façon efficace et complète.

Inscription de pertes de numéraire et de biens au compte
des profits et pertes

81. Conformément à l'article 10.6 du règlement financier du HCR, le Comité des commissaires aux comptes a reçu la liste des sommes passées par profits et pertes en 1991. Dans quatre bureaux extérieurs, des vols de numéraire d'une valeur totale de 3 487,80 dollars ont été passés en charge faute d'avoir pu déterminer les responsables. En ce qui concerne les biens durables, on a passé en charge un montant de 2 754 51⁹ dollars correspondant à des confiscations ou à des manquants, imputables pour la plupart à des situations de troubles civils.

Cas de fraude ou de présomption de fraude

82. Selon les informations qu'elle a communiquées au Comité, l'Administration s'est aperçue en 1991 que des fonctionnaires avaient manipulé des dossiers et réussi à détourner 6 589 dollars dans un bureau. Dans un autre cas, la mauvaise gestion et peut-être la collusion de plusieurs fonctionnaires d'une délégation a occasionné le détournement de 689 359 dollars. (Ce dernier cas est examiné aux paragraphes 36 à 41.) Par ailleurs, un fonctionnaire a dérobé des coupons d'essence d'une valeur de 1 828 dollars pour son usage personnel dans un bureau extérieur. Dans un autre cas, la vigilance d'une banque a permis de déjouer la tentative d'un fonctionnaire d'encaisser des chèques émis par le HCR à l'ordre de certains entrepreneurs. Les entrepreneurs auraient ainsi échappé à la réglementation des changes; quant au fonctionnaire, il aurait sans doute bénéficié de la différence des taux de change. A la demande du HCR, cette personne a démissionné de son poste.

Remerciements

83. Le Comité des commissaires aux comptes tient à remercier le Haut Commissaire, ses proches collaborateurs et le personnel du Haut Commissariat du concours et de l'assistance qu'ils lui ont prêtés au cours de ses travaux.

Le Vérificateur général des comptes du Ghana

(Signé) Osei Tutu PREMPEH

Le Président de la Commission de
vérification des comptes des
Philippines

(Signé) Eufemio C. DOMINGO

Le Président de la Cour fédérale des
comptes d'Allemagne

(Signé) Heinz Günter ZAVELBERG

ANNEXE I

Suivi des mesures prises en application des recommandations formulées par le Comité des commissaires aux comptes dans son rapport sur l'exercice terminé le 31 décembre 1990 a/

I. RECOMMANDATION 7 a)

1. Il faudrait appliquer rigoureusement les dispositions des accords passés avec les agents d'exécution prévoyant le remboursement par ces derniers des fonds affectés à des projets mais utilisés à d'autres fins, afin d'obliger les agents à mieux contrôler les fonds alloués aux projets.

A. Suite donnée par l'Administration

2. Dans une lettre datée du 3 février 1992, le HCR a demandé à l'agent d'exécution de rembourser les sommes détournées par des membres de son personnel, sans égard aux résultats du procès intenté par lui contre les employés en cause.

3. En janvier 1990, le HCR avait signalé, dans une communication au Contrôleur de l'ONU, que des fraudes avaient pu être commises dans le cadre de projets exécutés par l'agent en question. Le HCR avait demandé à la Division de vérification interne des comptes de vérifier la comptabilité des projets exécutés par cet agent en 1987 et en 1988.

4. Le Haut Commissariat a reçu le rapport demandé à la Division de vérification interne des comptes le 27 décembre 1991. Les nouveaux éléments d'information qu'il apporte entraîneront l'élargissement de la procédure en cours qui jusqu'ici n'avait trait qu'aux paiements faits à l'agent en 1989. A la suite du rapport, un directeur adjoint de division relevant du Contrôleur s'est rendu auprès de l'agent et il a une fois de plus souligné qu'il était tenu de rembourser les fonds détournés, indépendamment de l'issue du procès en cours. Le HCR s'étant par ailleurs inquiété auprès du ministère compétent des délais entourant la procédure, le secrétaire général du ministère l'a assuré que l'on veillerait à accélérer le déroulement de l'affaire.

5. Le HCR n'a pas pu donner suite à la recommandation du Comité visant à récupérer les fonds en déduisant les sommes dues des paiements qui seraient ultérieurement faits au titre de projets à l'agent en question de peur de compromettre l'exécution de projets qui apportent une assistance cruciale aux réfugiés. Le montant des fonds qui ont par la suite été mis à la disposition de l'agent pour les deux petits projets dont il assure l'exécution était d'ailleurs inférieur aux montants à récupérer.

6. Abstraction faite de la suite donnée aux recommandations du Comité, il convient de noter que le HCR a envoyé à la Division de vérification interne une réponse provisoire lui demandant de bien vouloir lui donner sur certains aspects du rapport des éclaircissements supplémentaires qui devraient lui permettre de prendre de nouvelles mesures.

a/ Documents officiels de l'Assemblée générale, quarante-sixième session, Supplément 5 E (A/46/5/Add.5), sect. I, par. 7.

B. Observations du Comité

7. Les efforts faits pour récupérer les fonds détournés se poursuivent.

II. RECOMMANDATION 7 b)

8. Il faudrait renforcer les arrangements institutionnels et les procédures régissant la gestion des liquidités des bureaux extérieurs et insister auprès des fonctionnaires compétents sur le fait que leur responsabilité personnelle est engagée en cas de perte.

A. Suite donnée par l'Administration

9. Suite à l'observation susmentionnée du Comité des commissaires aux comptes, le Haut Commissaire adjoint a adressé en octobre 1991 aux services compétents un mémorandum intérieur (No 75/91) et un mémorandum aux bureaux extérieurs (No 78/91) intitulé "Contrôles financiers, administratifs et opérationnels". Il y faisait notamment observer, à propos de la non-observation des règles et des procédures, de l'insuffisance des contrôles et des carences entraînant des pertes ou abus de biens appartenant au HCR, qu'on ne pouvait ignorer les cas de prestations notoirement insuffisantes ou de comportement douteux des agents d'exécution. Il convenait, lorsque se produisaient des affaires imputables à des défauts de gestion, à des carences financières ou administratives, à des fautes ou à des négligences de fonctionnaires du Haut Commissariat ou d'employés de ses partenaires opérationnels, de prendre des mesures appropriées, en vue notamment de recouvrer les sommes en cause.

10. Dans le premier cas d'irrégularité, l'intéressé a été licencié à compter du 31 décembre 1991 et les fonds détournés ont été récupérés par voie de déduction sur ses émoluments. Dans le second, le suspect a été libéré sous caution et a par la suite quitté le pays. Le HCR a continué de négocier avec la banque qui avait encaissé les chèques falsifiés pour récupérer les sommes distraites.

B. Observations du Comité

11. La diffusion du mémorandum précité a constitué un début de mise en oeuvre de la recommandation de la part de l'Administration. En ce qui concerne les chèques falsifiés, la procédure entamée pour récupérer 8 375 dollars auprès de la banque ou conjointement auprès du chauffeur et du directeur de la délégation est en cours. Les pourparlers pour le remboursement des fonds se poursuivent avec la banque. Le Haut Commissariat a menacé la banque d'intenter des poursuites si elle ne créditaient pas son compte de cette somme. L'examen pratiqué par le Comité donne toutefois à penser que les détournements de fonds par des membres du personnel n'ont toujours pas cessé.

III. RECOMMANDATION 7 c)

12. Pour améliorer la transparence des comptes, il faudrait détailler les montants indiqués à la rubrique "autres fonds d'affectation spéciale" dans le tableau 1, de façon à faire apparaître séparément chacun des fonds ayant un solde positif supérieur à 500 000 dollars au 31 décembre.

A. Suite donnée par l'Administration

13. L'Administration a indiqué que cette recommandation avait été appliquée dans les comptes pour l'exercice terminé le 31 décembre 1991, où l'appendice joint aux tableaux comporte les détails recommandés.

B. Observation du Comité

14. Cette recommandation a été suivie d'effet.

IV. RECOMMANDATION 7 d)

15. Il faudrait vérifier soigneusement tous les soldes inscrits dans les comptes transitoires en fin d'exercice afin d'ajuster rapidement les comptes définitifs.

A. Suite donnée par l'Administration

16. L'Administration a déclaré que les 19 opérations qui figuraient dans un compte transitoire à la fin de 1990 avaient ultérieurement été régularisées.

B. Observations du Comité

17. Cette recommandation a été suivie d'effet. Le solde de 4 297 000 dollars qui subsistait dans le bilan au 31 décembre 1991 correspond à des opérations effectuées à cette date.

V. RECOMMANDATION 7 e)

18. Les difficultés qu'éprouve le HCR à protéger ses biens dans les bureaux extérieurs où prévaut un climat de violence politique devraient être examinées de près en vue de prendre les mesures voulues.

A. Suite donnée par l'Administration

19. L'Administration a déclaré que les difficultés qu'elle éprouvait à protéger les biens du HCR dans certaines circonstances étaient des plus réelles et assez générales. Dans le cadre de son action en faveur des réfugiés, le HCR est parfois tenu de travailler dans des régions où les services gouvernementaux ne fonctionnent plus et où règne l'illégalité. La nature des mesures à prendre pour protéger les biens du HCR doit, dans chaque cas, être fonction des circonstances. Le HCR examine la possibilité de donner suite à la proposition des commissaires aux comptes selon qui "on pourrait peut-être envisager d'inclure dans l'accord type passé avec les pays d'accueil une clause les rendant responsables ou les obligeant à intervenir en cas de vol".

B. Observations du Comité

20. Aucune décision de principe n'a été prise à ce sujet. Le Comité est revenu sur la question dans le présent rapport en raison des pertes croissantes de biens enregistrés par le HCR dans les régions où l'ordre public s'est effondré.

VI. RECOMMANDATION 7 f)

21. Les agents d'exécution devraient être encouragés à présenter dans les délais requis leurs rapports sur les activités relatives aux projets de façon à accélérer la clôture des projets achevés.

A. Suite donnée par l'Administration

22. L'Administration a déclaré que la procédure de clôture des projets exige que l'agent d'exécution présente les rapports pertinents au HCR dans le mois suivant la date de liquidation des derniers engagements ou l'achèvement du projet. En novembre 1991, la Division des programmes, d'appui, du budget et des finances du HCR a entamé l'examen de tous les projets des années précédentes pour lesquels des pièces manquaient et dont les dossiers n'étaient pas clos.

23. Le HCR a envoyé des lettres de rappel à l'agent d'exécution concerné, mais sans résultat. Il a fait de nouveaux efforts en ce sens en mars 1992 lorsqu'une mission a été dépêchée dans le pays en cause pour tenter d'y recueillir autant de renseignements que possible sur les projets en question.

24. Le HCR continue à faire tout ce qui est en son pouvoir pour que les agents d'exécution présentent en temps voulu des rapports sur les activités au titre de projets.

B. Observations du Comité

25. Le HCR a adressé, le 21 novembre 1991, le mémorandum No PCBS/839/91 à tous les chefs de bureau en leur enjoignant de s'entretenir avec les agents d'exécution et de leur exposer les problèmes que causent au Haut Commissariat les retards apportés à la présentation des rapports. Les chefs de bureau étaient en outre priés de rappeler par écrit aux agents d'exécution qu'ils devaient présenter les engagements financiers non réglés et les rapports demandés au titre des accords subsidiaires pertinents avant le 31 janvier 1992.

26. Le problème de la clôture tardive des projets ayant subsisté en 1991, le Comité a dû revenir sur ce point dans le présent rapport.

VII. RECOMMANDATION 7 g)

27. Le HCR devrait prendre les mesures nécessaires pour récupérer les biens confisqués et mieux planifier ses activités de façon à se procurer les installations d'entreposage nécessaires avant d'expédier les marchandises.

A. Suite donnée par l'Administration

28. Le HCR, après examen des mesures prises par la délégation concernée, estime que tout le nécessaire a été fait, sur le plan administratif, conformément à la réglementation douanière du pays intéressé, pour assurer la garde des marchandises en question.

29. Il n'en reste pas moins que les efforts suivis faits par la délégation concernée pour récupérer les marchandises n'ont pas abouti. Le chef du bureau régional du HCR a également pris contact avec le représentant permanent du pays en cause en leur demandant d'intervenir auprès des autorités compétentes.

30. Le HCR a, dans l'intervalle, loué des installations d'entreposage indépendantes dans le pays en cause afin d'éviter que cet incident ne se reproduise.

B. Observations du Comité

31. Les marchandises confisquées n'ont pas été récupérées. Le Comité a été informé qu'il appartenait au Haut Commissaire de décider en principe s'il souhaitait poursuivre l'affaire avec le gouvernement hôte et demander des éclaircissements au Bureau des affaires juridiques du Secrétariat de l'ONU. Le Comité n'a pas eu l'occasion de vérifier si le HCR avait bien loué des installations indépendantes d'entreposage dans le pays hôte, comme il en a informé l'Administration.

VIII. RECOMMANDATION 7 h)

32. Il faudrait accélérer la présentation des bordereaux de réception des marchandises pour pouvoir régler rapidement les problèmes de livraison.

A. Suite donnée par l'Administration

33. L'Administration a indiqué que, le 22 janvier 1991, un mémorandum (IOM/011/91-FOM/009/91) portant sur l'"établissement des rapports concernant les marchandises expédiées au titre de programmes pour les réfugiés" a été envoyé à tous les représentants et chargés de mission du HCR. Le mémorandum soulignait la nécessité de renvoyer les bordereaux de réception des marchandises au siège dans les 30 jours suivant la réception à la destination mentionnée dans l'avis d'expédition ou la formule d'assurance.

34. Pendant la période considérée (janvier-octobre 1990), 96,5 % des bordereaux de réception ont été envoyés à Genève. Le Service d'approvisionnement et d'aide alimentaire du HCR continue à suivre de très près la question.

B. Observations du Comité

35. Cette recommandation a été suivie d'effet.

IX. RECOMMANDATION 7 i)

36. Le HCR devrait rappeler aux agents d'exécution que, lorsqu'ils utilisent les contributions des donateurs, le souci du bien-être des réfugiés doit toujours l'emporter sur toute autre considération.

A. Suite donnée par l'Administration

37. Cette recommandation a fait l'objet d'un mémorandum intitulé "Contrôles financiers, administratifs et opérationnels" en octobre 1991. L'Administration y soulignait notamment que les représentants et chargés de mission sont censés surveiller de façon adéquate les pratiques administratives et financières des agents d'exécution et "qu'il ne s'agit en l'occurrence que de veiller à user de manière consciencieuse et responsable les ressources mises à la disposition du HCR par la communauté internationale pour lui permettre d'alléger la situation tragique des réfugiés".

38. L'Administration a déclaré en outre que le bureau extérieur concerné continuait à contrôler l'utilisation des fonds par l'agent d'exécution. Les efforts faits par l'agent pour améliorer ses modes de gestion, l'ont amené à opérer un certain nombre de changements structurels, notamment au niveau du personnel, au lieu considéré.

B. Observations du Comité

39. Le mémorandum susmentionné, qui a été adressé aux chefs de section et de bureau concernés au siège et dans les bureaux extérieurs en octobre 1991, visait à remédier aux problèmes soulevés dans la recommandation du Comité. L'effet pratique du mémorandum reste toutefois à évaluer à l'occasion de vérifications futures des comptes.

X. RECOMMANDATION 7 j)

40. Il faudrait donner aux bureaux extérieurs des délais précis pour les cessions de biens autorisées afin qu'ils procèdent rapidement à cette opération.

A. Suite donnée par l'Administration

41. L'Administration a déclaré avoir envoyé, en avril 1991, un mémorandum intérieur (FOM/43/91) à tous les bureaux extérieurs pour leur rappeler la procédure à suivre lorsqu'ils ont des cas à soumettre au Comité de contrôle du matériel. Le mémorandum demandait également aux bureaux extérieurs de disposer des articles considérés dans les quatre mois suivant la réception de l'autorisation du Comité.

B. Observations du Comité

42. En dépit de la diffusion du mémorandum susmentionné, les bureaux extérieurs ont continué à ne pas procéder rapidement aux cessions de biens autorisées. La nécessité de mettre un terme à cette irrégularité a de nouveau été soulignée dans le présent rapport.

ANNEXE II

Situation de trésorerie

1. Les détails qui suivent indiquent la tendance de l'actif et du passif à court terme au cours de l'exercice considéré et de celui qui l'a précédé.

(En milliers de dollars
des Etats-Unis)

	<u>1991</u>	<u>1990</u>	<u>Augmentation/ (Diminution)</u>
<u>Actif à court terme</u>			
Encaisse et disponible en banque	15 078	7 412	7 666
Comptes transitoires	4 297	926	3 371
Placements à court terme	267 580	156 674	110 906
Comptes débiteurs	212 221	121 588	90 633
Total, actif	<u>499 176</u>	<u>286 600</u>	<u>212 576</u>
<u>Passif à court terme</u>			
Engagements au titre de projets	265 577	157 540	108 037
Lettres de crédit	280	630	(350)
Contributions constatées d'avance	15 814	533	15 281
Autres comptes créditeurs	4 203	3 906	297
Total, passif	<u>285 874</u>	<u>162 609</u>	<u>123 265</u>
Excédent de l'actif à court terme sur le passif à court terme	<u>213 302</u>	<u>123 991</u>	<u>89 311</u>

2. On trouvera ci-dessous un tableau des ressources et des emplois pour l'année considérée.

(En milliers de dollars
des Etats-Unis)

Ressources

Contributions	903 819	
Intérêts, frais bancaires, différences de change	11 375	
Remboursement de prêts, recettes accessoires	1 441	
Annulation d'engagements	30 825	
Sommes remboursées par d'autres organismes	8 466	
Ajustement de contributions/ remboursements aux donateurs	(4 062)	
Sommes passées par profits et pertes	<u>(4)</u>	951 860

Emplois

Engagements au titre d'opérations	796 365	
Dépenses d'appui au programme et d'administration	<u>66 184</u>	<u>862 549</u>
Excédent des recettes sur les dépenses		<u><u>89 311</u></u>

II. OPINION DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Nous avons examiné les états financiers ci-après, numérotés de I à III, dûment identifiés, ainsi que les tableaux y relatifs concernant les contributions volontaires gérées par le Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, pour l'exercice terminé le 31 décembre 1991. Nous avons notamment effectué un examen général des méthodes comptables et procédé aux vérifications par sondage des écritures comptables et autres pièces justificatives que nous avons jugées nécessaires en l'occurrence.

A la suite de cet examen, notre opinion est que les états financiers donnent une image fidèle de la situation financière à la fin de la période considérée et des résultats de l'exercice.

Les états financiers ont été dressés conformément aux principes comptables établis, qui ont été appliqués de façon cohérente par rapport à l'exercice précédent. Les opérations ont été conformes au règlement financier et aux autorisations de l'organe délibérant.

Le Vérificateur général des comptes du Ghana

(Signé) Osei Tutu PREMPEH

Le Président de la Commission de vérification
des comptes des Philippines

(Signé) Eufemio C. DOMINGO

Le Président de la Cour fédérale des comptes
d'Allemagne

(Signé) Heinz Günter ZAVELBERG

III. ETATS FINANCIERS DE L'EXERCICE TERMINE LE 31 DECEMBRE 1991

Recettes et dépenses au 31 décembre 1991 - Ensemble des fonds, en espèces et en nature

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

	Fonds de roulement et fonds de garantie	Programmes généraux		Programmes spéciaux a/		Autres programmes spéciaux b/	Total
		Programme annuel	Fonds extra-ordinaire	Compte d'éducation des réfugiés	Fonds pour le logement du personnel		
Réserves/soldes au 1er janvier 1991	50 000	6 819	4 000	3 367	555	59 250	123 991
Recettes							
Contributions							
De gouvernements		338 651	8 166	3 000		405 524	755 341
D'organisations intergouvernementales		25 016	705			101 684	127 405
De sources non gouvernementales/privées		3 472	58			17 543	21 073
Autres recettes							
Intérêts, frais bancaires et ajustements de change		11 375					11 375
Remboursements de prêts et recettes diverses	145	1 176	(1)		114	7	1 441
Annulation d'engagements		12 464	835	839	49	16 638	30 825
Remboursements par des agents d'exécution et ajustements au titre de projets d'exercices antérieurs		3 844	(8)	51	36	4 543	8 466
Ajustements au titre de contributions et remboursements aux donateurs		(1 231)	(1)			(2 830)	(4 062)
Profits et pertes		(4)					(4)
Total des recettes	145	394 763	9 754	3 890	199	543 109	951 860
Virements	(145)	(6 484)	10 866			(4 237)	
Total des disponibilités	50 000	395 098	24 620	7 257	754	598 122	1 075 851
Dépenses							
Dépenses engagées							
Opérations		291 960	18 620	3 236		482 549	796 365
Appui au programme et administration		59 403			212	6 569	66 184
Total des dépenses	-	351 363	18 620	3 236	212	489 118	862 549
Soldes/réserves au 31 décembre 1991	50 000	43 735	6 000	4 021	542	109 004	213 302

a/ Y compris tous les fonds d'affectation spéciale et comptes spéciaux.

b/ Pour la ventilation par programme, voir l'annexe à l'état II.

ANNEXE A L'ETAT II

Programmes spéciaux

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

	Programme de rapatriement des réfugiés afghans	Rapatriés kampuchéens	Rapatriés mozambicains	Opération d'aide d'urgence à la corne de l'Afrique	Opération de Chypre	Rapatriement des réfugiés du Sahara occidental	Rapatriement des réfugiés sud-africains
Soldes/réserves au 1er janvier 1991	<u>3 529</u>	<u>1 193</u>	<u>1 437</u>	<u>2 618</u>	<u>278</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
Recettes							
<u>Contributions</u>							
De gouvernements	6 582	18 490	3 506	45 470	9 957	19 157	16 834
D'organisations intergouvernementales				995			8 974
De sources non gouvernementales/privées	5	213		173			
<u>Autres recettes</u>							
Intérêts, frais bancaires et ajustements de change							
Remboursements de prêts et recettes diverses							
Annulation d'engagements	2 967	83	908	1 576	672		
Remboursements par des agents d'exécution et ajustements au titre de projets d'exercices antérieurs	3 401	(1)	1				
Ajustements au titre de contributions et remboursements aux donateurs	(500)						
Profits et pertes							
Total des recettes	<u>12 455</u>	<u>18 785</u>	<u>4 415</u>	<u>48 214</u>	<u>10 629</u>	<u>19 157</u>	<u>25 808</u>
<u>Virements</u>			174	(197)			170
Total des disponibilités	<u>15 984</u>	<u>19 978</u>	<u>6 026</u>	<u>50 635</u>	<u>10 907</u>	<u>19 157</u>	<u>25 978</u>
Dépenses							
<u>Dépenses engagées</u>							
Opérations	9 532	18 975	3 875	37 844	9 931	5 781	13 675
Appui au programme et administration		184			447		
Total des dépenses	<u>9 532</u>	<u>19 159</u>	<u>3 875</u>	<u>37 844</u>	<u>10 378</u>	<u>5 781</u>	<u>13 675</u>
Soldes/réserves au 31 décembre 1991	<u>6 452</u>	<u>819</u>	<u>2 151</u>	<u>12 791</u>	<u>529</u>	<u>13 376</u>	<u>12 303</u>

	Plan d'action global en faveur des réfugiés indo-chinois a/	Assistance humanitaire en Yougoslavie	Rapatriement des réfugiés nicaraguayens du Honduras et du Costa Rica	Plan d'action humanitaire pour le Moyen-Orient	Autres fonds d'affectation spéciale b/		Total des programmes spéciaux
					En espèces	En nature	
Soldes/réserves au 1er janvier 1991	<u>7 352</u>	<u>-</u>	<u>9 142</u>	<u>1 250</u>	<u>32 451</u>	<u>-</u>	<u>59 250</u>
Recettes							
Contributions							
De gouvernements	46 525	3 414	458	187 729	36 512	10 890	405 524
D'organisations intergouvernementales	13 446	2 051	950	26 328	30 750	18 190	101 684
De sources non gouvernementales/privées	268	67		11 144	4 666	1 007	17 543
Autres recettes							
Intérêts, frais bancaires et ajustements de change							
Remboursements de prêts et recettes diverses					7		7
Annulation d'engagements	1 065		2 056	265	5 555	1 491	16 638
Remboursements par des agents d'exécution et ajustements au titre de projets d'exercices antérieurs	661		127		354		4 543
Ajustements au titre de contributions et remboursements aux donateurs	(1)		(225)		(613)	(1 491)	(2 830)
Profits et pertes							
Total des recettes	<u>61 964</u>	<u>5 532</u>	<u>3 366</u>	<u>225 466</u>	<u>77 231</u>	<u>30 087</u>	<u>543 109</u>
Virements	439		121	1 822	(6 766)		(4 237)
Total des disponibilités	<u>69 755</u>	<u>5 532</u>	<u>12 629</u>	<u>228 538</u>	<u>102 916</u>	<u>30 087</u>	<u>598 122</u>
Dépenses							
Dépenses engagées							
Opérations	59 652	215	10 505	218 258	64 219	30 087	482 549
Appui au programme et administration	59				5 879		6 569
Total des dépenses	<u>59 711</u>	<u>215</u>	<u>10 505</u>	<u>218 258</u>	<u>70 098</u>	<u>30 087</u>	<u>489 118</u>
Soldes/réserves au 31 décembre 1991	<u>10 044</u>	<u>5 317</u>	<u>2 124</u>	<u>10 280</u>	<u>32 818</u>	<u>-</u>	<u>109 004</u>

a/ Y compris le programme de départs organisés du Viet Nam.

b/ Le tableau 1 contient une ventilation des contributions pour 1991 par type de donateur et le tableau 5 une ventilation des dépenses par fonds et par pays.

ETAT III

Etat des engagements au 31 décembre 1991

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

Fonds	Engagements de l'exercice 1991			Engagements de l'exercice antérieur				Total des engagements non réglés
	Dépenses engagées en 1991	Décals-sements et livraisons	Engagements non réglés	Engagements non réglés au 1er janvier 1991	Décals-sements et livraisons	Enga-gements annulés	Engagements non réglés	
Programmes généraux								
Programme annuel	351 363	281 394	69 969	52 510	34 745	12 464	5 301	75 270
Fonds extraordinaire	18 620	12 965	5 655	2 618	1 635	835	148	5 803
Total, programmes généraux	369 983	294 359	75 624	55 128	36 380	13 299	5 449	81 073
Programmes spéciaux								
Comptes spéciaux								
Compte d'éducation des réfugiés	3 236	1 138	2 098	2 532	1 607	839	86	2 184
Fonds pour le logement du personnel	212	166	46	206	113	49	44	90
Total des comptes spéciaux	3 448	1 304	2 144	2 738	1 720	888	130	2 274
Autres programmes spéciaux								
Programme de rapatriement des réfugiés afghans	9 532	8 857	675	4 566	1 599	2 967		675
Rapatriés kampuchéens	19 159	5 969	13 190	246	161	83	2	13 192
Rapatriés mozambicains	3 875	2 061	1 814	1 938	1 030	908		1 814
Aide d'urgence à la corne de l'Afrique	37 844	23 273	14 571	3 606	1 603	1 576	427	14 998
Opération de Chypre	10 378	7 824	2 554	2 766	2 089	672	5	2 559
Rapatriement des réfugiés du Sahara occidental	5 781	1 175	4 606					4 606
Rapatriement des réfugiés sud-africains	13 675	5 634	8 041					8 041
Plan d'action global en faveur des réfugiés indochinois	59 711	47 441	12 270	11 870	10 800	1 065	5	12 275
Assistance humanitaire en Yougoslavie	215	67	148					148
Rapatriés nicaraguayens	10 505	10 129	376	4 065	1 964	2 056	45	421
Plan d'action humanitaire pour le Moyen-Orient	218 258	157 445	60 813	2 749	2 484	265		60 813
Autres fonds d'affectation spéciale	100 185	53 561	46 624	68 074	44 964	7 046	16 064	62 688
Total des autres programmes spéciaux	489 118	323 436	165 682	99 880	66 694	16 638	16 548	182 230
Total général	862 549	619 099	243 450	157 746	104 794	30 825	22 127	265 577

TABLEAU 1

Etat des contributions au 31 décembre 1991 - Ensemble des fonds

(En dollars des États-Unis)

Fonds	<u>Contributions en espèces</u>		<u>Contributions en nature</u>		Total
	Contri- butions non acquittées	Contri- butions acquittées	Contri- butions non livrées	Contri- butions livrées	
Programme annuel	29 037 911	338 101 633			367 139 544
Fonds extraordinaire	1 404 429	7 525 332			8 929 761
Compte d'éducation des réfugiés		3 000 000			3 000 000
Programme de rapatriement des réfugiés afghans	423 729	6 163 417			6 587 146
Rapatriés kampuchéens	3 440 042	15 263 069			18 703 111
Rapatriés mozambicains	847 458	2 658 809			3 506 267
Aide d'urgence à la corne de l'Afrique	17 671 504	28 965 002			46 636 506
Opération de Chypre	5 957 000	4 000 000			9 957 000
Rapatriement des réfugiés du Sahara occidental	6 673 600	12 016 325	466 667		19 156 592
Rapatriement des réfugiés sud-africains	13 612 839	12 194 859			25 807 698
Plan d'action global en faveur des réfugiés indochinois	16 536 595	43 702 437			60 239 032
Assistance humanitaire en Yougoslavie	2 729 248	2 803 027			5 532 275
Rapatriés nicaraguayens	950 000	457 500			1 407 500
Plan d'action humanitaire pour le Moyen-Orient	8 759 824	180 336 255	17 367 484	18 737 742	225 201 305
Autres fonds d'affectation spéciale a/	16 254 507	55 674 946	21 962 425	8 124 208	102 016 086
Total général	124 298 686	712 862 611	39 796 576	26 861 950	903 819 823

TABLEAU 1 (suite)

Fonds par donateur	<u>Contributions en espèces</u>		<u>Contributions en nature</u>		Total
	Contri- butions non acquittées	Contri- butions acquittées	Contri- butions non livrées	Contri- butions livrées	
CONTRIBUTIONS DE GOUVERNEMENTS					
Programme annuel	15 846 214	322 805 036			338 651 250
Fonds extraordinaire	699 301	7 467 161			8 166 462
Compte d'éducation des réfugiés		3 000 000			3 000 000
Programme de rapatriement des réfugiés afghans	423 729	6 158 546			6 582 275
Rapatriés kampuchéens	3 440 042	15 049 569			18 489 611
Rapatriés mozambicains	847 458	2 658 809			3 506 267
Aide d'urgence à la corne de l'Afrique	16 677 273	28 792 280			45 469 553
Opération de Chypre	5 957 000	4 000 000			9 957 000
Rapatriement des réfugiés du Sahara occidental	6 673 600	12 016 325	466 667		19 156 592
Rapatriement des réfugiés sud-africains	4 638 480	12 194 859			16 833 339
Plan d'action global en faveur des réfugiés indochinois	4 956 696	41 567 958			46 524 654
Assistance humanitaire en Yougoslavie	677 966	2 736 111			3 414 077
Rapatriés nicaraguayens		457 500			457 500
Plan d'action humanitaire pour le Moyen-Orient	8 759 824	149 693 430	10 568 135	18 707 904	187 729 293
Autres fonds d'affectation spéciale	4 768 200	31 745 228	3 864 098	7 025 494	47 403 020
Total de contributions de gouvernements	74 365 783	640 342 812	14 898 900	25 733 398	755 340 893

**CONTRIBUTIONS D'ORGANISATIONS
INTERGOUVERNEMENTALES**

Programme annuel	11 736 697	13 279 742			25 016 439
Fonds extraordinaire	705 128				705 128
Aide d'urgence à la corne de l'Afrique	994 231				994 231
Rapatriement des réfugiés sud-africains	8 974 359				8 974 359
Plan d'action global en faveur des réfugiés indochinois	11 579 899	1 866 554			13 446 453
Assistance humanitaire en Yougoslavie	2 051 282				2 051 282

TABLEAU 1 (suite)

Fonds par donateur	<u>Contributions en espèces</u>		<u>Contributions en nature</u>		Total
	Contri- butions non acquittées	Contri- butions acquittées	Contri- butions non livrées	Contri- butions livrées	
CONTRIBUTIONS D'ORGANISATIONS INTERGOUVERNEMENTALES (suite)					
Rapatriés nicaraguayens	950 000				950 000
Plan d'action humanitaire pour le Moyen-Orient		21 205 461	5 121 951		26 327 412
Autres fonds d'affectation spéciale	11 447 307	19 302 962	18 086 627	103 146	48 940 042
Total des contributions d'organisations intergouvernementales	48 438 903	55 654 719	23 208 578	103 146	127 405 346
CONTRIBUTIONS DE SOURCES NON GOUVERNEMENTALES/PRIVEES					
Programme annuel	1 455 000	2 016 855			3 471 855
Fonds extraordinaire		58 171			58 171
Programme de rapatriement des réfugiés afghans		4 871			4 871
Rapatriés kampuchéens		213 500			213 500
Aide d'urgence à la Corne de l'Afrique		172 722			172 722
Plan d'action global en faveur des réfugiés indochinois		267 925			267 925
Assistance humanitaire en Yougoslavie		66 916			66 916
Plan d'action humanitaire pour le Moyen-Orient		9 437 364	1 677 398	29 838	11 144 600
Autres fonds d'affectation spéciale	39 000	4 626 756	11 700	995 568	5 673 024
Total des contributions de sources non gouvernementales/ privées	1 494 000	16 865 080	1 689 098	1 025 406	21 073 584
TOTAL GENERAL	124 298 686	712 862 611	39 796 576	26 861 950	903 819 823

a/ Pour la ventilation des contributions d'un montant supérieure à 500 000 dollars à la rubrique "Autres fonds d'affectation spéciale", voir l'appendice.

TABLEAU 1 (suite)

Fonds par donateur	<u>Contributions en espèces</u>		<u>Contributions en nature</u>		Total
	Contri- butions non acquittées	Contri- butions acquittées	Contri- butions non livrées	Contri- butions livrées	
CONTRIBUTIONS DE GOUVERNEMENTS					
<u>Algérie</u>					
Programme annuel		100 000			100 000
		100 000			100 000
<u>Allemagne</u>					
Programme annuel		10 229 788			10 229 788
Rapatriés kampuchéens		625 000			625 000
Aide d'urgence à la corne de l'Afrique		625 000			625 000
Assistance humanitaire en Yougoslavie		625 000			625 000
Plan d'action humanitaire pour le Moyen-Orient		38 541 666			38 541 666
Autres fonds d'affection spéciale	1 388 125	4 141 224		4 929 952	10 459 301
	1 388 125	54 787 678		4 929 952	61 105 755
<u>Arabie saoudite</u>					
Programme annuel		10 000			10 000
Plan d'action humanitaire pour le Moyen-Orient				1 621 333	1 621 333
		10 000		1 621 333	1 631 333
<u>Argentine</u>					
Programme annuel		41 829			41 829
		41 829			41 829

TABLEAU 1 (suite)

Fonds par donateur	Contributions en espèces		Contributions en nature		Total
	Contri- butions non acquittées	Contri- butions acquittées	Contri- butions non livrées	Contri- butions livrées	
CONTRIBUTIONS DE GOUVERNEMENTS (suite)					
<u>Australie</u>					
Programme annuel		5 194 328			5 194 328
Rapatriés kampuchéens		1 000 000			1 000 000
Aide d'urgence à la corne de l'Afrique		195 313			195 313
Plan d'action global en faveur des réfugiés indochinois		984 252			984 252
Plan d'action humanitaire pour le Moyen-Orient		797 921			797 921
Autres fonds d'affectation spéciale	139 746	445 617			585 363
	139 746	8 617 431			8 757 177
<u>Autriche</u>					
Programme annuel	401 786	290 000			691 786
Fonds extraordinaire		89 286			89 286
Aide d'urgence à la corne de l'Afrique	401 786				401 786
Rapatriement des réfugiés du Sahara occidental		84 746			84 746
Plan d'action humanitaire pour le Moyen-Orient	1 500 000	410 000			1 910 000
Autres fonds d'affectation spéciale		138 343			138 343
	2 303 572	1 012 375			3 315 947
<u>Bahamas</u>					
Programme annuel		1 620			1 620
		1 620			1 620

TABLEAU 1 (suite)

Fonds par donateur	<u>Contributions en espèces</u>		<u>Contributions en nature</u>		Total
	Contri- butions non acquittées	Contri- butions acquittées	Contri- butions non livrées	Contri- butions livrées	
CONTRIBUTIONS DE GOUVERNEMENTS (suite)					
<u>Bahreïn</u>					
Rapatriement des réfugiés du Sahara occidental	5 600				5 600
	5 600				5 600
<u>Banladesh</u>					
Programme annuel		5 045			5 045
		5 045			5 045
<u>Barbade</u>					
Programme annuel		1 000			1 000
		1 000			1 000
<u>Belgique</u>					
Programme annuel		675 676			675 676
Plan d'action humanitaire pour le Moyen-Orient		1 437 901			1 437 901
Autres fonds d'affectation spéciale	116 767	263 216	731 250		1 111 233
	116 767	2 376 793	731 250		3 224 810
<u>Bénin</u>					
Programme annuel	2 000				2 000
	2 000				2 000

TABLEAU 1 (suite)

Fonds par donateur	<u>Contributions en espèces</u>		<u>Contributions en nature</u>		Total
	Contri- butions non acquittées	Contri- butions acquittées	Contri- butions non livrées	Contri- butions livrées	
CONTRIBUTIONS DE GOUVERNEMENTS (suite)					
<u>Brunéi Darussalam</u>					
Programme annuel		7 500			7 500
Aide d'urgence à la corne de l'Afrique		2 500			2 500
Plan d'action humanitaire pour le Moyen-Orient		20 000			20 000
		30 000			30 000
<u>Burundi</u>					
Programme annuel		2 160			2 160
		2 160			2 160
<u>Canada</u>					
Programme annuel		19 377 889			19 377 889
Aide d'urgence à la corne de l'Afrique		506 261			506 261
Rapatriement des réfugiés du Sahara occidental		434 783			434 783
Rapatriement des réfugiés sud-africains		1 315 789			1 315 789
Plan d'action global en faveur des réfugiés indochinois		1 000 000			1 000 000
Plan d'action humanitaire pour le Moyen-Orient		5 492 801			5 492 801
Autres fonds d'affectation spéciale		1 346 757			1 346 757
		29 474 280			29 474 280

TABLEAU 1 (suite)

Fonds par donateur	<u>Contributions en espèces</u>		<u>Contributions en nature</u>		Total
	Contri- butions non acquittées	Contri- butions acquittées	Contri- butions non livrées	Contri- butions livrées	
CONTRIBUTIONS DE GOUVERNEMENTS (suite)					
<u>Chili</u>					
Programme annuel		20 000			20 000
		20 000			20 000
<u>Chine</u>					
Programme annuel	250 000				250 000
Autres fonds d'affectation spéciale				187 266	187 266
	250 000			187 226	437 266
<u>Chypre</u>					
Programme annuel		1 000			1 000
Autres fonds d'affectation spéciale		3 000			3 000
		4 000			4 000
<u>Colombie</u>					
Programme annuel	16 561				16 561
	16 561				16 561
<u>Côte d'Ivoire</u>					
Programme annuel		17 483			17 483
		17 483			17 483

TABLEAU 1 (suite)

Fonds par donateur	<u>Contributions en espèces</u>		<u>Contributions en nature</u>		Total
	Contri- butions non acquittées	Contri- butions acquittées	Contri- butions non livrées	Contri- butions livrées	
CONTRIBUTIONS DE GOUVERNEMENTS (suite)					
<u>Danemark</u>					
Programme annuel	5 169 492	16 379 310			21 548 802
Fonds extraordinaire		862 069			862 069
Programme de rapatriement des réfugiés afghans	423 729				423 729
Rapatriés kampuchéens		631 014			631 014
Rapatriés mozambicains	647 458				847 458
Aide d'urgence à la corne de l'Afrique	1 694 915				1 694 915
Rapatriement des réfugiés sud-africains	1 694 915				1 694 915
Plan d'action global en faveur des réfugiés indochinois	1 694 915				1 694 915
Plan d'action humanitaire pour le Moyen-Orient		7 658 078			7 658 078
Autres fonds d'affectation spéciale		579 969			579 969
	11 525 424	26 110 446			37 635 864
<u>Djibouti</u>					
Programme annuel	1 000				1 000
	1 000				1 000
<u>El Salvador</u>					
Programme annuel		1 000			1 000
		1 000			1 000
<u>Emirats arabes unis</u>					
Programme annuel		50 000			50 000
		50 000			50 000

TABLEAU 1 (suite)

Fonds par donateur	Contributions en espèces		Contributions en nature		Total
	Contri- butions non acquittées	Contri- butions acquittées	Contri- butions non livrées	Contri- butions livrées	
CONTRIBUTIONS DE GOUVERNEMENTS (suite)					
Espagne					
Programme annuel		1 097 787			1 097 787
Rapatriement des réfugiés du Sahara occidental	4 000 000		466 667		4 466 667
Plan d'action humanitaire pour le Moyen-Orient		746 160			746 160
Autres fonds d'affectation spéciale	200 432	256 881			457 313
	4 200 432	2 100 828	466 667		6 767 927
Etats-Unis d'Amérique					
Programme annuel	133 590	82 285 095			82 418 685
Fonds extraordinaire		5 500 000			5 500 000
Programme de rapatriement des réfugiés afghans		3 600 000			3 600 000
Rapatriés kampuchéens	2 000 000	3 000 000			5 000 000
Aide d'urgence à la corne de l'Afrique	9 100 000	12 900 000			22 000 000
Opération de Chypre	5 957 000	4 000 000			9 957 000
Rapatriement des réfugiés du Sahara occidental	2 667 000	4 333 000			7 000 000
Rapatriement des réfugiés sud-africains		4 000 000			4 000 000
Plan d'action global en faveur des réfugiés indochinois	1 780 300	14 524 700			16 305 000
Rapatriés nicaraguayens		457 500			457 500
Plan d'action humanitaire pour le Moyen-Orient	4 000 000	24 870 936		15 146 183	44 017 119
Autres fonds d'affectation spéciale	88 000	5 549 000			5 637 000
	25 725 890	165 020 231	15 146 183		205 892 304

TABLEAU 1 (suite)

Fonds par donateur	<u>Contributions en espèces</u>		<u>Contributions en nature</u>		Total
	Contri- butions non acquittées	Contri- butions acquittées	Contri- butions non livrées	Contri- butions livrées	
CONTRIBUTIONS DE GOUVERNEMENTS (suite)					
<u>Finlande</u>					
Programme annuel		25 049 304			25 049 304
Rapatriés kampuchéens		246 572			246 572
Rapatriés mozambicains		1 554 556			1 554 556
Aide d'urgence à la corne de l'Afrique		1 566 118			1 566 118
Rapatriment des réfugiés sud-africains		634 476			634 476
Plan d'action global en faveur des réfugiés indochinois		1 451 730			1 451 730
Plan d'action humanitaire pour le Moyen-Orient		2 018 228			2 018 228
Autres fonds d'affection spéciale	116 279	2 177 117			2 293 396
	116 279	34 698 101			34 814 380
<u>France</u>					
Programme annuel	1 193 351	4 127 211			5 320 562
Rapatriés kampuchéens		608 695			608 695
Aide d'urgence à la corne de l'Afrique	1 350 000				1 350 000
Rapatriment des réfugiés du Sahara occidental		500 000			500 000
Plan d'action global en faveur des réfugiés indochinois		521 739			521 739
Plan d'action humanitaire pour le Moyen-Orient				1 550 388	1 550 388
Autres fonds d'affection spéciale	13 706	1 213 060	2 469 436	1 703 753	5 399 955
	2 557 057	6 970 705	2 469 436	3 254 141	15 251 339
<u>Ghana</u>					
Programme annuel		23 674			23 674
		23 674			23 674

TABLEAU 1 (suite)

Fonds par donateur	<u>Contributions en espèces</u>		<u>Contributions en nature</u>		Total
	Contri- butions non acquittées	Contri- butions acquittées	Contri- butions non livrées	Contri- butions livrées	
CONTRIBUTIONS DE GOUVERNEMENTS (suite)					
<u>Grèce</u>					
Programme annuel		240 000			240 000
Rapatriement des réfugiés du Sahara occidental		7 000			7 000
		247 000			247 000
<u>Guatemala</u>					
Programme annuel		348			348
		348			348
<u>Guyana</u>					
Programme annuel		12 633			12 633
		12 633			12 633
<u>Hongrie</u>					
Programme annuel		20 000			20 000
		20 000			20 000
<u>Inde</u>					
Programme annuel	7 782				7 782
	7 782				7 782

TABLEAU 1 (suite)

Fonds par donateur	<u>Contributions en espèces</u>		<u>Contributions en nature</u>		Total
	Contri- butions non acquittées	Contri- butions acquittées	Contri- butions non livrées	Contri- butions livrées	
CONTRIBUTIONS DE GOUVERNEMENTS (suite)					
<u>Indonésie</u>					
Programme annuel	14 000				14 000
		14 000			14 000
<u>Iran (République islamique d')</u>					
Programme annuel	44 000				44 000
		44 000			44 000
<u>Iraq</u>					
Plan d'action humanitaire pour le Moyen-Orient		1 548 387			1 548 387
		1 548 387			1 548 387
<u>Irlande</u>					
Programme annuel		187 551			187 551
Rapatriement des réfugiés sud-africains	33 333				33 333
Plan d'action humanitaire pour le Moyen-Orient		234 375			234 375
	33 333	421 926			455 259
<u>Islande</u>					
Programme annuel		36 400			36 400
Plan d'action humanitaire pour le Moyen-Orient		88 497			88 497
		124 897			124 897

TABLEAU 1 (suite)

Fonds par donateur	<u>Contributions en espèces</u>		<u>Contributions en nature</u>		Total
	Contri- butions non acquittées	Contri- butions acquittées	Contri- butions non livrées	Contri- butions livrées	
CONTRIBUTIONS DE GOUVERNEMENTS (suite)					
<u>Italie</u>					
Programme annuel		7 558 775			7 558 775
Fonds extraordinaire		381 679			381 679
Rapatriés mozambicains		117 647			117 647
Aide d'urgence à la corne de l'Afrique			811 759		811 759
Plan d'action humanitaire pour le Moyen-Orient	2 530 791		650 423		3 181 214
Autres fonds d'affectation spéciale			547 963		547 963
		2 530 791	10 068 246		12 599 037
<u>Japon</u>					
Programme annuel	3 102 625		28 319 943		31 422 568
Programme de rapatriement des réfugiés afghans			2 058 546		2 058 546
Rapatriés kampuchéens			5 638 175		5 638 175
Rapatriés mozambicains			166 934		166 934
Aide d'urgence à la corne de l'Afrique			4 726 101		4 726 101
Rapatriement des réfugiés du Sahara occidental			4 022 823		4 022 823
Rapatriement des réfugiés sud-africains			3 209 913		3 209 913
Plan d'action global en faveur des réfugiés indochinois			12 890 845		12 890 845
Plan d'action humanitaire pour le Moyen-Orient			42 700 000		42 700 000
Autres fonds d'affectation spéciale			5 859 305		5 859 305
	3 102 625		109 592 585		112 695 210

TABLEAU 1 (suite)

Fonds par donateur	<u>Contributions en espèces</u>		<u>Contributions en nature</u>		Total
	Contri- butions non acquittées	Contri- butions acquittées	Contri- butions non livrées	Contri- butions livrées	
CONTRIBUTIONS DE GOUVERNEMENTS (suite)					
<u>Liechtenstein</u>					
Programme annuel		60 137			60 137
Aide d'urgence à la corne de l'Afrique		13 423			13 423
Plan d'action humanitaire pour le Moyen-Orient		13 423			13 423
		85 983			86 983
<u>Luxembourg</u>					
Programme annuel		128 205			128 205
Plan d'action humanitaire pour le Moyen-Orient	424 242	675 676			1 099 918
	424 242	803 881			1 228 123
<u>Madagascar</u>					
Programme annuel		263			263
		263			263
<u>Malaisie</u>					
Programme annuel		29 664			29 664
		29 664			29 664
<u>Maroc</u>					
Programme annuel		15 000			15 000
		15 000			15 000

TABLEAU 1 (suite)

Fonds par donateur	<u>Contributions en espèces</u>		<u>Contributions en nature</u>		Total
	Contri- butions non acquittées	Contri- butions acquittées	Contri- butions non livrées	Contri- butions livrées	
CONTRIBUTIONS DE GOUVERNEMENTS (suite)					
<u>Maurice</u>					
Programme annuel		1 000			1 000
Autres fonds d'affectation spéciale		3 500			3 500
		4 500			4 500
<u>Mexique</u>					
Programme annuel		100 001			100 001
		100 001			100 001
<u>Monaco</u>					
Programme annuel		6 548			6 548
		6 548			6 548
<u>Namibie</u>					
Programme annuel		3 559			3 559
		3 559			3 559
<u>Nigéria</u>					
Programme annuel		35 297			35 297
		35 297			35 297

TABLEAU 1 (suite)

Fonds par donateur	<u>Contributions en espèces</u>		<u>Contributions en nature</u>		Total
	Contri- butions non acquittées	Contri- butions acquittées	Contri- butions non livrées	Contri- butions livrées	
CONTRIBUTIONS DE GOUVERNEMENTS (suite)					
<u>Norvège</u>					
Programme annuel		20 851 568			20 851 568
Fonds extraordinaire		75 758			75 758
Compte d'éducation des réfugiés		3 000 000			3 000 000
Programme de rapatriement des réfugiés afghans		500 000			500 000
Aide d'urgence à la corne de l'Afrique		832 966			832 966
Rapatriement des réfugiés sud-africains		3 005 865			3 005 865
Plan d'action global en faveur des réfugiés indochinois		228 659			228 659
Plan d'action humanitaire pour le Moyen-Orient		1 666 667	4 610 426	390 000	6 667 093
Autres fonds d'affection spéciale		2 281 846	663 412	69 655	3 014 913
		32 443 329	5 273 838	459 655	38 176 822
<u>Nouvelle-Zélande</u>					
Programme annuel		292 650			292 650
Rapatriés kampuchéens		56 640			56 640
Rapatriement des réfugiés sud-africains		28 816			28 816
Plan d'action global en faveur des réfugiés indochinois		56 650			56 650
Plan d'action humanitaire pour le Moyen-Orient		147 700			147 700
		582 456			582 456
<u>Oman</u>					
Programme annuel		4 000			4 000
		4 000			4 000

TABLEAU 1 (suite)

Fonds par donateur	Contributions en espèces		Contributions en nature		Total
	Contri- butions non acquittées	Contri- butions acquittées	Contri- butions non livrées	Contri- butions livrées	
CONTRIBUTIONS DE GOUVERNEMENTS (suite)					
<u>Pakistan</u>					
Programme annuel		3 913			3 913
		3 913			3 913
<u>Panama</u>					
Programme annuel		500			500
		500			500
<u>Pays-Bas</u>					
Programme annuel	1 111 112	18 905 232			20 016 344
Rapatriés kampuchéens		2 112 934			2 112 934
Aide d'urgence à la corne de l'Afrique		2 933 506			2 933 506
Plan d'action global en faveur des réfugiés indochinois		826 469			826 469
Assistance humanitaire en Yougoslavie		2 111 111			2 111 111
Plan d'action humanitaire pour le Moyen-Orient		2 985 900			2 985 900
Autres fonds d'affection spéciale	35 864	2 150 925			2 186 789
	1 146 976	32 026 077			33 173 053
<u>Philippines</u>					
Plan d'action global en faveur des réfugiés indochinois		808			808
		808			808

TABLEAU 1 (suite)

Fonds par donateur	<u>Contributions en espèces</u>		<u>Contributions en nature</u>		Total
	Contri- butions non acquittées	Contri- butions acquittées	Contri- butions non livrées	Contri- butions livrées	
CONTRIBUTIONS DE GOUVERNEMENTS (suite)					
<u>Portugal</u>					
Programme annuel		150 000			150 000
Autres fonds d'affectation spéciale		26 815			26 815
		176 815			176 815
<u>République centrafricaine</u>					
Programme annuel		1 786			1 786
		1 786			1 786
<u>République de Corée</u>					
Programme annuel		35 000			35 000
Plan d'action humanitaire pour le Moyen-Orient	300 000				300 000
	300 000	35 000			335 000
<u>République démocratique populaire lao</u>					
Programme annuel	6 000	6 000			12 000
	6 000	6 000			12 000
<u>République dominicaine</u>					
Programme annuel		1 000			1 000
		1 000			1 000

TABLEAU 1 (suite)

Fonds par donateur	<u>Contributions en espèces</u>		<u>Contributions en nature</u>		Total
	Contri- butions non acquittées	Contri- butions acquittées	Contri- butions non livrées	Contri- butions livrées	
CONTRIBUTIONS DE GOUVERNEMENTS (suite)					
<u>Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord</u>					
Programme annuel		28 360 508			28 360 508
Fonds extraordinaire		286 260			286 260
Rapatriés kampuchéens		865 052			865 052
Aide d'urgence à la corne de l'Afrique		1 378 918			1 378 918
Plan d'action global en faveur des réfugiés indochinois		9 082 106			9 082 106
Plan d'action humanitaire pour le Moyen-Orient		8 095 000			8 095 000
Autres fonds d'affection spéciale		934 328			934 328
		49 002 172			49 002 172
<u>Saint-Marin</u>					
Programme annuel		7 922			7 922
		7 922			7 922
<u>Saint-Siège</u>					
Programme annuel		10 000			10 000
		10 000			10 000
<u>Sénégal</u>					
Programme annuel		6 000			6 000
Rapatriement des réfugiés du Sahara occidental		1 000			1 000
		7 000			7 000

TABLEAU 1 (suite)

Fonds par donateur	<u>Contributions en espèces</u>		<u>Contributions en nature</u>		Total
	Contri- butions non acquittées	Contri- butions acquittées	Contri- butions non livrées	Contri- butions livrées	
CONTRIBUTIONS DE GOUVERNEMENTS (suite)					
<u>Sri Lanka</u>					
Programme annuel		3 000			3 000
	3 000			3 000	
<u>Suède</u>					
Programme annuel	4 067 797	39 966 089			44 033 886
Rapatriés kampuchéens		265 487			265 487
Rapatriés mozambicains		819 672			819 672
Aide d'urgence à la corne de l'Afrique	3 389 831	1 639 344			5 029 175
Rapatriment des réfugiés sud-africains	2 169 491				2 169 491
Assistance humanitaire en Yougoslavie	677 966				677 966
Plan d'action humanitaire pour le Moyen-Orient		6 726 979	5 732 484		12 459 463
Autres fonds d'affection spéciale	1 016 949	2 580 683			3 597 632
11 322 034	51 998 254	5 732 484		69 052 772	
<u>Suisse</u>					
Programme annuel	296 296	12 393 896			12 690 192
Fonds extraordinaire	699 301	272 109			971 410
Rapatriés kampuchéens	1 440 042				1 440 042
Aide d'urgence à la corne de l'Afrique	740 741	661 071			1 401 812
Rapatriment des réfugiés du Sahara occidental		2 631 579			2 631 579
Rapatriment des réfugiés sud-africains	740 741				740 741
Plan d'action global en faveur des réfugiés indochinois	1 481 481				1 481 481
Plan d'action humanitaire pour le Moyen-Orient		2 166 712			2 166 712
Autres fonds d'affection spéciale	1 652 332	1 245 679		134 868	3 032 879
7 050 934	19 371 046		134 868	26 556 848	

TABLEAU 1 (suite)

Fonds par donateur	<u>Contributions en espèces</u>		<u>Contributions en nature</u>		Total
	Contri- butions non acquittées	Contri- butions acquittées	Contri- butions non livrées	Contri- butions livrées	
CONTRIBUTIONS DE GOUVERNEMENTS (suite)					
Thaïlande					
Programme annuel		15 000			15 000
	15 000			15 000	
Tunisie					
Programme annuel		9 425			9 425
Rapatriement des réfugiés du Sahara occidental		2 394			2 394
Plan d'action humanitaire pour le Moyen-Orient	4 791				4 791
	4 791	11 819		16 610	
Venezuela					
Programme annuel		34 346			34 346
	34 346			34 346	
Yougoslavie					
Programme annuel		30 000			30 000
Plan d'action humanitaire pour le Moyen-Orient			225 225		225 225
	30 000	225 225		255 225	
Zaïre					
Programme annuel		2 000			2 000
	2 000			2 000	
Total des contributions de gouvernements	74 365 783	640 342 812	14 898 900	25 733 398	755 340 893

TABLEAU 1 (suite)

Fonds par donateur	<u>Contributions en espèces</u>		<u>Contributions en nature</u>		Total
	Contri- butions non acquittées	Contri- butions acquittées	Contri- butions non livrées	Contri- butions livrées	
CONTRIBUTIONS D'ORGANISATIONS INTERGOUVERNEMENTALES					
<u>Communauté économique européenne</u>					
Programme annuel	11 473 697	12 864 329			24 338 026
Fonds extraordinaire	705 128				705 128
Aide d'urgence à la corne de l'Afrique	994 231				994 231
Rapatriement des réfugiés sud-africains	8 974 359				8 974 359
Plan d'action global en faveur des réfugiés indochinois	11 579 899	1 866 554			13 446 453
Assistance humanitaire en Yougoslavie	2 051 282				2 051 282
Plan d'action humanitaire pour le Moyen-Orient		21 205 451	5 121 951		26 327 412
Autres fonds d'affectation spéciale	11 423 057	18 536 962	18 086 627	103 146	48 149 792
	47 201 653	54 473 306	23 208 578	103 146	124 986 683
<u>Secrétaire général de l'ONU</u>					
Programme annuel	263 000				263 000
Réfugiés nicaraguayens	950 000				950 000
	1 213 000				1 213 000
<u>Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies pour l'Afrique australe</u>					
Programme annuel		400 000			400 000
		400 000			400 000

TABLEAU 1 (suite)

Fonds par donateur	<u>Contributions en espèces</u>		<u>Contributions en nature</u>		Total
	Contri- butions non acquittées	Contri- butions acquittées	Contri- butions non livrées	Contri- butions livrées	
CONTRIBUTIONS D'ORGANISATIONS INTERGOUVERNEMENTALES (suite)					
<u>Programme des Nations Unies pour le développement</u>					
Autres fonds d'affectation spéciale	24 250	766 000			790 250
	24 250	766 000			790 250
<u>Fonds des Nations Unies pour l'enfance</u>					
Programme annuel		15 413			15 413
		15 413			15 413
TOTAL DES CONTRIBUTIONS D'ORGANISATIONS INTERGOUVERNEMENTALES	48 438 903	55 654 719	23 208 578	103 146	127 405 346

TABLEAU 1 (suite)

Fonds par donateur	<u>Contributions en espèces</u>		<u>Contributions en nature</u>		Total
	Contri- butions non acquittées	Contri- butions acquittées	Contri- butions non livrées	Contri- butions livrées	
CONTRIBUTIONS DE SOURCES NON GOUVERNEMENTALES/PRIVEES					
<u>Association japonaise d'assistance aux réfugiés libériens</u>					
Programme annuel		18 658			18 658
		18 658			18 658
<u>Association champenoise (ACCIR) (France)</u>					
Autres fonds d'affectation spéciale		16 815			16 815
		16 815			16 815
<u>AUSTCARE (Australie)</u>					
Fonds extraordinaire		6 923			6 923
Plan d'action global en faveur des réfugiés indochinois		127 788			127 788
Plan d'action humanitaire pour le Moyen-Orient		162 852			162 852
Autres fonds d'affectation spéciale		7 748			7 748
		305 311			305 311
<u>Syndicat des employés de banques de Tokyo</u>					
Programme annuel		7 246			7 246
		7 246			7 246

TABLEAU 1 (suite)

Fonds par donateur	<u>Contributions en espèces</u>		<u>Contributions en nature</u>		Total
	Contri- butions non acquittées	Contri- butions acquittées	Contri- butions non livrées	Contri- butions livrées	
CONTRIBUTIONS DE SOURCES NON GOUVERNEMENTALES/PRIVEES (suite)					
<u>Croix-Rouge britannique</u>					
Plan d'action humanitaire pour le Moyen-Orient		1 730 104			1 730 104
		1 730 104			1 730 104
<u>Centre Bukkyo Kaigai Kyoryoku</u>					
Plan d'action humanitaire pour le Moyen-Orient		9 940			9 940
		9 940			9 940
<u>Canadian Feed the Children Society</u>					
Autres fonds d'affectation spéciale				314 095	314 095
				314 095	314 095
<u>Croix-Rouge française</u>					
Autres fonds d'affectation spéciale				14 286	14 286
				14 286	14 286
<u>Caritas (Japon)</u>					
Programme annuel		4 384			4 384
Plan d'action humanitaire pour le Moyen-Orient		14 340			14 340
		18 724			18 724

TABLEAU 1 (suite)

Fonds par donateur	Contributions en espèces		Contributions en nature		Total
	Contri- butions non acquittées	Contri- butions acquittées	Contri- butions non livrées	Contri- butions livrées	
CONTRIBUTIONS DE SOURCES NON GOUVERNEMENTALES/PRIVEES (suite)					
<u>Croix-Rouge chinoise</u>					
Programme annuel		20 000			20 000
		20 000			20 000
<u>Comité japonais d'aide aux réfugiés libériens</u>					
Programme annuel		7 309			7 309
		7 309			7 309
<u>Deutsche Stiftung</u>					
Programme annuel		20 000			20 000
Aide d'urgence à la corne de l'Afrique		35 625			35 625
Plan d'action humanitaire pour le Moyen-Orient		11 834			11 834
		67 459			67 459
<u>Egawa Co. Ltd. (Japon)</u>					
Plan d'action humanitaire pour le Moyen-Orient		36 232			36 232
		36 232			36 232

TABLEAU 1 (suite)

Fonds par donateur	<u>Contributions en espèces</u>		<u>Contributions en nature</u>		Total
	Contri- butions non acquittées	Contri- butions acquittées	Contri- butions non livrées	Contri- butions livrées	
CONTRIBUTIONS DE SOURCES NON GOUVERNEMENTALES/PRIVEES (suite)					
<u>Comité exécutif des populations de Kanagawa (Japon)</u>					
Plan d'action humanitaire pour le Moyen-Orient		27 946			27 946
		27 946			27 946
<u>Association japonaise pour les Nations Unies</u>					
Programme annuel		18 129			18 129
		18 129			18 129
<u>Fédération japonaise des syndicats de l'électricité</u>					
Programme annuel		7 246			7 246
		7 246			7 246
<u>Fédération des associations japonaises pour l'Unesco</u>					
Plan d'action humanitaire pour le Moyen-Orient		71 739			71 739
		71 739			71 739

TABLEAU 1 (suite)

Fonds par donateur	<u>Contributions en espèces</u>		<u>Contributions en nature</u>		Total
	Contri- butions non acquittées	Contri- butions acquittées	Contri- butions non livrées	Contri- butions livrées	
CONTRIBUTIONS DE SOURCES NON GOUVERNEMENTALES/PRIVEES (suite)					
<u>Conseil finlandais pour les réfugiés</u>					
Plan d'action humanitaire pour le Moyen-Orient		23 377			23 377
Autres fonds d'affectation spéciale		13 760			13 760
		37 137			37 137
<u>Fondation Ford (Etats-Unis)</u>					
Programme annuel	15 000	142 000			157 000
Autres fonds d'affectation spéciale	39 000	48 000			87 000
	54 000	190 000			244 000
<u>Fuji Optical Service (Japon)</u>					
Autres fonds d'affectation spéciale				57 773	57 773
				57 773	57 773
<u>Fuji Xerox (Japon)</u>					
Autres fonds d'affectation spéciale				15 217	15 217
				15 217	15 217
<u>Fujisawa City Office (Japon)</u>					
Plan d'action humanitaire pour le Moyen-Orient		5 216			5 216
		5 216			5 216

TABLEAU 1 (suite)

Fonds par donateur	Contributions en espèces		Contributions en nature		Total
	Contri- butions non acquittées	Contri- butions acquittées	Contri- butions non livrées	Contri- butions livrées	
CONTRIBUTIONS DE SOURCES NON GOUVERNEMENTALES/PRIVEES (suite)					
<u>Fundación Príncipe de Asturias (Espagne)</u>					
Autres fonds d'affectation spéciale		47 170			47 170
		47 170			47 170
<u>Georgetown University (Etats-Unis)</u>					
Autres fonds d'affectation spéciale			11 700	27 300	39 000
			11 700	27 300	39 000
<u>Global Rainbowship (Japon)</u>					
Programme annuel		22 727			22 727
		22 727			22 727
<u>Han Sabetsu (Japon)</u>					
Plan d'action humanitaire pour le Moyen-Orient		72 464			72 464
		72 464			72 464
<u>Hoffmann La Roche (Suisse)</u>					
Autres fonds d'affectation spéciale				1 200	1 200
				1 200	1 200

TABLEAU 1 (suite)

Fonds par donateur	Contributions en espèces		Contributions en nature		Total
	Contri- butions non acquittées	Contri- butions acquittées	Contri- butions non livrées	Contri- butions livrées	
CONTRIBUTIONS DE SOURCES NON GOUVERNEMENTALES/PRIVEES (suite)					
<u>S. A. R. le Prince Abdul Aziz (Arabie saoudite)</u>					
Programme annuel		26 667			26 667
		26 667			26 667
<u>Centre international des droits de l'homme (Canada)</u>					
Plan d'action humanitaire pour le Moyen-Orient		8 772			8 772
		8 772			8 772
<u>Institut international de droit humanitaire (Suisse)</u>					
Autres fonds d'affectation spéciale		30 000			30 000
		30 000			30 000
<u>International Rescue Committee (Etats-Unis)</u>					
Programme annuel		25 000			25 000
		25 000			25 000
<u>Association islamique de Sudbury (Canada)</u>					
Plan d'action humanitaire pour le Moyen-Orient		6 500			6 500
		6 500			6 500

TABLEAU 1 (suite)

Fonds par donateur	<u>Contributions en espèces</u>		<u>Contributions en nature</u>		Total
	Contri- butions non acquittées	Contri- butions acquittées	Contri- butions non livrées	Contri- butions livrées	
CONTRIBUTIONS DE SOURCES NON GOUVERNEMENTALES/PRIVEES (suite)					
<u>Association japonaise des organismes d'aide à l'Afrique</u>					
Autres fonds d'affectation spéciale				35 000	35 000
				35 000	35 000
<u>Comité japonais de secours aux réfugiés</u>					
Plan d'action humanitaire pour le Moyen-Orient		2 000 000			2 000 000
Autres fonds d'affectation spéciale		4 000 000			4 000 000
		6 000 000			6 000 000
<u>Confédération des organisations non gouvernementales (Japon)</u>					
Plan d'action humanitaire pour le Moyen-Orient				20 463	20 463
				20 463	20 463
<u>Fédération japonaise de tennis féminin</u>					
Fonds extraordinaire		11 450			11 450
		11 450			11 450

TABLEAU 1 (suite)

Fonds par donateur	<u>Contributions en espèces</u>		<u>Contributions en nature</u>		Total
	Contri- butions non acquittées	Contri- butions acquittées	Contri- butions non livrées	Contri- butions livrées	
CONTRIBUTIONS DE SOURCES NON GOUVERNEMENTALES/PRIVEES (suite)					
<u>Japan Relief Clothing Centre</u>					
Plan d'action humanitaire pour le Moyen-Orient				7 071	7 071
Autres fonds d'affectation spéciale				81 507	81 507
				88 578	88 578
<u>Association des enseignants du Japon</u>					
Aide d'urgence à la corne de l'Afrique		22 901			22 901
		22 901			22 901
<u>Japan Times</u>					
Programme annuel		21 739			21 739
Plan d'action humanitaire pour le Moyen-Orient		21 739			21 739
		43 478			43 478
<u>Jinishian Memorial Programme (Etats-Unis)</u>					
Autres fonds d'affectation spéciale		15 000			15 000
		15 000			15 000

TABLEAU 1 (suite)

Fonds par donateur	<u>Contributions en espèces</u>		<u>Contributions en nature</u>		Total
	Contri- butions non acquittées	Contri- butions acquittées	Contri- butions non livrées	Contri- butions livrées	
CONTRIBUTIONS DE SOURCES NON GOUVERNEMENTALES/PRIVEES (suite)					
<u>Jinrui Aizen-Kai Sohonbu (Japon)</u>					
Plan d'action humanitaire pour le Moyen-Orient		14 493			14 493
		14 493			14 493
<u>Jodo Shinshu Honganjiha (Japon)</u>					
Plan d'action humanitaire pour le Moyen-Orient		36 232			36 232
		36 232			36 232
<u>Jodoshu (Japon)</u>					
Plan d'action humanitaire pour le Moyen-Orient		207 493			207 493
		207 493			207 493
<u>Préfecture de Kanagawa (Japon)</u>					
Programme annuel		50 725			50 725
Plan d'action humanitaire pour le Moyen-Orient		72 464			72 464
		123 189			123 189

TABLEAU 1 (suite)

Fonds par donateur	<u>Contributions en espèces</u>		<u>Contributions en nature</u>		Total
	Contri- butions non acquittées	Contri- butions acquittées	Contri- butions non livrées	Contri- butions livrées	
CONTRIBUTIONS DE SOURCES NON GOUVERNEMENTALES/PRIVEES (suite)					
<u>Société Kinki (Japon)</u>					
Plan d'action humanitaire pour le Moyen-Orient		36 232			36 232
		36 232			36 232
<u>Kokusai Ai-No Koza (Japon)</u>					
Programme annuel		39 963			39 963
		39 963			39 963
<u>Kokusai Kyoru Centre (Japon)</u>					
Programme annuel		64 046			64 046
		64 046			64 046
<u>Komeito Fukuoka (Japon)</u>					
Plan d'action humanitaire pour le Moyen-Orient		14 493			14 493
		14 493			14 493
<u>Konkokyo Peace Activity Centre (Japon)</u>					
Plan d'action humanitaire pour le Moyen-Orient		184 954			184 954
		184 954			184 954

TABLEAU 1 (suite)

Fonds par donateur	<u>Contributions en espèces</u>		<u>Contributions en nature</u>		Total
	Contri- butions non acquittées	Contri- butions acquittées	Contri- butions non livrées	Contri- butions livrées	
CONTRIBUTIONS DE SOURCES NON GOUVERNEMENTALES/PRIVEES (suite)					
<u>Koyasan Shingon-Shu (Japon)</u>					
Rapatriés kampuchéens		26 718			26 718
Plan d'action humanitaire pour le Moyen-Orient		21 739			21 739
		48 457			48 457
<u>Kredietbank (Belgique)</u>					
Autres fonds d'affectation spéciale		6 944			6 944
		6 944			6 944
<u>Kyenki (Japon)</u>					
Plan d'action humanitaire pour le Moyen-Orient		55 517			55 517
		55 517			55 517
<u>Kwan Hong Tan & Fong (Hong-kong)</u>					
Programme annuel		24 062			24 062
		24 062			24 062
<u>Lions Club (Japon)</u>					
Plan d'action humanitaire pour le Moyen-Orient		10 614			10 614
		10 614			10 614

TABLEAU 1 (suite)

Fonds par donateur	<u>Contributions en espèces</u>		<u>Contributions en nature</u>		Total
	Contri- butions non acquittées	Contri- butions acquittées	Contri- butions non livrées	Contri- butions livrées	
CONTRIBUTIONS DE SOURCES NON GOUVERNEMENTALES/PRIVEES (suite)					
<u>Médecins sans frontières (France)</u>					
Fonds extraordinaire		37 066			37 066
		37 066			37 066
<u>Mainichi Shinbun (Japon)</u>					
Programme annuel		28 079			28 079
		28 079			28 079
<u>Conseil des Eglises du Moyen-Orient (Liban)</u>					
Plan d'action humanitaire pour le Moyen-Orient		15 000			15 000
		15 000			15 000
<u>Medico International (Allemagne)</u>					
Plan d'action humanitaire pour le Moyen-Orient		584 795			584 795
		584 795			584 795
<u>Préfecture de Mie (Japon)</u>					
Plan d'action humanitaire pour le Moyen-Orient				2 304	2 304
				2 304	2 304

TABLEAU 1 (suite)

Fonds par donateur	Contributions en espèces		Contributions en nature		Total
	Contri- butions non acquittées	Contri- butions acquittées	Contri- butions non livrées	Contri- butions livrées	
CONTRIBUTIONS DE SOURCES NON GOUVERNEMENTALES/PRIVEES (suite)					
Divers					
Programme annuel		336 084			336 084
Fonds extraordinaire		2 732			2 732
Programme de rapatriement des réfugiés afghans		4 871			4 871
Rapatriés kampuchéens		385			385
Aide d'urgence à la corne de l'Afrique		6 562			6 562
Plan d'action global en faveur des réfugiés indochinois		160			160
Assistance humanitaire en Yougoslavie		883			883
Plan d'action humanitaire pour le Moyen-Orient		1 683 416			1 638 416
Autres fonds d'affectation spéciale		27 111			27 111
		2 017 204			2 017 204
M. Arai (Japon)					
Plan d'action humanitaire pour le Moyen-Orient		14 493			14 493
		14 493			14 493
M. Cristobal Franco (Espagne)					
Programme annuel		9 434			9 434
		9 434			9 434

TABLEAU 1 (suite)

Fonds par donateur	<u>Contributions en espèces</u>		<u>Contributions en nature</u>		Total
	Contri- butions non acquittées	Contri- butions acquittées	Contri- butions non livrées	Contri- butions livrées	
CONTRIBUTIONS DE SOURCES NON GOUVERNEMENTALES/PRIVEES (suite)					
<u>M. Handanos (Hong-kong)</u>					
Plan d'action global en faveur des réfugiés indochinois		6 009			6 009
		6 009			6 009
<u>M. Hiroshi (Japon)</u>					
Programme annuel		15 267			15 267
		15 267			15 267
<u>M. Nguyen Lien Bang Phuoc (Hong-kong)</u>					
Programme annuel		5 000			5 000
		5 000			5 000
<u>M. Okumura (Japon)</u>					
Plan d'action humanitaire pour le Moyen-Orient		7 246			7 246
		7 246			7 246
<u>M. Takuji (Japon)</u>					
Plan d'action humanitaire pour le Moyen-Orient		5 797			5 797
		5 797			5 797

TABLEAU 1 (suite)

Fonds par donateur	Contributions en espèces		Contributions en nature		Total
	Contri- butions non acquittées	Contri- butions acquittées	Contri- butions non livrées	Contri- butions livrées	
CONTRIBUTIONS DE SOURCES NON GOUVERNEMENTALES/PRIVEES (suite)					
<u>M. Taylor (France)</u>					
Programme annuel		5 442			5 442
		5 442			5 442
<u>M. Arai (Japon)</u>					
Plan d'action humanitaire pour le Moyen-Orient		7 246			7 246
		7 246			7 246
<u>Mme Morokuma (Japon)</u>					
Plan d'action humanitaire pour le Moyen-Orient		6 008			6 008
		6 008			6 008
<u>Mme Mizushima (Japon)</u>					
Plan d'action humanitaire pour le Moyen-Orient		7 246			7 246
		7 246			7 246
<u>Mme Nishiwaki (Japon)</u>					
Plan d'action humanitaire pour le Moyen-Orient		7 246			7 246
		7 246			7 246

TABLEAU 1 (suite)

Fonds par donateur	<u>Contributions en espèces</u>		<u>Contributions en nature</u>		Total
	Contri- butions non acquittées	Contri- butions acquittées	Contri- butions non livrées	Contri- butions livrées	
CONTRIBUTIONS DE SOURCES NON GOUVERNEMENTALES/PRIVEES (suite)					
<u>Association nationale des présidents d'assemblée préfectorale (Japon)</u>					
Plan d'action humanitaire pour le Moyen-Orient		17 424			17 424
		17 424			17 424
<u>Nichiren Shu (Japon)</u>					
Plan d'action humanitaire pour le Moyen-Orient		75 758			75 758
		75 758			75 758
<u>Nihon Kotsu Kosha Kyotei Ryokan (Japon)</u>					
Programme annuel		14 493			14 493
		14 493			14 493
<u>Conseil norvégien pour les réfugiés</u>					
Plan d'action humanitaire pour le Moyen-Orient			772 727		772 727
			772 727		772 727

TABLEAU 1 (suite)

Fonds par donateur	Contributions en espèces		Contributions en nature		Total
	Contri- butions non acquittées	Contri- butions acquittées	Contri- butions non livrées	Contri- butions livrées	
CONTRIBUTIONS DE SOURCES NON GOUVERNEMENTALES/PRIVEES (suite)					
<u>Comité du Fonds pour les réfugiés de la Nouvelle-Galles du Sud (Australie)</u>					
Autres fonds d'affectation spéciale		10 862			10 862
		10 862			10 862
<u>Okayama Ken Kyoshokuin Kumiai (Japon)</u>					
Plan d'action humanitaire pour le Moyen-Orient		14 493			14 493
		14 493			14 493
<u>Okinawa-Ken Rokyo Centre (Japon)</u>					
Plan d'action humanitaire pour le Moyen-Orient		19 565			19 565
		19 565			19 565
<u>OXFAM (Royaume-Uni)</u>					
Plan d'action humanitaire pour le Moyen-Orient			904 671		904 671
Autres fonds d'affectation spéciale		23 186			23 186
		23 186	904 671		927 857

TABLEAU 1 (suite)

Fonds par donateur	<u>Contributions en espèces</u>		<u>Contributions en nature</u>		Total
	Contri- butions non acquittées	Contri- butions acquittées	Contri- butions non livrées	Contri- butions livrées	
CONTRIBUTIONS DE SOURCES NON GOUVERNEMENTALES/PRIVEES (suite)					
<u>Province de Rome</u>					
Autres fonds d'affectation spéciale		44 492			44 492
		44 492			44 492
<u>Radda Barnen (Suède)</u>					
Autres fonds d'affectation spéciale		120 000			120 000
		120 000			120 000
<u>Rissho Kosei-Kai (Japon)</u>					
Plan d'action humanitaire pour le Moyen-Orient		20 000			20 000
		20 000			20 000
<u>Rotary International (Japon)</u>					
Plan d'action humanitaire pour le Moyen-Orient		6 522			6 522
		6 522			6 522
<u>Sheikh Al Juraisy (Arabie saoudite)</u>					
Programme annuel		26 666			26 666
		26 666			26 666

TABLEAU 1 (suite)

Fonds par donateur	<u>Contributions en espèces</u>		<u>Contributions en nature</u>		Total
	Contri- butions non acquittées	Contri- butions acquittées	Contri- butions non livrées	Contri- butions livrées	
CONTRIBUTIONS DE SOURCES NON GOUVERNEMENTALES/PRIVEES (suite)					
<u>Fondation Sasakawa (Japon)</u>					
Programme annuel	1 315 000				1 315 000
	1 315 000				1 315 000
<u>Seicho No Ie (Japon)</u>					
Plan d'action humanitaire pour le Moyen-Orient		354 285			354 285
		354 285			354 285
<u>Seibo Homonkai (Japon)</u>					
Plan d'action humanitaire pour le Moyen-Orient		36 232			36 232
		36 232			36 232
<u>Shin Nihon Kanzai Co. (Japon)</u>					
Plan d'action humanitaire pour le Moyen-Orient		7 246			7 246
		7 246			7 246
<u>Shin Shu Otani (Japon)</u>					
Plan d'action humanitaire pour le Moyen-Orient		8 693			8 693
		8 693			8 693

TABLEAU 1 (suite)

Fonds par donateur	Contributions en espèces		Contributions en nature		Total
	Contri- butions non acquittées	Contri- butions acquittées	Contri- butions non livrées	Contri- butions livrées	
CONTRIBUTIONS DE SOURCES NON GOUVERNEMENTALES/PRIVEES (suite)					
<u>Shinwa Kai (Japon)</u>					
Plan d'action humanitaire pour le Moyen-Orient		7 246			7 246
		7 246			7 246
<u>Parti socialiste japonais</u>					
Plan d'action humanitaire pour le Moyen-Orient		93 333			93 333
		93 333			93 333
<u>Société générale de Belgique</u>					
Autres fonds d'affectation spéciale		13 889			13 889
		13 889			13 889
<u>Soka Gakkai (Japon)</u>					
Programme annuel		174 884			174 884
Plan d'action global en faveur des réfugiés indochinois		95 652			95 652
Plan d'action humanitaire pour le Moyen-Orient		208 838			208 838
Autres fonds d'affectation spéciale		141 271			141 271
		620 645			620 645

TABLEAU 1 (suite)

Fonds par donateur	<u>Contributions en espèces</u>		<u>Contributions en nature</u>		Total
	Contri- butions non acquittées	Contri- butions acquittées	Contri- butions non livrées	Contri- butions livrées	
CONTRIBUTIONS DE SOURCES NON GOUVERNEMENTALES/PRIVEES (suite)					
<u>Soroptimist International of Americas (Japon)</u>					
Programme annuel		3 493			3 493
Rapatriés kampuchéens		36 397			36 397
Aide d'urgence à la corne de l'Afrique		7 634			7 634
Assistance humanitaire en Yougoslavie		16 033			16 033
Plan d'action humanitaire pour le Moyen-Orient		7 246			7 246
Autres fonds d'affectation spéciale		12 970			12 970
		83 773			83 773
<u>Sotoshu (Japon)</u>					
Plan d'action humanitaire pour le Moyen-Orient		434 783			434 783
		434 783			434 783
<u>St. Alban's Church (Japon)</u>					
Plan d'action humanitaire pour le Moyen-Orient		7 739			7 739
		7 739			7 739

TABLEAU 1 (suite)

Fonds par donateur	<u>Contributions en espèces</u>		<u>Contributions en nature</u>		Total
	Contri- butions non acquittées	Contri- butions acquittées	Contri- butions non livrées	Contri- butions livrées	
CONTRIBUTIONS DE SOURCES NON GOUVERNEMENTALES/PRIVEES (suite)					
<u>Stichting Vluchteling (Pays-Bas)</u>					
Programme annuel		447 131			447 131
Rapatriés kampuchéens		150 000			150 000
Aide d'urgence à la corne de l'Afrique		100 000			100 000
Plan d'action global en faveur des réfugiés indochinois		38 316			38 316
Assistance humanitaire en Yougoslavie		50 000			50 000
Plan d'action humanitaire pour le Moyen-Orient		601 378			601 378
		1 366 825			1 366 825
<u>Tec Electronics Corporation (Japon)</u>					
Plan d'action humanitaire pour le Moyen-Orient		36 232			36 232
		36 232			36 232
<u>Tendaishu (Japon)</u>					
Plan d'action humanitaire pour le Moyen-Orient		144 928			144 928
		144 928			144 928
<u>The Setouchi Bank Ltd. (Japon)</u>					
Programme annuel		33 789			33 789
		33 789			33 789

TABLEAU 1 (suite)

Fonds par donateur	<u>Contributions en espèces</u>		<u>Contributions en nature</u>		Total
	Contri- butions non acquittées	Contri- butions acquittées	Contri- butions non livrées	Contri- butions livrées	
<u>CONTRIBUTIONS DE SOURCES NON GOUVERNEMENTALES/PRIVEES (suite)</u>					
<u>Tilley Endurables Inc. (Canada)</u>					
Autres fonds d'affectation spéciale				392 806	392 806
				392 806	392 806
<u>Tree of Life (Japon)</u>					
Programme annuel		197 888			197 888
		197 888			197 888
<u>Association pour les Nations Unies (Royaume-Uni)</u>					
Programme annuel		30 826			30 826
Plan d'action humanitaire pour le Moyen-Orient		84 566			84 566
		115 392			115 392
<u>Conseil du personnel de l'Office des Nations Unies à Genève</u>					
Plan d'action humanitaire pour le Moyen-Orient		6 711			6 711
		6 711			6 711

TABLEAU 1 (suite)

Fonds par donateur	Contributions en espèces		Contributions en nature		Total
	Contri- butions non acquittées	Contri- butions acquittées	Contri- butions non livrées	Contri- butions livrées	
CONTRIBUTIONS DE SOURCES NON GOUVERNEMENTALES/PRIVEES (suite)					
<u>Urasenke Tanko-Kai Sohonbu (Japon)</u>					
Plan d'action humanitaire pour le Moyen-Orient		14 493			14 493
		14 493			14 493
<u>USA for UNHCR</u>					
Programme annuel	125 000	125 000			250 000
	125 000	125 000			250 000
<u>World Festival Choir (Norvège)</u>					
Autres fonds d'affectation spéciale		47 538			47 538
		47 538			47 538
<u>World Vision International (Etats-Unis)</u>					
Autres fonds d'affectation spéciale			26 084		26 084
			26 084		26 084
<u>Syndicat des employés municipaux de Yokohama (Japon)</u>					
Plan d'action humanitaire pour le Moyen-Orient		5 844			5 844
		5 844			5 844

TABLEAU 1 (suite)

Fonds par donateur	<u>Contributions en espèces</u>		<u>Contributions en nature</u>		Total
	Contri- butions non acquittées	Contri- butions acquittées	Contri- butions non livrées	Contri- butions livrées	
CONTRIBUTIONS DE SOURCES NON GOUVERNEMENTALES/PRIVEES (suite)					
<u>Yokohama Pilot Club (Japon)</u>					
Programme annuel		7 246			7 246
					7 246
<u>Zenkoku Tomo-No Kai (Japon)</u>					
Plan d'action humanitaire pour le Moyen-Orient		36 232			36 232
					36 232
<u>Zennipon</u>					
Plan d'action humanitaire pour le Moyen-Orient		73 030			73 030
					73 030
<u>24-Hour TV Charity (Japon)</u>					
Autres fonds d'affectation spéciale				30 300	30 300
				30 300	30 300
TOTAL DES CONTRIBUTIONS DE SOURCES NON GOUVERNEMENTALES/ PRIVEES					
	1 494 000	16 865 080	1 689 098	1 025 406	21 073 584
TOTAL GENERAL					
	124 298 686	712 862 611	39 796 576	26 861 950	903 819 823

TABLEAU 2

Etat au 31 décembre 1991 des contributions non acquittées
au titre d'exercices antérieurs

(En dollars des Etats-Unis)

Donateur	Année	Contributions en espèces	Contributions en nature	Total
CONTRIBUTIONS DE GOUVERNEMENTS				
<u>Angola</u>				
Autres fonds d'affectation spéciale	1989	20 000		20 000
		20 000		20 000
<u>Allemagne</u>				
Autres fonds d'affectation spéciale	1990		630 140	630 140
			630 140	630 140
<u>Arabie saoudite</u>				
Autres fonds d'affectation spéciale	1990		3 570 000	3 570 000
			3 570 000	3 570 000
<u>Belgique</u>				
Programme annuel	1990	320 513		320 513
		320 513		320 513

TABLEAU 2 (suite)

Donateur	Année	Contributions en espèces	Contributions en nature	Total
CONTRIBUTIONS DE GOUVERNEMENTS				
(suite)				
<u>Bénin</u>				
Programme annuel	1990	2 000		2 000
		2 000		2 000
<u>Costa Rica</u>				
Programme annuel	1988	2 344		2 344
		2 344		2 344
<u>Chypre</u>				
Programme annuel	1990	6 631		6 631
		6 631		6 631
<u>Djibouti</u>				
Programme annuel	1990	1 000		1 000
Programme annuel	1989	1 000		1 000
		2 000		2 000
<u>Espagne</u>				
Autres fonds d'affectation spéciale	1990	138 144		138 144
		138 144		138 144

TABLEAU 2 (suite)

Donateur	Année	Contributions en espèces	Contributions en nature	Total
CONTRIBUTIONS DE GOUVERNEMENTS (suite)				
France				
Programme annuel	1990	924 802		924 802
Autres fonds d'affectation spéciale	1990		190 840	190 840
		924 802	190 840	1 115 642
Inde				
Autres fonds d'affectation spéciale	1990	100 000	685 000	785 000
		100 000	685 000	785 000
Italie				
Programme annuel	1987	29 338		29 338
Programme annuel	1988		1 167 857	1 167 857
Programme annuel	1989	757 576		757 576
Autres fonds d'affectation spéciale	1986		1 713 287	1 713 287
Autres fonds d'affectation spéciale	1988		716 906	716 906
Autres fonds d'affectation spéciale	1989		3 840 000	3 840 000
		786 914	7 438 050	8 224 964
Jamahiriya arabe libyenne				
Programme annuel	1989	15 000		15 000
		15 000		15 000

TABLEAU 2 (suite)

Donateur	Année	Contributions en espèces	Contributions en nature	Total
CONTRIBUTIONS DE GOUVERNEMENTS (suite)				
<u>Koweït</u>				
Autres fonds d'affectation spéciale	1990		348 300	348 300
			348 300	348 300
<u>Madagascar</u>				
Programme annuel	1988	338		338
Programme annuel	1989	316		316
		654		654
<u>Malaisie</u>				
Programme annuel	1989	20 000		20 000
		20 000		20 000
<u>Maroc</u>				
Autres fonds d'affectation spéciale	1989	50 000		50 000
		50 000		50 000
<u>Nicaragua</u>				
Programme annuel	1988	833		833
		833		833

TABLEAU 2 (suite)

Donateur	Année	Contributions en espèces	Contributions en nature	Total
CONTRIBUTIONS DE GOUVERNEMENTS (suite)				
<u>Nigéria</u>				
Autres fonds d'affectation spéciale	1989	100 000		100 000
		100 000		100 000
<u>Pays-Bas</u>				
Autres fonds d'affectation spéciale	1990	66 747		66 747
		66 747		66 747
<u>République arabe syrienne</u>				
Programme annuel	1988	1 000		1 000
		1 000		1 000
<u>Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord</u>				
Autres fonds d'affectation spéciale	1990	492 126		492 126
		492 126		492 126
<u>Saint-Siège</u>				
Programme annuel	1989	5 000		5 000
		5 000		5 000

TABLEAU 2 (suite)

Donateur	Année	Contributions en espèces	Contributions en nature	Total
CONTRIBUTIONS DE GOUVERNEMENTS (suite)				
<u>Somalie</u>				
Programme annuel	1987	1 515		1 515
Programme annuel	1988	1 176		1 176
Programme annuel	1989	1 189		1 189
		3 880		3 880
<u>Soudan</u>				
Programme annuel	1990	4 545		4 545
		4 545		4 545
<u>Suisse</u>				
Programme annuel	1990	104 823		104 823
Programme annuel	1989	2 000		2 000
Autres fonds d'affectation spéciale	1989	99 822		99 822
		206 645		206 645
<u>Togo</u>				
Autres fonds d'affectation spéciale	1990	5 000		5 000
		5 000		5 000

TABLEAU 2 (suite)

Donateur	Année	Contributions en espèces	Contributions en nature	Total
CONTRIBUTIONS DE GOUVERNEMENTS (suite)				
<u>Viet Nam</u>				
Programme annuel	1990	1 500		1 500
		1 500		1 500
<u>Zaire</u>				
Programme annuel	1988	1 500		1 500
		1 500		1 500
TOTAL DES CONTRIBUTIONS DE GOUVERNEMENTS		3 277 778	12 862 330	16 140 108
CONTRIBUTIONS D'ORGANISATIONS INTERGOUVERNEMENTALES				
<u>AGFUND</u>				
Programme annuel	1987	120 000		120 000
Programme annuel	1989	225 000		225 000
Autres fonds d'affectation spéciale	1988	600 000		600 000
		945 000		945 000

TABLEAU 2 (suite)

Donateur	Année	Contributions en espèces	Contributions en nature	Total
CONTRIBUTIONS D'ORGANISATIONS INTERGOUVERNEMENTALES (suite)				
<u>Communauté économique européenne</u>				
Programme annuel	1990	7 979 515		7 979 515
Programme annuel	1987	83 985		83 985
Programme annuel	1989	1 493 704		1 493 704
Fonds extraordinaire	1990	273 598		273 598
Autres fonds d'affectation spéciale	1990	7 494 552	1 997 248	9 491 800
Autres fonds d'affectation spéciale	1988	95 426		95 426
Autres fonds d'affectation spéciale	1989	586 279	136 713	722 992
		18 007 059	2 133 961	20 141 020
<u>Fonds de l'OPEP</u>				
Programme annuel	1990	80 000		80 000
		80 000		80 000
<u>PNUD</u>				
Autres fonds d'affectation spéciale	1989	171 000		171 000
		171 000		171 000
TOTAL DES CONTRIBUTIONS D'ORGANISATIONS INTERGOUVERNEMENTALES		19 203 059	2 133 961	21 337 020

TABLEAU 2 (suite)

Donateur	Année	Contributions en espèces	Contributions en nature	Total
CONTRIBUTIONS DE SOURCES NON GOUVERNEMENTALES/PRIVEES				
<u>Conseil norvégien pour les réfugiés</u>				
Autres fonds d'affectation spéciale	1990		168 179	168 179
			168 179	168 179
<u>Redd Barna (Norvège)</u>				
Programme annuel	1990	181 759		181 759
		181 759		181 759
TOTAL DES CONTRIBUTIONS DE SOURCES NON GOUVERNEMENTALES/PRIVEES				
		181 759	168 179	349 938
TOTAL GENERAL				
		22 662 596	15 164 470	37 827 066

TABLEAU 3

Programmes générauxAllocations et dépenses au titre du programme annuel
au 31 décembre 1991

(En dollars des Etats-Unis)

Projets par région et pays ou zone	Allocations approuvées par le Comité exécutif	Prélèvements et virements			Dépenses	Solde non engagé
		Prélèvements sur la réserve du programme	Prélèvements sur les allocations globales	Virements entre allocations		
AFRIQUE						
<u>Angola</u>						
Soins et entretien	310 000			-13 782	250 000	46 218
Installation locale	55 300	475 000		2 668	532 968	
Rapatriement	80 800	560 000			623 050	17 750
Appui au programme et administration	716 800			132 411	849 211	
	1 162 900	1 035 000		121 297	2 255 229	63 968
<u>Bénin</u>						
Soins et entretien	31 300				26 765	4 535
	31 300				26 765	4 535
<u>Botswana</u>						
Soins et entretien	61 500				61 000	500
Installation locale	357 500	15 500		10 735	367 235	16 500
Réinstallation	90 000	22 275			112 275	
Rapatriement	20 300				20 300	
Appui au programme et administration	296 500			32 865	329 365	
	825 800	37 775		43 600	890 175	17 000
<u>Burkina Faso</u>						
Soins et entretien	35 900			20 200	56 100	
	35 900			20 200	56 100	
<u>Burundi</u>						
Soins et entretien	109 000				93 413	15 587
Installation locale	291 500	45 377		11 114	336 685	11 306
Appui au programme et administration	236 300				218 916	17 384
	636 800	45 377		11 114	649 014	44 277

TABLEAU 3 (suite)

Projets par région et pays ou zone	Allocations approuvées par le Comité exécutif	Prélèvements et virements			Dépenses	Solde non engagé
		Prélèvements sur la réserve du programme	Prélèvements sur les allocations globales	Virements entre allocations		
AFRIQUE (suite)						
<u>Cameroun</u>						
Soins et entretien	191 200	32 326			223 526	
Installation locale	178 700	17 000		20 533	216 233	
Rapatriement	360 000	36 076		38 000	434 076	
Appui au programme et administration	475 200				453 481	21 719
	1 205 100	85 402		58 533	1 327 316	21 719
<u>Congo</u>						
Installation locale	212 100	3 646		37 833	253 579	
Réinstallation	14 500				7 400	7 100
Rapatriement	30 000	8 891		10 770	49 661	
	256 600	12 537		48 603	310 640	7 100
<u>Côte d'Ivoire</u>						
Soins et entretien	10 590 700			-1 153 173	8 665 949	771 578
	10 590 700			-1 153 173	8 665 949	771 578
<u>Djibouti</u>						
Soins et entretien	1 781 100	120 226		-142 900	1 726 979	31 447
Rapatriement	194 900			142 900	297 000	40 800
Appui au programme et administration	476 400				466 899	9 501
	2 452 400	120 226			2 490 878	81 748
<u>Ethiopie</u>						
Soins et entretien	60 675 400			-9 007 187	51 446 473	221 740
Installation locale	584 100			502 341	969 541	116 900
Réinstallation	74 600				67 376	7 224
Rapatriement	8 000				8 000	
Appui au programme et administration	1 364 500			-355 969	1 003 417	5 114
	62 706 600			-8 860 815	53 494 807	350 978
<u>Gabon</u>						
Installation locale	57 700				57 700	
	57 700				57 700	
<u>Ghana</u>						
Soins et entretien	514 800			31 825	537 965	8 660
	514 800			31 825	537 965	8 660

TABLEAU 3 (suite)

Projets par région et pays ou zone	Allocations approuvées par le Comité exécutif	Prélèvements et virements			Dépenses	Solde non engagé
		Prélèvements sur la réserve du programme	Prélèvements sur les allocations globales	Virements entre allocations		
AFRIQUE (suite)						
Guinée						
Soins et entretien	14 155 100		226 400	-488 320	13 893 180	
	14 155 100		226 400	-488 320	13 893 180	
Guinée-Bissau						
Soins et entretien			249 600		249 600	
			249 600		249 600	
Kenya						
Soins et entretien	3 039 600	1 000 000		5 440 226	9 461 736	18 090
Installation locale	621 000				610 100	10 900
Réinstallation	211 300			32 196	232 196	11 300
Rapatriement	8 500				5 110	3 390
Appui au programme et administration	730 400			10 287	740 687	
	4 610 800	1 000 000		5 482 709	11 049 829	43 680
Lesotho						
Soins et entretien	47 700				43 000	4 700
Installation locale	82 800				54 761	28 039
Appui au programme et administration	147 800			195 666	343 466	
	278 300			195 666	441 227	32 739
Libéria						
Soins et entretien	21 600			63 765	85 365	
	21 600			63 765	85 365	
Malawi						
Soins et entretien	25 018 800			-45 081	24 971 537	2 182
Rapatriement	63 000				10 000	53 000
Appui au programme et administration	459 200				385 513	73 687
	25 541 000			-45 081	25 367 050	128 869
Mali						
Soins et entretien			625 400		625 400	
Installation locale	21 900				21 900	
	21 900		625 400		647 300	

TABLEAU 3 (suite)

Projets par région et pays ou zone	Allocations approuvées par le Comité exécutif	Prélèvements et virements			Dépenses	Solde non engagé
		Prélèvements sur la réserve du programme	Prélèvements sur les allocations globales	Virements entre allocations		
AFRIQUE (suite)						
Mozambique						
Soins et entretien	175 200			-34 942	103 203	37 055
Réinstallation	53 700				5 000	48 700
Appui au programme et administration	502 300			-177 250	323 561	1 489
	731 200			-212 192	431 764	87 244
Namibie						
Soins et entretien			60 000		47 203	12 797
			60 000		47 203	12 797
Niger						
Soins et entretien			126 400		126 400	
			126 400		126 400	
Nigéria						
Soins et entretien	497 400	86 169		2 343	585 912	
Installation locale	39 000				37 500	1 500
Appui au programme et administration	151 800			102 057	253 857	
	688 200	86 169		104 400	877 269	1 500
Ouganda						
Soins et entretien	70 000	29 678			95 378	4 300
Installation locale	2 294 100	2 408		838 515	3 104 523	30 500
Appui au programme et administration	645 800			62 789	708 589	
	3 009 900	32 086		901 304	3 908 490	34 800
République centrafricaine						
Soins et entretien	671 200	34 054		24 020	694 348	34 926
Installation locale	14 100			14 759	15 426	13 433
Rapatriement	36 000	10 785		66 760	112 634	911
	721 300	44 839		105 539	822 408	49 270

TABLEAU 3 (suite)

Projets par région et pays ou zone	Allocations approuvées par le Comité exécutif	Prélèvements et virements			Dépenses	Solde non engagé
		Prélèvements sur la réserve du programme	Prélèvements sur les allocations globales	Virements entre allocations		
AFRIQUE (suite)						
République-Unie de Tanzanie						
Soins et entretien	254 200			80 604	272 873	61 931
Installation locale	919 900			-19 466	817 812	82 622
Réinstallation	5 000				3 500	1 500
Rapatriement	15 000	20 650			34 250	1 400
Appui au programme et administration	646 100				633 068	13 032
	1 840 200	20 650		61 138	1 761 503	160 485
Rwanda						
Soins et entretien	141 100	321 000			461 850	250
Installation locale	353 800	3 000		115 100	437 696	34 204
Rapatriement			27 800		27 800	
Appui au programme et administration	302 600				296 095	6 505
	797 500	324 000	27 800	115 100	1 223 441	40 959
Sénégal						
Soins et entretien	741 800		91 200	18 101	850 037	1 064
Installation locale	2 122 400	7 319		404 280	2 427 734	106 265
Réinstallation	174 400			14 451	188 851	
Appui au programme et administration	815 300			43 566	858 866	
	3 853 900	7 319	91 200	480 398	4 325 488	107 329
Sierra Leone						
Soins et entretien	2 545 300			-342 765	2 038 273	164 262
Installation locale	5 300				3 900	1 400
	2 550 600			-342 765	2 042 173	165 662
Somalie						
Soins et entretien	3 413 600			34 942	3 448 542	
Installation locale	348 100			165 401	333 501	180 000
Rapatriement	62 900			975	63 875	
Appui au programme et administration	815 800			462 398	1 278 198	
	4 640 400			663 716	5 124 116	180 000
Soudan						
Soins et entretien	3 842 400	290 700		717 600	4 834 700	16 000
Installation locale	7 601 300			1 773 234	9 335 069	39 465
Réinstallation	155 400			-51 565	103 738	97
Rapatriement	174 500			36 200	195 205	15 495
Appui au programme et administration	2 067 000			283 447	2 350 447	
	13 840 600	290 700		2 758 916	16 819 159	71 057

TABLEAU 3 (suite)

Projets par région et pays ou zone	Allocations approuvées par le Comité exécutif	Prélèvements et virements			Dépenses	Solde non engagé
		Prélèvements sur la réserve du programme	Prélèvements sur les allocations globales	Virements entre allocations		
AFRIQUE (suite)						
<u>Swaziland</u>						
Soins et entretien	1 238 900	26 666		9 265	1 259 313	15 518
Installation locale	282 200				275 400	6 800
Réinstallation	5 300				2 000	3 300
Appui au programme et administration	293 000			27 892	320 892	
	1 819 400	26 666		37 157	1 857 605	25 618
<u>Togo</u>						
Soins et entretien	152 200			-5 804	133 496	12 900
Installation locale	10 200				10 200	
	162 400			-5 804	143 696	12 900
<u>Zaïre</u>						
Soins et entretien	2 765 500			-52 305	2 663 931	49 264
Installation locale	1 482 900			-18 789	1 397 111	67 000
Réinstallation	12 000				11 000	12 000
Rapatriement	79 800				57 700	22 100
Appui au programme et administration	812 700			437 638	1 250 338	
	5 152 900			366 544	5 369 080	150 364
<u>Zambie</u>						
Soins et entretien	524 000			10 201	446 052	88 149
Installation locale	1 462 100			-25 436	1 361 649	75 015
Réinstallation	15 000				11 000	4 000
Rapatriement	70 000				63 650	6 350
Appui au programme et administration	539 000			159 175	698 175	
	2 610 100			143 940	2 580 526	173 514
<u>Zimbabwe</u>						
Soins et entretien	2 812 900			-583 826	2 157 474	71 600
Installation locale		214 282			214 282	
Rapatriement	17 200				3 000	14 200
Appui au programme et administration	303 600			23 404	327 004	
	3 133 700	214 282		-560 422	2 701 760	85 800

TABLEAU 3 (suite)

Projets par région et pays ou zone	Allocations approuvées par le Comité exécutif	Prélèvements et virements			Dépenses	Solde non engagé
		Prélèvements sur la réserve du programme	Prélèvements sur les allocations globales	Virements entre allocations		
AFRIQUE (suite)						
Autres pays d'Afrique de l'Ouest						
Soins et entretien	49 000				33 780	15 220
Réinstallation	25 000				25 000	
Rapatriement	70 000			110 000	170 000	10 000
	144 000			110 000	228 780	25 220
TOTAL POUR LA REGION	170 801 600	3 383 028	1 406 800	256 892	172 886 950	2 961 370
AFRIQUE DU NORD, MOYEN-ORIENT ET ASIE DU SUD-OUEST						
Afghanistan						
Soins et entretien	65 000			-26 700	24 000	14 300
	65 000			-26 700	24 000	14 300
Algérie						
Soins et entretien	3 088 100	218		300 000	3 365 520	22 798
Appui au programme et administration	241 400			50 249	291 649	
	3 329 500	218		350 249	3 657 169	22 798
Chypre						
Soins et entretien	115 000			-14 500	69 100	31 400
	115 000			-14 500	69 100	31 400
Egypte						
Soins et entretien	37 600	15 000		15 000	67 573	27
Installation locale	264 700			26 631	286 777	4 554
Réinstallation	30 000	8 461		6 700	39 055	6 106
Appui au programme et administration	496 000			204 857	700 857	
	828 300	23 461		253 188	1 094 262	10 687
Emirats arabes unis						
Soins et entretien	45 100				45 100	
	45 100				45 100	

TABLEAU 3 (suite)

Projets par région et pays ou zone	Allocations approuvées par le Comité exécutif	Prélèvements et virements			Dépenses	Solde non engagé
		Prélèvements sur la réserve du programme	Prélèvements sur les allocations globales	Virements entre allocations		
AFRIQUE DU NORD, MOYEN-ORIENT ET ASIE DU SUD-OUEST (suite)						
<u>Iran (République islamique d')</u>						
Soins et entretien	150 000				150 000	
Installation locale	12 654 200			62 845	12 650 629	66 416
Appui au programme et administration	637 100			8 119	645 219	
	13 441 300			70 964	13 445 848	66 416
<u>Iraq</u>						
Réinstallation	748 700	81 000		-155 006	667 757	6 937
	748 700	81 000		-155 006	667 757	6 937
<u>Jamahiriya arabe libyenne</u>						
Soins et entretien			266 799		266 799	
			266 799		266 799	
<u>Liban</u>						
Installation locale	69 700				56 582	13 118
Appui au programme et administration	258 500				232 624	25 876
	328 200				289 206	38 994
<u>Maroc</u>						
Soins et entretien	108 100	1 883		-21 630	81 428	6 925
Installation locale	17 500	3 007			19 507	1 000
	125 600	4 890		-21 630	100 935	7 925
<u>Mauritanie</u>						
Installation locale			188 015		188 015	
			188 015		188 015	
<u>Moyen-Orient</u>						
Soins et entretien	122 000				122 000	
Installation locale	274 800			-11 700	263 000	100
Réinstallation	17 000				11 800	5 200
	413 800			-11 700	396 800	5 300

TABLEAU 3 (suite)

Projets par région et pays ou zone	Allocations approuvées par le Comité exécutif	Prélèvements et virements			Dépenses	Solde non engagé
		Prélèvements sur la réserve du programme	Prélèvements sur les allocations globales	Virements entre allocations		
AFRIQUE DU NORD, MOYEN-ORIENT ET ASIE DU SUD-OUEST (suite)						
<u>Pakistan</u>						
Soins et entretien	30 555 100			-1 063 270	29 368 744	123 086
Réinstallation	101 800			-36 538	65 045	217
Appui au programme et administration	2 223 000			-263 225	1 905 299	54 476
	32 879 900			-1 363 033	31 339 088	177 779
<u>Tunisie</u>						
Installation locale	81 300	563		-11 300	70 563	
	81 300	563		-11 300	70 563	
<u>Yémen</u>						
Soins et entretien	6 700	1 736			8 436	
Installation locale	317 300			47 571	364 871	
	324 000	1 736		47 571	373 307	
TOTAL POUR LA REGION	52 725 700	111 868	454 814	-881 897	52 027 949	382 536
AMERIQUE LATINE ET CARAIBES						
<u>Argentine</u>						
Soins et entretien						
Installation locale	500 900			178 673	678 929	644
Réinstallation	8 000	12 000			20 000	
Rapatriement	168 000				167 964	36
Appui au programme et administration	400 100			351	400 451	
	1 077 000	12 000		179 024	1 267 344	680
<u>Belize</u>						
Installation locale	487 000	31 900		14 951	533 851	
Appui au programme et administration	76 800			11 562	88 362	
	563 800	31 900		26 513	622 213	
<u>Bolivie</u>						
Soins et entretien	100 000			50 000	150 000	
	100 000			50 000	150 000	

TABLEAU 3 (suite)

Projets par région et pays ou zone	Allocations approuvées par le Comité exécutif	Prélèvements et virements			Dépenses	Solde non engagé
		Prélèvements sur la réserve du programme	Prélèvements sur les allocations globales	Virements entre allocations		
AMÉRIQUE LATINE ET CARAIBES (suite)						
<u>Brésil</u>						
Soins et entretien	90 000			20 000	110 000	
Appui au programme et administration	216 900			-1 765	213 774	1 361
	306 900			18 235	323 774	1 361
<u>Chili</u>						
Soins et entretien	51 200	10 500			59 174	2 526
Appui au programme et administration	201 700			1 765	203 465	
	252 900	10 500		1 765	262 639	2 526
<u>Colombie</u>						
Soins et entretien	35 300				35 300	
	35 300				35 300	
<u>Costa Rica</u>						
Installation locale	2 526 800			-26 757	2 271 643	228 400
Rapatriement	83 500			40 100	123 600	
Appui au programme et administration	730 600			-1 563	722 732	6 305
	3 340 900			11 780	3 117 975	234 705
<u>El Salvador</u>						
Installation locale	179 100			10 093	189 193	
Appui au programme et administration	172 700				166 250	6 450
	351 800			10 093	355 443	6 450
<u>Equateur</u>						
Soins et entretien	109 000				95 980	13 020
	109 000				95 980	13 020
<u>Guatemala</u>						
Soins et entretien	216 200			37 712	253 912	
Rapatriement	90 000				65 000	25 000
Appui au programme et administration	44 100			-9 999	34 101	
	350 300			27 713	353 013	25 000

TABLEAU 3 (suite)

Projets par région et pays ou zone	Allocations approuvées par le Comité exécutif	Prélèvements et virements			Dépenses	Solde non engagé
		Prélèvements sur la réserve du programme	Prélèvements sur les allocations globales	Virements entre allocations		
AMERIQUE LATINE ET CARAIBES (suite)						
Honduras						
Soins et entretien						
Installation locale	187 900	400		-65 000	117 062	6 238
Rapatriement	1 604 700			-61 064	1 543 636	
Appui au programme et administration	448 200			-9 771	437 015	1 414
	2 240 800	400		-135 835	2 097 713	7 652
Mexique						
Soins et entretien	2 230 500			-20 908	2 179 592	30 000
Installation locale	4 709 300	146 600		-89 695	4 761 752	4 453
Réinstallation	14 400	700		-1 000	14 100	
Rapatriement	215 000	18 000			135 000	98 000
Appui au programme et administration	916 600			9 420	926 020	
	8 085 800	165 300		-102 183	8 016 464	132 453
Nicaragua						
Installation locale	54 800			18 500	67 900	5 400
Rapatriement	221 000	65 700			286 700	
Appui au programme et administration	268 200			-50 024	169 420	48 756
	544 000	65 700		-31 524	524 020	54 156
Panama						
Installation locale	181 300	22 500			181 200	22 600
	181 300	22 500			181 200	22 600
Paraguay						
Soins et entretien	17 500				17 500	
	17 500				17 500	
Pérou						
Soins et entretien	65 000				65 000	
	65 000				65 000	
Uruguay						
Soins et entretien	120 000				120 000	
	120 000				120 000	

TABLEAU 3 (suite)

Projets par région et pays ou zone	Allocations approuvées par le Comité exécutif	Prélèvements et virements			Dépenses	Solde non engagé
		Prélèvements sur la réserve du programme	Prélèvements sur les allocations globales	Virements entre allocations		
AMERIQUE LATINE ET CARAIBES (suite)						
<u>Venezuela</u>						
Soins et entretien	49 700				47 459	2 241
Appui au programme et administration	573 400			15 674	589 074	
	623 100			15 674	636 533	2 241
<u>Pays du nord de l'Amérique latine</u>						
Installation locale	151 700				147 500	4 200
Rapatriement	540 000	7 800		-31 600	498 179	18 021
	691 700	7 800		-31 600	645 679	22 221
<u>Pays du nord-ouest de l'Amérique latine</u>						
Soins et entretien	20 000				20 000	
Rapatriement	96 400				96 400	
	116 400				116 400	
<u>Pays du sud de l'Amérique latine</u>						
Rapatriement	30 000				30 000	
	30 000				30 000	
TOTAL POUR LA REGION	19 203 500	316 100		39 655	19 034 190	525 065
ASIE DE L'EST ET DU SUD-EST ET OCEANIE						
<u>Australie</u>						
Soins et entretien	20 000				14 999	5 001
Appui au programme et administration	526 600			-72 605	436 851	17 144
	546 600			-72 605	451 850	22 145
<u>Banladesh</u>						
Soins et entretien	173 500				159 537	13 963
	173 500				159 537	13 963

TABLEAU 3 (suite)

Projets par région et pays ou zone	Allocations approuvées par le Comité exécutif	Prélèvements et virements			Dépenses	Solde non engagé
		Prélèvements sur la réserve du programme	Prélèvements sur les allocations globales	Virements entre allocations		
ASIE DE L'EST ET DU SUD-EST ET OCEANIE (suite)						
Chine						
Soins et entretien	100 000	56 500		100 000	256 320	180
Installation locale	3 000 000	1 000 000			4 000 000	
Appui au programme et administration	286 600				276 420	10 180
	3 386 600	1 056 500		100 000	4 532 740	10 360
Hong-kong						
Soins et entretien	3 844 700			-84 839	3 750 373	9 488
Réinstallation	371 800			72 500	444 300	
Appui au programme et administration	439 600			19 990	459 590	
	4 656 100			7 651	4 654 263	9 488
Inde						
Soins et entretien	4 313 700			-686 550	3 349 409	277 741
Installation locale	52 800				35 184	17 616
Rapatriement	164 400				122 600	41 800
Appui au programme et administration	226 300			728	227 028	
	4 757 200			-685 822	3 734 221	337 157
Indonésie						
Soins et entretien	208 700				208 700	
Appui au programme et administration	413 000			133 608	546 608	
	621 700			133 608	755 308	
Japon						
Soins et entretien	1 771 800			-100 000	1 590 476	81 324
Appui au programme et administration	1 494 300			-193 014	1 300 914	372
	3 266 100			-293 014	2 891 390	81 696
Malaisie						
Soins et entretien	878 000				866 900	11 100
Installation locale	610 300				608 937	1 363
Réinstallation	284 000				284 000	
Appui au programme et administration	700 500			-217 708	464 309	18 483
	2 472 800			-217 708	2 224 146	30 946

TABLEAU 3 (suite)

Projets par région et pays ou zone	Allocations approuvées par le Comité exécutif	Prélèvements et virements			Dépenses	Solde non engagé
		Prélèvements sur la réserve du programme	Prélèvements sur les allocations globales	Virements entre allocations		
ASIE DE L'EST ET DU SUD-EST ET OCEANIE (suite)						
<u>Népal</u>						
Soins et entretien	121 500	125 000		69 500	316 000	
Appui au programme et administration	180 800			7 274	168 074	
	302 300	125 000		76 774	504 074	
<u>Papouasie-Nouvelle-Guinée</u>						
Installation locale	1 065 600	9 663		199 700	1 265 300	9 663
Rapatriement	10 000	37 093			47 093	
Appui au programme et administration	182 100			76 098	258 198	
	1 257 700	46 756		275 798	1 570 591	9 663
<u>Philippines</u>						
Soins et entretien	173 700			-2 500	152 711	18 489
Installation locale	243 800	6 169		2 500	252 469	
Réinstallation	5 617 200	19 212		1 000 425	6 621 191	15 646
Appui au programme et administration	294 200			-40 594	237 737	15 869
	6 328 900	25 381		959 831	7 264 108	50 004
<u>République de Corée</u>						
Soins et entretien	242 700				190 109	52 591
	242 700				190 109	52 591
<u>République démocratique populaire lao</u>						
Appui au programme et administration	121 500			40 594	162 094	
	121 500			40 594	162 094	
<u>Singapour</u>						
Soins et entretien	353 800	35 200			360 800	28 200
Appui au programme et administration	278 900			-51 024	225 542	2 334
	632 700	35 200		-51 024	586 342	30 534
<u>Sri Lanka</u>						
Appui au programme et administration	282 400			-68 117	214 283	
	282 400			-68 117	214 283	

TABLEAU 3 (suite)

Projets par région et pays ou zone	Allocations approuvées par le Comité exécutif	Prélèvements et virements			Dépenses	Solde non engagé
		Prélèvements sur la réserve du programme	Prélèvements sur les allocations globales	Virements entre allocations		
ASIE DE L'EST ET DU SUD-EST ET OCEANIE (suite)						
<u>Thaïlande</u>						
Soins et entretien	13 997 400			-178 562	13 143 738	675 100
Réinstallation	1 129 400	2 727		15 130	1 136 757	10 590
Appui au programme et administration	1 193 900			51 024	1 243 865	1 059
	16 320 700	2 727		-112 408	15 524 360	686 659
<u>Viet Nam</u>						
Installation locale	500 000			122 000	500 000	122 000
Réinstallation	120 000				71 500	48 500
Appui au programme et administration	551 000			-141 196	393 314	16 490
	1 171 000			-19 196	964 814	186 990
<u>Autres pays d'Asie</u>						
Réinstallation	1 695 600	326 589		176 132	1 975 976	222 345
	1 695 600	326 589		176 132	1 975 976	222 345
TOTAL POUR LA REGION	48 236 100	1 618 153		250 494	48 360 206	1 744 541
EUROPE ET AMERIQUE DU NORD						
<u>Allemagne</u>						
Installation locale	564 800				483 000	81 800
Appui au programme et administration	1 382 800			-26 104	1 329 914	26 782
	1 947 600			-26 104	1 812 914	108 582
<u>Autriche</u>						
Installation locale	261 200				256 214	4 986
Appui au programme et administration	521 400			1 718	516 556	6 562
	782 600			1 718	772 770	11 548
<u>Belgique</u>						
Installation locale	45 200				45 200	
Appui au programme et administration	892 000			388	882 538	9 850
	937 200			388	927 738	9 850

TABLEAU 3 (suite)

Projets par région et pays ou zone	Allocations approuvées par le Comité exécutif	Prélèvements et virements			Dépenses	Solde non engagé
		Prélèvements sur la réserve du programme	Prélèvements sur les allocations globales	Virements entre allocations		
EUROPE ET AMERIQUE DU NORD (suite)						
<u>Canada</u>						
Installation locale	393 000					
Appui au programme et administration	515 500			106 091	393 000 621 591	
	908 500			106 091	1 014 591	
<u>Espagne</u>						
Installation locale	423 200			2 666	425 866	
Rapatriement	7 300				7 002	298
Appui au programme et administration	328 400			7 520	335 920	
	758 900			10 186	768 788	298
<u>Etats-Unis d'Amérique</u>						
Installation locale	469 500					
Réinstallation	114 600			-2 666 21 450	466 681 136 050	153
Appui au programme et administration	1 022 300			-36 337	946 882	39 081
	1 606 400			-17 553	1 549 613	39 234
<u>France</u>						
Installation locale	793 300	9 491				
Rapatriement	59 000			14 139	816 930	
Appui au programme et administration	968 000			70 000 -98 995	129 000 869 005	
	1 820 300	9 491		-14 856	1 814 935	
<u>Grèce</u>						
Soins et entretien	1 337 700	5 569				
Installation locale	62 700			47 323	1 390 592	
Appui au programme et administration	96 200			-10 785 26 329	49 698 106 752	2 217 15 777
	1 496 600	5 569		62 867	1 547 042	17 994
<u>Hongrie</u>						
Soins et entretien			27 578		27 578	
Installation locale	1 000 000			-80 059	750 000	169 941
Appui au programme et administration	191 500			141 196	332 696	
	1 191 500		27 578	61 137	1 110 274	169 941
<u>Irlande</u>						
Installation locale	14 200			-1 200	4 400	8 600
	14 200			-1 200	4 400	8 600

TABLEAU 3 (suite)

Projets par région et pays ou zone	Allocations approuvées par le Comité exécutif	Prélèvements et virements			Dépenses	Solde non engagé
		Prélèvements sur la réserve du programme	Prélèvements sur les allocations globales	Virements entre allocations		
EUROPE ET AMERIQUE DU NORD (suite)						
<u>Italie</u>						
Soins et entretien	1 568 000			33 085	1 601 085	
Installation locale	276 400			9 009	285 409	
Réinstallation	13 900				13 900	
Appui au programme et administration	1 448 000			107 334	1 555 334	
	3 306 300			149 428	3 455 728	
<u>Malte</u>						
Soins et entretien	37 500	2 300			39 800	
	37 500	2 300			39 800	
<u>Pays-Bas</u>						
Appui au programme et administration	181 500				141 115	40 385
	181 500				141 115	40 385
<u>Pologne</u>						
Installation locale			227 565		227 565	
			227 565		227 565	
<u>Portugal</u>						
Installation locale	213 600			79 254	292 854	
Appui au programme et administration	20 000				4 100	15 900
	233 600			79 254	296 954	15 900
<u>Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord</u>						
Installation locale	457 200			700	457 838	62
Rapatriement	100 000			500	100 500	
Appui au programme et administration	780 300			-2 106	771 669	6 525
	1 337 500			-906	1 330 007	6 587
<u>Suède</u>						
Installation locale	247 000			-44 006	202 237	757
Appui au programme et administration	596 200			-88 750	505 534	1 916
	843 200			-132 756	707 771	2 673

TABLEAU 3 (suite)

Projets par région et pays ou zone	Allocations approuvées par le Comité exécutif	Prélèvements et virements			Dépenses	Solde non engagé
		Prélèvements sur la réserve du programme	Prélèvements sur les allocations globales	Virements entre allocations		
EUROPE ET AMERIQUE DU NORD (suite)						
<u>Suisse</u>						
Installation locale	458 400	5 000			463 400	
	458 400	5 000			463 400	
<u>Turquie</u>						
Soins et entretien	1 015 900					
Installation locale	31 600			13 106	1 023 669	5 337
Réinstallation	294 600			1 113	32 713	
Appui au programme et administration	259 800			181 242	470 843	4 999
				271 160	530 960	
	1 601 900			466 621	2 058 185	10 336
<u>Yougoslavie</u>						
Soins et entretien	4 364 700	200 000			3 680 000	884 700
Réinstallation	292 100			28 557	320 657	
Appui au programme et administration	455 300			10 008	465 308	
	5 112 100	200 000		38 565	4 465 965	884 700
<u>Autres pays d'Europe</u>						
Soins et entretien	382 500		85 800	-258 333	207 614	2 353
	382 500		85 800	-258 333	207 614	2 353
TOTAL POUR LA REGION	24 958 300	222 360	340 943	524 547	24 717 169	1 328 981
ALLOCATIONS GLOBALES						
Soins et entretien	11 474 100	715 325	-1 759 177	-143 000	10 083 324	203 924
Secours d'urgence	498 600	82 233			464 825	116 008
Installation locale	1 496 200	395 900	-415 580	-308 290	1 034 881	133 349
Réserve du programme	7 500 000	-7 478 428				21 572
Réinstallation	724 100	47 653		433 650	1 202 922	2 481
Rapatriement	542 800		-27 800	15 000	515 000	15 000
Appui au programme et administration	20 875 300	585 808		-187 051	21 035 764	238 293
TOTAL POUR LES REGIONES	43 111 100	-5 651 509	-2 202 557	-189 691	34 336 716	730 627
TOTAL POUR LE PROGRAMME ANNUEL	359 036 300				351 363 180	7 673 120

TABLEAU 3 (suite)

Allocations et dépenses au titre du Fonds extraordinaire
au 31 décembre 1991

(En dollars des Etats-Unis)

	Allocations	Virements	Dépenses	Solde non engagé
Angola		490 000	490 000	
Burundi		291 049	291 002	47
Djibouti		1 831 985	1 812 890	19 095
Ethiopie		1 000 000	1 000 000	
Kenya		1 200 000	1 200 000	
Malawi		865 500	865 500	
République centrafricaine		719 848	719 848	1 000
Soudan		4 300 405	4 071 331	229 074
Zaïre		1 129 931	1 129 931	
Total pour la région		11 828 718	11 579 502	249 216
Bangladesh		100 000	100 000	
Cambodge		30 000	30 000	
Chine		50 000	50 000	
Philippines		50 000	49 963	37
Total pour la région		230 000	229 963	37
Hongrie		2 900 000	2 900 000	
Italie		93 400	80 860	12 540
Yougoslavie		1 064 000	1 050 000	14 000
Total pour la région		4 057 400	4 030 860	26 540
Cuba		265 000	265 000	
Honduras		123 000	123 000	
Venezuela		200 000	200 000	
Total pour la région		588 000	588 000	
Mauritanie		497 581	495 599	1 982
Yémen		710 025	710 025	
Total pour la région		1 207 606	1 205 624	1 982
Allocations globales	20 000 000	(17 911 724)	985 553	1 102 723
Total pour les régions	20 000 000	(17 911 724)	985 553	1 102 723
TOTAL POUR LE FONDS EXTRAORDINAIRE	20 000 000	--	18 619 502	1 380 498

TABLEAU 4

Comptes spéciauxFonds alloués et dépenses en 1991

(En dollars des Etats-Unis)

Fonds/pays	Fonds alloués	Dépenses	Solde non engagé
FONDS D'EDUCATION DES REFUGIES			
Algérie	39 837	30 907	8 930
Amérique latine			
Pays du nord-ouest de l'Amérique latine	13 550	13 550	
Pays du sud de l'Amérique latine	85 800	85 800	
Argentine	14 230	14 200	30
Bangladesh	29 688	29 688	
Botswana	91 852	67 614	24 238
Brésil	25 000	25 000	
Burkina Faso	41 202	41 202	
Burundi	136 771	136 771	
Cameroun	82 837	82 837	
Colombie	2 500	2 500	
Congo	244 916	244 916	
Costa Rica	22 700	16 629	6 071
Côte d'Ivoire	55 600	55 600	
Egypte	166 700	166 409	291
Ethiopie	67 700	67 700	
Gabon	41 071	41 071	
Ghana	34 200	34 200	
Guinée	3 350	3 350	
Inde	44 400	40 534	3 866
Italie	65 500	62 977	2 523
Kenya	48 000	32 900	15 100
Lesotho	80 333	80 333	
Mali	59 900	59 900	
Maroc	56 136	56 136	
Mexique	86 800	86 800	
Moyen-Orient	50 000	40 395	9 605
Niger	43 300	43 300	
Nigéria	35 500	34 290	1 210
Ouganda	23 500	20 379	3 121
Pakistan	81 200	69 827	11 373
Panama	14 150	12 000	2 150
Papouasie-Nouvelle-Guinée	22 000	22 000	
République centrafricaine	12 500	12 491	9

TABLEAU 4 (suite)

Fonds/pays	Fonds alloués	Dépenses	Solde non engagé
République dominicaine	4 600	3 189	1 411
République-Unie de Tanzanie	50 500	40 000	10 500
Rwanda	246 368	244 768	1 600
Sénégal	279 417	279 417	
Soudan	245 000	245 000	
Swaziland	54 200	54 200	
Togo	77 100	77 100	
Tunisie	34 000	19 149	14 851
Zaire	320 000	320 000	
Zambie	38 600	38 600	
Allocations globales	83 122	80 000	3 122
Total, Compte d'éducation	3 355 630	3 235 629	120 001
Fonds pour le logement du personnel a/	754 065	212 405	541 660

a/ Voir tableau 7.

TABLEAU 5

Programmes spéciauxDisponibilités et dépenses en 1991

(En dollars des Etats-Unis)

Fonds/pays	Total des fonds	Dépenses		Solde non engagé
		En espèces	En nature	
PROGRAMME DE RAPATRIEMENT DES REFUGIES AFGHANS				
<u>Afghanistan</u>				
Rapatricment		1 040 000		
	2 763 713	1 040 000		1 723 713
<u>Iran (République islamique d')</u>				
	1 157 144			1 157 444
<u>Pakistan</u>				
Rapatricment		4 720 750		
	6 163 785	4 720 750		1 443 035
<u>Allocations globales</u>				
Rapatricment		3 770 784		
	5 898 839	3 770 784		2 128 055
TOTAL, PROGRAMME DE RAPATRIEMENT DES REFUGIES AFGHANS	15 983 781	9 531 534		6 452 247

TABLEAU 5 (suite)

Fonds/pays	Total des fonds	Dépenses		Solde non engagé
		En espèces	En nature	
RAPATRIES KAMPUCHEENS				
<u>Cambodge</u>				
Appui au programme et administration		183 874		
Soins et entretien		2 337 964		
Rapatriement		15 765 332		
	19 030 367	18 287 170		743 197
<u>Thaïlande</u>				
Rapatriement		664 832		
	740 741	664 832		75 909
<u>Allocations globales</u>				
Rapatriement		206 500		
	206 500	206 500		
TOTAL, RAPATRIES KAMPUCHEENS	19 977 608	19 158 502		819 106
RAPATRIES MOZAMBICAINS				
<u>Mozambique</u>				
Installation locale		3 875 331		
	6 026 468	3 875 331		2 151 137
TOTAL, RAPATRIES MOZAMBICAINS	6 026 468	3 875 331		2 151 137

TABLEAU 5 (suite)

Fonds/pays	Total des fonds	Dépenses		Solde non engagé
		En espèces	En nature	
AIDE D'URGENCE A LA CORNE DE L'AFRIQUE				
<u>Ethiopie</u>				
Soins et entretien		200 000		
Installation locale		21 865 797		
Rapatriement		300 000		
	30 035 224	22 365 797		7 669 427
<u>Somalie</u>				
Installation locale		105 334		
Rapatriement		2 682 526		
	7 909 001	2 787 860		5 121 141
<u>Soudan</u>				
Rapatriement		9 300 000		
	9 300 000	9 300 000		
<u>Allocations globales</u>				
Installation locale		220 000		
Rapatriement		3 170 656		
	3 390 656	3 390 656		
TOTAL, AIDE D'URGENCE A LA CORNE DE L'AFRIQUE	50 634 881	37 844 313		12 790 568

TABLEAU 5 (suite)

Fonds/pays	Total des fonds	Dépenses		Solde non engagé
		En espèces	En nature	
OPERATION DE CHYPRE				
<u>Chypre</u>				
Appui au programme et administration		446 642		
Soins et entretien		9 930 811		
	10 906 813	10 377 453		529 360
TOTAL, OPERATION DE CHYPRE	10 906 813	10 377 453		529 360
RAPATRIEMENT AU SAHARA OCCIDENTAL				
<u>Algérie</u>				
Rapatricment		4 434 783	466 667	
	15 968 495	4 434 783	466 667	11 067 045
<u>Allocations globales</u>				
Rapatricment		879 305		
	3 188 097	879 305		2 308 792
TOTAL, RAPATRIEMENT AU SAHARA OCCIDENTAL	19 156 592	5 314 088	466 667	13 375 837

TABLEAU 5 (suite)

Fonds/pays	Total des fonds	Dépenses		Solde non engagé
		En espèces	En nature	
RAPATRIEMENT EN AFRIQUE DU SUD				
<u>Afrique du Sud</u>				
Rapatricment		9 546 949		
	20 758 225	9 546 949		11 211 276
<u>Lesotho</u>				
Rapatricment		18 850		
	18 850	18 850		
<u>République-Unie de Tanzanie</u>				
Rapatricment		16 536		
	16 536	16 536		
<u>Swaziland</u>				
Rapatricment		14 449		
	14 449	14 449		
<u>Zimbabwe</u>				
Rapatricment		46 301		
	46 301	46 301		

TABLEAU 5 (suite)

Fonds/pays	Total des fonds	Dépenses		Solde non engagé
		En espèces	En nature	
RAPATRIEMENT EN AFRIQUE DU SUD (suite)				
<u>Allocations globales</u>				
Rapatricement		4 031 956		
	5 123 518	4 031 956		1 091 562
TOTAL, RAPATRIEMENT EN AFRIQUE DU SUD	25 977 879	13 675 041		12 302 838
PLAN D'ACTION GLOBAL EN FAVEUR DES REFUGIES INDOCHINOIS				
<u>Chine</u>				
Rapatricement		150 000		
	150 522	150 000		522
<u>Hong-kong</u>				
Soins et entretien		14 941 882		
Rapatricement		1 168 514		
	18 636 726	16 110 396		2 526 330
<u>Indonésie</u>				
Soins et entretien		5 515 519		
Rapatricement		640 823		
	6 711 609	6 156 342		555 267

TABLEAU 5 (suite)

Fonds/pays	Total des fonds	Dépenses		Solde non engagé
		En espèces	En nature	
<u>Japon</u>				
Soins et entretien		1 144 370		
	1 205 777	1 144 370		61 407
<u>Malaisie</u>				
Soins et entretien		7 370 877		
Rapatriement		277 220		
	8 601 300	7 648 097		953 203
<u>Philippines</u>				
Soins et entretien		2 494 751		
Installation locale		2 579 777		
Rapatriement		224 600		
	6 233 449	5 299 128		934 321
<u>République démocratique populaire lao</u>				
Appui au programme et administration		58 982		
Soins et entretien		1 124 029		
	1 841 049	1 183 011		658 038
<u>Singapour</u>				
	246			246

TABLEAU 5 (suite)

Fonds/pays	Total des fonds	Dépenses		Solde non engagé
		En espèces	En nature	
<u>Thaïlande</u>				
Soins et entretien		5 097 077		
Rapatriement		621 584		
	7 035 591	5 718 661		1 316 930
<u>Viet Nam</u>				
Soins et entretien		678 156		
Installation locale		7 014 185		
Réinstallation		829 600		
	9 198 663	8 521 941		676 722
<u>Allocations globales</u>				
Soins et entretien		1 930 861		
Rapatriement		5 847 843		
	10 139 902	7 778 704		2 361 198
TOTAL, PLAN D'ACTION GLOBAL EN FAVEUR DES REFUGIES INDOCHINOIS				
	69 754 834	59 710 650		10 044 184
ASSISTANCE HUMANITAIRE EN YOUGOSLAVIE				
<u>Yougoslavie</u>				
Secours d'urgence		214 997		
	5 532 275	214 997		5 317 278
TOTAL, ASSISTANCE HUMANITAIRE EN YOUGOSLAVIE				
	5 532 275	214 997		5 317 278

TABLEAU 5 (suite)

Fonds/pays	Total des fonds	Dépenses		Solde non engagé
		En espèces	En nature	
RAPATRIES NICARAGUAYENS				
<u>Costa Rica</u>				
Rapatriement		1 128 986		
	1 128 986	1 128 986		
<u>Honduras</u>				
	1 319 650			1 319 650
<u>Nicaragua</u>				
Installation locale		6 773 792		
	7 075 060	6 773 792		301 268
<u>Allocations globales</u>				
Rapatriement		2 602 372		
	3 105 251	2 602 372		502 879
TOTAL, RAPATRIES NICARAGUAYENS	12 628 947	10 505 150		2 123 797
PLAN D'ACTION HUMANITAIRE POUR LE MOYEN-ORIENT				
<u>Iran (République islamique d')</u>				
Secours d'urgence		40 493 535	1 455 168	
	43 536 125	40 493 535	1 455 168	1 587 422

TABLEAU 5 (suite)

Fonds/pays	Total des fonds	Dépenses		Solde non engagé
		En espèces	En nature	
<u>Iraq</u>				
Secours d'urgence		57 594 132	6 486 171	
Rapatriement		44 355		
	64 592 843	57 638 487	6 486 171	468 185
<u>Jordanie</u>				
Secours d'urgence		1 884 532		
	2 071 212	1 884 532		186 680
<u>Koweït</u>				
Secours d'urgence		1 000 000		
	1 055 000	1 000 000		55 000
<u>Moyen-Orient</u>				
Secours d'urgence		70 177 871	23 963 649	
	98 494 838	70 177 871	23 963 649	4 353 318
<u>République arabe syrienne</u>				
Soins et entretien		4 011		
Secours d'urgence		1 106 400		
	1 126 219	1 110 411		15 808

TABLEAU 5 (suite)

Fonds/pays	Total des fonds	Dépenses		Solde non engagé
		En espèces	En nature	
<u>Turquie</u>				
Secours d'urgence		3 000 000	4 200 238	
	10 814 203	3 000 000	4 200 238	3 613 965
<u>Allocations globales</u>				
Secours d'urgence		6 848 467		
	6 848 467	6 848 467		
TOTAL, PLAN D'ACTION HUMANITAIRE POUR LE MOYEN-ORIENT				
	228 538 907	182 153 303	36 105 226	10 280 378
AUTRES FONDS D'AFFECTION SPECIALE				
<u>Algérie</u>				
Soins et entretien		371 879	634 276	
	1 128 535	371 879	634 276	122 380
<u>Allemagne</u>				
Installation locale		324 672		
	1 388 125	324 672		1 063 453
<u>Angola</u>				
	243 016			243 016

TABLEAU 5 (suite)

Fonds/pays	Total des fonds	Dépenses		Solde non engagé
		En espèces	En nature	
Australie				
Installation locale		420 075		
	423 420	420 075		3 345
Belgique				
Installation locale		156 833		
Appui au programme et administration		69 975		
	277 295	226 808		50 487
Belize				
Installation locale		137 055		
	142 379	137 055		5 324
Burundi				
Installation locale		31 700		
	31 700	31 700		
Cambodge				
Soins et entretien			663 412	
Rapatriement		167 875		
	862 319	167 875	663 412	31 032

TABLEAU 5 (suite)

Fonds/pays	Total des fonds	Dépenses		Solde non engagé
		En espèces	En nature	
Canada				
Installation locale		3 526		
	3 819	3 526		293
Chili				
Installation locale		200 000		
	200 000	200 000		
Chine				
Soins et entretien		3 123 000		
	3 217 000	3 123 000		94 000
Costa Rica				
Installation locale		2 555 275		
	3 790 707	2 555 275		1 235 432
Côte d'Ivoire				
Soins et entretien		451 807	475 835	
	927 642	451 807	475 835	
Djibouti				
Soins et entretien		180 517	195 092	
	721 830	180 517	195 092	346 221

TABLEAU 5 (suite)

Fonds/pays	Total des fonds	Dépenses		Solde non engagé
		En espèces	En nature	
Egypte				
Installation locale		10 000		
	25 396	10 000		15 396
El Salvador				
Installation locale		1 327 570		
	1 513 888	1 327 570		186 318
Espagne				
Appui au programme et administration		381 058		
	415 462	381 058		34 404
Etats-Unis d'Amérique				
Installation locale		41 334		
	213 600	41 334		172 266
Ethiopie				
Soins et entretien		4 463 648	2 990 909	
Installation locale			1 400 143	
	9 157 235	4 463 648	4 391 052	302 535
Guatemala				
Installation locale		538 004		
	1 192 720	538 004		654 716

TABLEAU 5 (suite)

Fonds/pays	Total des fonds	Dépenses		Solde non engagé
		En espèces	En nature	
<u>Guinée</u>				
Soins et entretien		486 079	1 320 444	
	1 806 523	486 079	1 320 444	
<u>Guyane française</u>				
Rapatriement		260 423		
	331 786	260 423		71 363
<u>Haïti</u>				
Installation locale		137 400		
	145 812	137 400		8 412
<u>Honduras</u>				
Installation locale		232 492		
	585 966	232 492		353 474
<u>Hong-kong</u>				
Soins et entretien		37 710		
	130 331	37 710		92 621
<u>Hongrie</u>				
	40 085			40 085

TABLEAU 5 (suite)

Fonds/pays	Total des fonds	Dépenses		Solde non engagé
		En espèces	En nature	
Iran (République islamique d')				
Installation locale		928 406		
	1 939 494	928 406		1 011 088
Japon				
Soins et entretien			15 217	
	87 681		15 217	72 464
Kenya				
Soins et entretien		1 127 730	26 084	
	1 255 117	1 127 730	26 084	101 303
Liban				
	600 000			600 000
Malaisie				
	458			458
Malawi				
Soins et entretien		21 618 671	1 972 056	
	24 422 384	21 618 671	1 972 056	831 657

TABLEAU 5 (suite)

Fonds/pays	Total des fonds	Dépenses		Solde non engagé
		En espèces	En nature	
Mauritanie				
Soins et entretien			54 952	
	54 952		54 952	
Mexique				
Soins et entretien		1 500 116		
Installation locale		216 048		
	2 030 860	1 716 164		314 696
Moyen-Orient				
Soins et entretien			69 655	
	69 655		69 655	
Mozambique				
Installation locale			4 798	
	312 685		4 798	307 887
Namibie				
Rapatriement		140 056		
	315 056	140 056		175 000
Nicaragua				
Installation locale		5 069 367		
	5 809 027	5 069 367		739 660

TABEAU 5 (suite)

Fonds/pays	Total des fonds	Dépenses		Solde non engagé
		En espèces	En nature	
<u>Ouganda</u>				
Soins et entretien		699 300	111 783	
	1 070 347	699 300	111 783	259 264
<u>Pakistan</u>				
Soins et entretien		1 354 295	5 793 516	
	7 219 754	1 354 295	5 793 516	71 943
<u>Philippines</u>				
Soins et entretien		72 101	39 000	
	111 101	72 101	39 000	
<u>République centrafricaine</u>				
Soins et entretien			41 355	
	81 300		41 355	39 945
<u>République-Unie de Tanzanie</u>				
Soins et entretien			66 911	
	75 494		66 911	8 583
<u>Rwanda</u>				
Installation locale		28 400		
	237 951	28 400		209 551

TABLEAU 5 (suite)

Fonds/pays	Total des fonds	Dépenses		Solde non engagé
		En espèces	En nature	
<u>Sénégal</u>				
Soins et entretien		16 815	112 777	
	129 592	16 815	112 777	
<u>Somalie</u>				
Soins et entretien		224 045		
	224 045	224 045		
<u>Soudan</u>				
Soins et entretien		7 4 8 491	3 822 671	
	13 685 538	7 418 491	3 822 671	2 444 376
<u>Sri Lanka</u>				
Installation locale		1 223 460		
	2 007 936	1 223 460		784 476
<u>Suriname</u>				
Installation locale		160 000		
Rapatriment		51 871		
	288 206	211 871		76 335
<u>Swaziland</u>				
	1 302			1 302

TABLEAU 5 (suite)

Fonds/pays	Total des fonds	Dépenses		Solde non engagé
		En espèces	En nature	
Thaïlande				
Soins et entretien		2 667 948	8 622 713	
Appui au programme et administration		75 321		
	11 515 478	2 743 269	8 622 713	149 496
Turquie				
	4 989 866			4 989 866
Viet Nam				
Installation locale			6 609	
	6 609		6 609	
Yougoslavie				
Soins et entretien			163 543	
	163 543		163 543	
Zaïre				
Soins et entretien		605 913	883 632	
	1 634 816	605 913	883 632	145 271
Zambie				
	15 241			15 241

TABLEAU 5 (suite)

Fonds/pays	Total des fonds	Dépenses		Solde non engagé
		En espèces	En nature	
Zimbabwe				
Soins et entretien		44 000	599 250	
	839 862	44 000	599 250	196 612
Allocations globales				
Soins et entretien		678 564		
Secours d'urgence		774 035		
Administrateurs auxiliaires		5 066 784		
Installation locale		1 864 042		
Rapatriement		77 270		
Appui au programme et administration		285 563		
	22 890 342	8 746 258		14 144 084
TOTAL, AUTRES FONDS D'AFFECTATION SPECIALE	133 002 283	70 098 519	30 086 633	32 817 131
TOTAL GENERAL	598 121 268	422 458 881	66 658 526	109 003 861

TABLEAU 6

Etat des projets d'exercices antérieurs - Ensemble des fondsEngagements réglés et non réglés au 31 décembre 1991

(En dollars des Etats-Unis)

Fonds/pays	Engagements non réglés au 1er janv. 1991	Décaissements en 1991	Engagements annulés en 1991	Engagements non réglés au 31 déc. 1991
PROGRAMME ANNUEL				
Afghanistan	8 215		8 215	
Afrique de l'Ouest	132 194	22 681	109 513	
Algérie	2 535 134	1 587 867	335 643	611 624
Allemagne	72 699	32 387	40 312	
Amérique latine - pays du nord de l'Amérique latine	119 786	44 746	71 051	3 989
Amérique latine - pays du nord-ouest de l'Amérique latine	2 646	2 358		288
Amérique latine - pays du sud de l'Amérique latine	45 148	25 330	19 818	
Angola	214 243	181 556	32 687	
Argentine	34 209	20 370	13 839	
Australie	18 360	13 153	5 207	
Autres pays d'Asie	33 941	33 303	638	
Autriche	10 198	4 852	5 346	
Bahreïn	17 954	2 492	15 462	
Bangladesh	1 708	578	1 130	
Belgique	35 860	15 789	20 071	
Belize	18 319	1 808	16 511	
Bélice	33 177	20 176	13 001	
Bénin	213 388	133 863	79 525	
Botswana	19 558	18 231	1 327	
Brésil	18 506	13 108	5 398	
Burkina Faso	48 692	30 608	18 084	
Burundi	114 930	52 851	62 079	
Cameroun	21 417	8 945	12 472	
Canada	22 547	19 040	3 507	
Chili	9 131	4 377	4 377	
Chine	2 005	1 434	571	
Chypre	200	200		
Colombie	87 402	70 956	16 446	
Congo	72 438	22 766	49 672	
Costa Rica	13 461	3 549	5 000	4 912
Côte d'Ivoire	13 100	210	12 890	
Djibouti	110 947	49 097	38 509	23 341
Egypte	18 797	6 013	12 784	
El Salvador	34 891	28 917	5 974	
Equateur	23 619	16 603	7 016	
Espagne				

TABLEAU 6 (suite)

Fonds/pays	Engagements non réglés au 1er janv. 1991	Décaissements en 1991	Engagements annulés en 1991	Engagements non réglés au 31 déc. 1991
Etats-Unis d'Amérique	141 219	121 167	20 052	
Ethiopie	11 012 975	8 800 738	2 175 127	37 110
France	144 453	64 815	79 638	
Gabon	14 576	7 731	6 845	
Ghana	45 494	24 120	21 374	
Grèce	11 049	5 263	5 786	
Guatemala	7 946	2 889	5 057	
Honduras	1 036 337	228 822	715 902	91 613
Hong-kong	202 018	147 054	54 964	
Hongrie	408 465	377 065	31 400	
Inde	298 560	225 705	47 489	25 366
Indonésie	7 051	2 461	4 590	
Iran (République islamique d')	6 091 909	4 892 910	262 028	936 971
Iraq	49 920	1 392	48 528	
Irlande	3 420	3 420		
Italie	38 957	15 426	23 531	
Japon	21 524	7 449	14 075	
Kenya	422 674	202 337	220 337	
Lesotho	2 069	2 069		
Liban	25 768	5 742	20 026	
Libéria	23 213		23 213	
Macao	32 814	32 685	129	
Malaisie	622 438	605 478	16 960	
Malawi	3 184 945	937 922	1 186 762	1 060 261
Maroc	2 570	70	2 500	
Mauritanie	539 069	299 910	239 159	
Mexique	215 096	142 726	72 370	
Moyen-Orient	2 630	107	2 523	
Mozambique	15 790	3 425	12 365	
Népal	59 215	33 967	25 248	
Nicaragua	27 312	12 489	14 823	
Nigéria	16 209	9 014	7 195	
Ouganda	490 888	161 990	328 898	
Pakistan	1 344 005	1 058 216	285 789	
Panama	12 248	12 248		
Papouasie-Nouvelle-Guinée	264 670	230 232	34 438	
Pays-Bas	7 446	1 666	5 780	
Pérou	3 000	3 000		
Philippines	374 623	302 288	72 335	
Portugal	12 486	4 218	8 268	
République centrafricaine	5 247	3 791	1 456	
République-Unie de Tanzanie	846 743	45 453	283 434	517 856
Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	127 118	90 785	36 333	
Rwanda	297 222	149 217	148 005	
Sénégal	657 820	316 081	341 739	

TABLEAU 6 (suite)

Fonds/pays	Engagements non réglés au 1er janv. 1991	Décaissements en 1991	Engagements annulés en 1991	Engagements non réglés au 31 déc. 1991
Sierra Leone	5 895	4 173	1 722	
Singapour	9 817	4 529	5 288	
Somalie	3 871 510	1 770 260	1 535 137	566 113
Soudan	8 607 002	6 467 618	985 978	1 153 406
Sri Lanka	7 530	580	6 950	
Suède	9 571	5 169	4 402	
Suisse	33 534	33 534		
Swaziland	90 865	78 005	12 860	
Thaïlande	1 121 550	803 258	94 241	224 051
Togo	16 935	12 480	4 455	
Turquie	108 310	17 512	90 798	
Venezuela	55 453	16 453	39 000	
Viet Nam	744 368	553 964	190 404	
Yémen	10 757		10 757	
Yougoslavie	264 015	242 623	21 392	
Zaïre	459 649	168 730	290 919	
Zambie	743 511	325 063	418 448	
Zimbabwe	481 140	455 642	25 498	
Allocations globales	2 518 823	1 699 908	775 086	43 829
Total	52 510 256	34 745 645	12 463 881	5 300 730
FONDS EXTRAORDINAIRE				
Afrique de l'Ouest	4 981	2 278	2 703	
Angola	17 428	5 988	11 440	
Burundi	18 943	11 880	7 063	
Cameroun	28 330	23 900	4 430	
Djibouti	62 894	62 894		
Ethiopie	257 099	250 000	7 099	
Guatemala	2 262		2 262	
Malaisie	199 621		199 621	
Ouganda	230 536	169 727	8 997	51 812
Pakistan	77 337		77 337	
République centrafricaine	60 826	60 334	492	
Rwanda	120 000	24 295	95 705	
Soudan	357 805	261 775		96 030
Turquie	71 000		71 000	
Zaïre	441 908	119 529	322 379	
Zambie	666 338	641 850	24 488	
Total	2 617 308	1 634 450	835 016	147 842

TABLEAU 6 (suite)

Fonds/pays	Engagements non réglés au 1er janv. 1991	Décaissements en 1991	Engagements annulés en 1991	Engagements non réglés au 31 déc. 1991
PROGRAMMES SPECIAUX				
<u>Compte d'éducation des réfugiés</u>				
Algérie	33 253	12 343	20 910	
Amérique latine - pays du nord- ouest de l'Amérique latine	8 670	5 911	2 759	
Amérique latine - pays du sud de l'Amérique latine	2 705		2 705	
Argentine	1 212		1 212	
Bangladesh	26 582	16 258	5 760	4 564
Botswana	69 532	45 705	23 827	
Burkina Faso	128 317	37 386	90 931	
Burundi	62 927	61 251	1 676	
Cameroun	67 220	54 407	12 813	
Colombie	2 195		2 195	
Congo	191 905	178 615	13 290	
Côte d'Ivoire	80 755	8 212	30 660	41 883
Egypte	160 769	128 610	32 159	
Ethiopie	36 130	34 493	1 637	
Gabon	27 301	17 587	9 714	
Ghana	16 824		16 824	
Inde	49 022	20 087		28 935
Italie	139 945	57 244	82 701	
Lesotho	11 074	9 753	1 321	
Libéria	64 216	40 523	23 693	
Mali	29 484	19 913	9 571	
Maroc	28 825	26 011	2 814	
Moyen-Orient	79 188	48 271	30 917	
Nicaragua	6 045		6 045	
Niger	30 077	27 816	2 261	
Nigéria	28 184	3 180	25 004	
Ouganda	8 894	4 884	4 010	
Pakistan	49 943	25 831	24 112	
Papouasie-Nouvelle-Guinée	4 176		4 176	
République centrafricaine	5 065	3 144	1 921	
République dominicaine	1 980		1 980	
République-Unie de Tanzanie	21 979		21 979	
Rwanda	155 048	53 458	101 590	
Sénégal	172 071	172 071		
Somalie	941		941	
Soudan	339 399	302 988	36 411	
Swaziland	34 282	31 848	2 434	

TABLEAU 6 (suite)

Fonds/pays	Engagements non réglés au 1er janv. 1991	Décaissements en 1991	Engagements annulés en 1991	Engagements non réglés au 31 déc. 1991
Togo	49 864	30 239	19 625	
Tunisie	28 132	17 194		10 938
Zaire	187 670	54 476	133 194	
Zambie	26 927	14 859	12 068	
Allocations globales	63 210	41 775	21 435	
Total	2 531 938	1 606 343	839 275	86 320
PROGRAMME DE RAPATRIEMENT DES REFUGIES AFGHANS				
Afghanistan	552 021	296 466	255 555	
Iran (République islamique d')	1 331 453	108 842	1 222 611	
Pakistan	2 381 300	1 012 368	1 368 932	
Allocations globales	301 192	181 498	119 694	
Total	4 565 966	1 599 174	2 966 792	
RAPATRIES KAMPUCHEENS				
Cambodge	245 636	161 362	82 823	1 451
Total	245 636	161 362	82 823	1 451
RAPATRIES MOZAMBICAINS				
Mozambique	1 939 388	1 031 724	907 664	
Total	1 939 388	1 031 724	907 664	

TABLEAU 6 (suite)

Fonds/pays	Engagements non réglés au 1er janv. 1991	Décaissements en 1991	Engagements annulés en 1991	Engagements non réglés au 31 déc. 1991
AIDE D'URGENCE A LA CORNE DE L'AFRIQUE				
Ethiopie	3 605 297	1 602 590	1 576 150	426 557
Total	3 605 297	1 602 590	1 576 150	426 557
OPERATION DE CHYPRE				
Chypre	2 765 879	2 089 148	671 501	5 230
Total	2 765 879	2 089 148	671 501	5 230
PLAN D'ACTION GLOBAL EN FAVEUR DES REFUGIES INDOCHINOIS				
Hong-kong	3 191 732	3 116 812	74 920	
Indonésie	654 173	461 353	192 820	
Malaisie	424 083	124 256	299 827	
Philippines	2 938 954	2 888 957	49 997	
République démocratique populaire lao	400 591	278 447	117 373	4 771
Singapour	22 113	21 867	246	
Thaïlande	2 238 772	2 219 478	19 294	
Viet Nam	695 836	655 433	40 403	
Allocations globales	1 303 527	1 033 355	270 172	
Total	11 869 781	10 799 958	1 065 052	4 771
RAPATRIES NICARAGUAYENS				
Costa Rica	333 494	7 860	325 634	
Honduras	891 211	358 799	487 691	44 721
Nicaragua	2 452 223	1 407 542	1 044 681	
Allocations globales	388 275	190 238	198 037	
Total	4 065 203	1 964 439	2 056 043	44 721

TABLEAU 6 (suite)

Fonds/pays	Engagements non réglés au 1er janv. 1991	Décaissements en 1991	Engagements annulés en 1991	Engagements non réglés au 31 déc. 1991
PLAN D'ACTION HUMANITAIRE POUR LE MOYEN-ORIENT				
Jordanie	157 105	72 368	84 737	
Moyen-Orient	2 396 750	2 217 458	179 292	
République arabe syrienne	195 000	194 192	808	
Total	2 748 855	2 484 018	264 837	

**AUTRES FONDS D'AFFECTATION
SPECIALE**

Algérie	435 291	409 117	26 174	
Angola	137 707	1 256	67 701	68 750
Belgique	67 722		67 722	
Costa Rica	355 901	313 972	41 929	
Côte d'Ivoire	2 263 342	1 026 942	1 236 400	
Djibouti	971		971	
El Salvador	41 581	17 385		24 196
Espagne	73 291	50 301	22 990	
Ethiopie	8 126 304	4 964 288	142 396	3 019 620
Guatemala	209 781	16 283	2 658	190 840
Guinée	3 061 720	2 277 629	634 091	150 000
Guyane française	32 766	10 979	21 787	
Haïti	25 980			25 980
Honduras	621 493	581 361	40 132	
Hong-kong	266 643	216 858	49 785	
Hongrie	142 619	127 567	15 052	
Malaisie	6 758	6 495	263	
Malawi	16 854 141	12 375 742	491 629	3 986 770
Mexique	370 811	370 811		
Mozambique	646 453	468 730	177 723	
Namibie	10 105	760	9 345	
Nicaragua	443 319	682	407 663	35 474
Ouganda	315 072		267 252	47 820
Pakistan	11 650 854	7 668 234	64 320	3 918 300
Papouasie-Nouvelle-Guinée	137 500			137 500
République démocratique populaire lao	153 998	126 388	27 610	
Rwanda	264 727	72 795	191 932	
Sénégal	118 481	9 458	109 023	
Sierra Leone	1 297 697	721 450	551 165	25 082
Somalie	857 750	857 750		

TABLEAU 6 (suite)

Fonds/pays	Engagements non réglés au 1er janv. 1991	Décaissements en 1991	Engagements annulés en 1991	Engagements non réglés au 31 déc. 1991
Soudan	9 990 992	6 099 225	349 160	3 542 607
Sri Lanka	999 136	159 091	59 064	780 981
Suriname	27 177	5 501	21 676	
Swaziland	68 000	27 436		40 564
Thaïlande	4 627 174	4 059 857	567 317	
Turquie	680		680	
Zambie	13 821		13 821	
Zimbabwe	1 286 504	1 137 675	148 829	
Allocations globales	2 069 630	779 887	1 218 389	71 354
Total	68 074 392	44 961 905	7 046 649	16 065 838
TOTAL GENERAL	157 539 899	104 680 756	30 775 683	22 083 460

TABLEAU 7

Fonds pour le logement et les services de base
pour le personnel des bureaux extérieurs

Dépenses et recettes en 1991

(En dollars des Etats-Unis)

Pays	Dépenses	Recettes
Angola	3 240	860
Ethiopie	9 003	18 336
Guinée	12 383	-
Hong-kong	25 873	-
Lesotho	-	2 524
Malawi	1 798	-
Mexique	-	3 018
Mozambique	44 261	13 954
Ouganda	-	1 231
Pakistan	2 259	1 101
Philippines	-	1 308
République démocratique populaire lao	2 218	-
République-Unie de Tanzanie	3 474	4 788
Sierra Leone	39 000	1 326
Somalie	-	24 589
Soudan	27 820	109 457
Sri Lanka	-	1 387
Turquie	-	1 400
Viet Nam	36 110	11 477
Autres/Siège	4 966	2 142
Total	212 405	198 898

TABLEAU 8

Prêts accordés à des réfugiés ou en leur faveur

(En dollars des Etats-Unis)

	Pour l'année 1991	Montants cumulatifs au 31 décembre 1991	
<u>Total des prêts accordés</u>	-	16 362 777	
<u>Ajustements</u>			
Sommes non utilisées remboursées par des agents d'exécution	-	(817 068)	
Sommes transférées au Comité pour les réfugiés établi avec le Ministère autrichien de l'intérieur	-	(4 105 721)	
Ajustements de change	(292 888)	16 002 663	
			<u>17 442 651</u>
<u>Règlements</u>			
Remboursements	(145 362)	(12 907 271)	
Conversion de prêts en dons/ passation par profits et pertes	-	(803 765)	
Frais de recouvrement et autres frais des agents d'exécution	(18 903)	(468 492)	
			<u>(14 179 528)</u>
<u>Total des prêts non remboursés au 31 décembre 1991</u>			3 263 123
Dont montants à rembourser dès réception :			
A des agents d'exécution pour frais de recouvrement			<u>(443 625)</u>
<u>Total des prêts remboursables au Haut Commissariat au 31 décembre 1991</u>			<u><u>2 819 498 a/</u></u>

a/ Ventilation selon l'origine des fonds :

Grands programmes d'assistance	2 818 789
Fonds d'affectation spéciale	809
	<u>2 819 598</u>

Placements au 31 décembre 1991

(En dollars des Etats-Unis)

Banques	Délais	Taux d'intérêt (pourcentage annuel)	Echéance	Montant	Intérêts échus
<u>Comptes à vue avec préavis de retrait</u>					
Citibank (Switzerland), Zurich	2 jours	6		16 680 000	
Deutsche Bank, Bonn (18 500 000 DM)	2 jours	7-3/4		11 562 500	
Lloyds Bank, Londres (5 500 000 £ stg)	2 jours	10-1/4		9 734 513	
				<u>37 977 013</u>	
<u>Comptes de dépôt</u>					
Banque Scandinave en Suisse, Genève	63 jours	5-3/8	3/01/92	5 000 000	44 792
Mitsubishi Bank, Londres	63 jours	5-3/8	3/01/92	5 000 000	44 792
Morgan Guaranty Trust Co., Zurich	31 jours	5	3/01/92	5 000 000	19 444
Bank of Tokyo, Londres	66 jours	5-5/16	6/01/92	5 000 000	44 271
ABN AMRO Bank, Amsterdam	92 jours	5-7/16	7/01/92	5 000 000	64 193
Banca Nazionale del Lavoro, Londres	8 jours	5-1/8	8/01/92	5 000 000	
Crédit Lyonnais, Genève	8 jours	5-9/16	8/01/92	5 000 000	
Tokai Bank, Londres	52 jours	5-3/16	10/01/92	5 000 000	30 260
Banco di Roma, Londres	42 jours	5-1/32	10/01/92	5 000 000	22 361
Crédit Suisse, Genève	42 jours	5	10/01/92	5 000 000	22 222
Svenska Handelsbanken, Stockholm	67 jours	5-3/16	13/01/92	5 000 000	38 906
Nordfinanz-Bank, Zurich	35 jours	5-1/8	13/01/92	5 000 000	15 660
Crédit Lyonnais, Genève	46 jours	5-3/8	14/01/92	5 000 000	23 889
Tokai Bank, Londres	43 jours	5-1/16	14/01/92	5 000 000	20 391
Deutsche Girozentrale, Luxembourg	100 jours	5-7/16	15/01/92	5 000 000	64 193
Midland Bank, Londres	45 jours	5	17/01/92	5 000 000	19 444
Deutsche Bank, Francfort	45 jours	5	17/01/92	5 000 000	19 444
Chase Manhattan Bank, Paris	74 jours	5-1/8	20/01/92	5 000 000	38 438
Banque Paribas, Genève	63 jours	5-1/8	21/01/92	5 000 000	29 896
Mitsubishi Bank, Londres	63 jours	5-1/8	21/01/92	5 000 000	29 896
Unibank, Copenhague	25 jours	4-5/8	21/01/92	5 000 000	2 569
ANZ Banque, Londres	84 jours	5-5/16	24/01/92	5 000 000	44 271
Banque Worms, Paris	84 jours	5-5/16	24/01/92	5 000 000	44 271
Canadian Imperial Bank of Commerce, Londres	49 jours	5	27/01/92	5 000 000	15 278
Bank of Tokyo, Londres	28 jours	4-7/8	27/01/92	5 000 000	677
Commonwealth Bank of Australia, Londres	28 jours	4-13/16	27/01/92	5 000 000	668
Société de Banque Suisse, Genève	47 jours	4-3/4	29/01/92	5 000 000	11 875
Chase Manhattan Bank, Paris	47 jours	4-3/4	29/01/92	5 000 000	11 875
Deutsche Bank, Francfort	47 jours	4-5/8	29/01/92	5 000 000	11 563
Nordfinanz-Bank, Zurich	31 jours	4-3/4	31/01/92	5 000 000	
Générale de Banque, Bruxelles, ECU 7 490 000	31 jours	10,45	31/01/92	9 602 564	
Bank Austria, Vienne	38 jours	4-1/2	3/02/92	5 000 000	2 500
Commonwealth Bank of Australia, Londres	54 jours	4-9/16	5/02/92	5 000 000	11 406
Banque Paribas, Genève	54 jours	4-9/16	5/02/92	5 000 000	11 406
Générale de Banque, Bruxelles	123 jours	5-7/16	7/02/92	5 000 000	64 193
ABN AMRO Bank, Amsterdam	49 jours	4-1/2	7/02/92	5 000 000	6 875
Mitsui Taiyo Kobe Bank, Londres	49 jours	4-9/16	7/02/92	5 000 000	6 970
Mitsui Taiyo Kobe Bank, Londres	49 jours	4-9/16	7/02/92	5 000 000	6 970
Banque Worms, Paris	42 jours	4-5/8	10/02/92	5 000 000	642
Svenska Handelsbanken, Stockholm	59 jours	4-5/8	10/02/92	5 000 000	11 563
Banca Nazionale del Lavoro, Londres	130 jours	5-7/16	14/02/92	5 000 000	64 193
Générale de Banque, Bruxelles	53 jours	4-1/2	18/02/92	5 000 000	2 500
Den Norske Bank, Luxembourg	55 jours	4-1/2	20/02/92	5 000 000	2 500
Banque Scandinave en Suisse, Genève	63 jours	4-5/8	21/02/92	5 000 000	7 066
Den Norske Bank, Luxembourg	56 jours	4-7/8	24/02/92	5 000 000	677
				<u>229 602 564</u>	<u>935 000</u>

TABLEAU 9 (suite)

Encaisse et placements 1987-1991

(En milliers de dollars des Etats-Unis)

	<u>1987</u>	<u>1988</u>	<u>1989</u>	<u>1990</u>	<u>1991</u>
<u>Encaisse et placements au 31 décembre</u>					
Comptes courants	5 335	13 782	3 752	7 412	15 048
Comptes à 48 heures	8 400	21 695	12 665	25 258	37 977
Comptes de dépôt	<u>115 655</u>	<u>33 528</u>	<u>23 988</u>	<u>131 417</u>	<u>229 603</u>
	<u>129 390</u>	<u>69 005</u>	<u>40 395</u>	<u>164 087</u>	<u>282 628</u>
<u>Montant moyen des disponibilités pendant l'année</u>					
En comptes courants	13 985	13 782	10 496	10 250	14 922
Placements (comptes à 48 heures et comptes de dépôt)	<u>87 396</u>	<u>80 179</u>	<u>37 331</u>	<u>67 950</u>	<u>189 657</u>
	<u>101 381</u>	<u>93 961</u>	<u>47 827</u>	<u>78 200</u>	<u>204 579</u>
<u>Intérêts échus</u>					
Comptes courants	411	363	572	459	551
Placements	<u>5 870</u>	<u>5 494</u>	<u>3 304</u>	<u>5 585</u>	<u>11 764</u>
	<u>6 281</u>	<u>5 857</u>	<u>3 876</u>	<u>6 044</u>	<u>12 315</u>
<u>Taux moyen d'intérêt</u> (pourcentage)					
Sur le total moyen de l'encaisse	6,20	6,23	8,10	7,73	6,02
Sur le montant moyen des fonds placés	6,72	6,85	8,85	8,22	6,20

a/ Le montant de 11 375 000 dollars indiqué dans l'état II sous la rubrique "Autres recettes" se répartit comme suit :

Dollars E.-U.

Intérêts échus	12 315 043
Ajustements de change et frais bancaires	<u>(940 190)</u>
	<u>11 374 853</u>

APPENDICE

Contributions aux autres fonds d'affectation spéciale en 1991Ventilation, par donateur/affectation, des contributions
de plus de 500 000 dollarsau 31 décembre 1991

(En dollars des Etats-Unis)

<u>Pays/ organisation</u>	<u>Affectation</u>	<u>En espèces</u>	<u>En nature</u>	<u>Total</u>
<u>Allemagne</u>				
PAA*		450 613		
Fonds allemand d'indemnisation		1 388 125		
Mélange maïs-soja, Ethiopie		781 200		
Projet routes et forêts, Malawi		375 000		
Vivres pour la Somalie, l'Ethiopie et le Kenya		919 980		
Zones affectées par la présence de réfugiés, Soudan		1 614 431		
Blé tendre, Pakistan			4 875 000	
Tentes pour la Mauritanie			54 952	
		5 529 349	4 929 952	10 459 301
<u>Australie</u>				
PAA		169 690		
Administrateur chargé de la protection		415 672		
		585 362		585 362
<u>Belgique</u>				
PAA		219 111		
Activités de collecte de fonds		54 607		
Personnel du bureau de Bruxelles		106 265		
Blé, Pakistan			731 250	
		379 983	731 250	1 111 233

* Programme des administrateurs auxiliaires.

APPENDICE (suite)

Pays/ organisation	Affectation	En espèces	En nature	Total
<u>Canada</u>				
FAA		694 903		
Consultations intergouvernementales		43 103		
Réfugiées		399 137		
Collecte de fonds, Canada		40 754		
Transport de vivres - rapatriés sri-lankais		125 000		
Lutte contre la piraterie		43 860		
		1 346 757		1 346 757
<u>Danemark</u>				
PAA		541 507		
Lutte contre la piraterie		38 462		
		579 969		579 969
<u>Etats-Unis d'Amérique</u>				
PAA		638 000		
Consultations intergouvernementales		82 000		
Rapatriés nicaraguayens		167 000		
Projet QIPS, Nicaragua		2 500 000		
Solution durable pour les réfugiés rwandais		250 000		
Capacité d'intervention en cas d'urgence		1 000 000		
Activités liées à la lutte contre la piraterie		500 000		
Lutte contre la piraterie		500 000		
		5 637 000		5 637 000

APPENDICE (suite)

Pays/ organisation	Affectation	En espèces	En nature	Total
Finlande				
PAA		579 803		
A déterminer par le donateur		652 330		
CIREFCA		437 663		
Attaché de liaison, New York		213 600		
Puits pour El Salvador		60 000		
Réfugiés au Costa Rica		350 000		
		2 293 396		2 193 396
France				
PAA		482 625		
Solutions durables pour les réfugiés rwandais		121 739		
Transport intérieur de denrées alimentaires		13 706		
Unité d'appui à la CIREFCA		130 435		
Administrateur hors classe chargé de la collecte des fonds		130 435		
A déterminer par le donateur		347 826		
Huile végétale, Malawi			579 151	
Blé, Ethiopie			975 000	
Sucre, Côte d'Ivoire			289 575	
Sucre, Guinée			289 576	
Biscuits à haute teneur en protéines, Ethiopie			860 870	
Biscuits à haute teneur en protéines, Djibouti			95 652	
Corned beef, Algérie			336 134	
Secours, Yougoslavie			163 543	
Camions, Guinée			556 619	
Couvertures, République centrafricaine			27 069	
		1 226 766	4 173 189	5 399 955

APPENDICE (suite)

Pays/ organisation	Affectation	En espèces	En nature	Total
<u>Italie</u>				
PAA		501 961		
Rapatriés sri-lankais		22 472		
Institut international de droit humanitaire, San Remo		23 530		
		547 963		547 963
<u>Japon</u>				
PAA		226 790		
Indochinois en Chine		3 342 000		
Lutte contre la piraterie		301 265		
Simple transferts, Thaïlande		422 740		
Simple transferts, Philippines		72 464		
Simple transferts, Somalie		225 171		
Projet du Sud-Khorasan, Iran (République islamique d')		1 039 106		
Fonctionnaire chargé du rapatriement, Canada		176 319		
Frais généraux d'administration		53 450		
		5 859 305		5 859 305
<u>Norvège</u>				
PAA		277 589		
Consultations intergouvernementales		40 000		
Biscuits à haute teneur en protéines, Ethiopie		1 295 731		
Lutte contre la piraterie		71 327		
Amérique latine, CIREFCA		303 030		
Rapatriés guatémaltèques		294 169		
Pont aérien, Moyen-Orient			69 655	
Concentrés alimentaires, Cambodge			663 412	
		2 281 846	733 067	3 014 913

APPENDICE (suite)

Pays/ organisation	Affectation	En espèces	En nature	Total
<u>Pays-Bas</u>				
PAA		948 131		
Consultations intergouvernementales		82 713		
Projet du Sud-Khorasan, Iran (République islamique d')		964 467		
Rapatriés sri-lankais		137 745		
Lutte contre la piraterie		53 733		
		2 186 789		2 186 789
<u>Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord</u>				
Rapatriés sri-lankais		863 370		
Collecte de fonds dans le secteur privé		19 055		
Lutte contre la piraterie		51 903		
		934 328		934 328
<u>Suède</u>				
PAA		1 110 298		
Rapatriés en El Salvador		263 000		
Projet QIPS, Nicaragua		1 152 385		
Projet de recherche DIT/HCR		55 000		
A déterminer par le donateur		1 016 949		
		3 597 632		3 597 632
<u>Suisse</u>				
PAA		148 002		
Consultations intergouvernementales		100 000		
Solution durable pour les réfugiés rwandais		68 493		
Sel, Soudan		187 164		

APPENDICE (suite)

Pays/ organisation	Affectation	En espèces	En nature	Total
Suisse (suite)				
	Rapatriés guatémaltèques	197 368		
	Semences, Soudan	122 836		
	Sel, Ethiopie	500 975		
	Mélange maïs-soja, Malawi	178 432		
	Riz, Kenya	654 000		
	Réserve de secours, Ouganda	740 741		
	Vêtements, Ethiopie		134 868	
		2 898 011	134 868	3 032 879
PNUD				
	PRODERE, Amérique latine	790 250		
		790 250		790 250
Communauté économique européenne				
	Salvadoriens au Honduras	82 154		
	Reboisement au Honduras	43 746		
	Guatémaltèques au Mexique	205 258		
	Microprojet, Costa Rica	711 354		
	Suite donnée à la CIREFCA	242 466		
	Entrepôts pour produits alimentaires, Soudan	406 942		
	Entrepôts pour produits alimentaires, Mozambique	256 825		
	Vivres et transport, Malawi	20 144 845		
	Vivres pour l'Ethiopie	537 278		
	Vivres pour l'Angola	192 308		
	Vivres et transport, Algérie	335 532		
	Vivres et transport, Côte d'Ivoire	431 402		
	Vivres et transport, Guinée	464 780		
	Vivres et transport, Zaïre	751 184		
	Coût du transport des vivres, Soudan	3 923 060		
	Coût du transport des vivres, République-Unie de Tanzanie	8 583		
	Coût du transport des vivres, Ouganda	9 656		
	Coût du transport des vivres, Zaïre	25 141		

APPENDICE (suite)

Pays/ organisation	Affectation	En espèces	En nature	Total
<u>Communauté économique européenne</u>				
<u>(suite)</u>				
Banque mondiale		1 187 505		
Vivres et transport, Malawi			1 392 905	
Vivres pour l'Ethiopie			1 599 526	
Vivres pour le Zimbabwe			595 383	
Vivres pour l'Ouganda			111 783	
Vivres pour la République-Unie de Tanzanie			66 911	
Vivres pour le Soudan			3 822 671	
Vivres pour le Zaïre			883 632	
Vivres pour le Sénégal			112 777	
Vivres pour la Thaïlande			8 564 940	
Vivres pour l'Algérie			292 771	
Vivres pour la Côte d'Ivoire			185 060	
Vivres pour la Guinée			461 974	
Vivres pour Djibouti			99 440	
		29 960 019	18 189 773	48 149 792
TOTAL, "Autres fonds d'affectation spéciale", contributions de plus de 500 000 dollars				
		66 634 725	28 892 099	95 526 824
<u>Donateurs divers</u>				
Contributions de moins de 500 000 dollars		5 294 728	1 194 534	6 489 262
TOTAL, "Autres fonds d'affectation spéciale" selon le tableau 1				
		71 929 453	30 086 633	102 016 086

IV. EXPOSE DES CONVENTIONS COMPTABLES DE BASE APPLICABLES AUX CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES GERES PAR LE HAUT COMMISSAIRE DES NATIONS UNIES POUR LES REFUGIES

Conventions comptables de base

1. Les comptes du HCR relatifs aux contributions volontaires sont tenus conformément aux Règles de gestion financière des contributions volontaires gérées par le Haut Commissaire pour les réfugiés.
2. Les comptes du HCR relatifs aux contributions volontaires portent sur l'année civile. Ils sont soumis au Comité des commissaires aux comptes de l'Organisation des Nations Unies et au Comité exécutif du Programme du Haut Commissaire.
3. Les fonds mis à la disposition du Haut Commissaire à des fins autres que le programme annuel et le Fonds extraordinaire sont comptabilisés en tant que fonds d'affectation spéciale, réserves ou comptes spéciaux, selon le cas, conformément aux Règles de gestion financière.
4. La passation par profits et pertes des pertes sur l'encaisse, les biens ou la valeur comptable des sommes à recevoir, y compris la conversion de prêts en dons, est régie par la règle de gestion financière. Un état de toutes les sommes passées par profits et pertes est soumis au Comité des commissaires aux comptes en même temps que les comptes annuels.
5. Les opérations financières sont comptabilisées selon la méthode de la comptabilité d'engagements. Ainsi, par exemple, toutes les contributions annoncées définitivement (à l'exception des contributions aux programmes généraux de 1992 annoncées en 1991) sont comptabilisées comme recettes en 1991 même si elles intéressent des programmes dont le financement doit se prolonger en 1992 et qu'une partie des dépenses correspondantes puissent donc n'être engagées qu'en 1991. De même, on entend par "dépenses" le total des dépenses engagées au 31 décembre 1991, qu'elles aient été réglées ou non. Les engagements pris en vertu d'accords ou de lettres d'instruction signés avant le 31 décembre 1991 pour des projets commençant en 1992 ne figurent pas parmi les dépenses de 1991.

Contributions

6. Les espèces reçues au titre de contributions sont comptabilisées en leur équivalent en dollars des Etats-Unis, calculé au taux de change pratiqué pour les opérations de l'ONU en vigueur à la date où elles ont été reçues. Le montant des contributions annoncées mais non encore versées est ajusté de façon à pouvoir être exprimé en son équivalent en dollars, calculé sur la base du taux de change pratiqué pour les opérations de l'ONU en vigueur le 31 décembre de chaque année. Les contributions annoncées non acquittées pendant plus de cinq ans continuent à figurer sur les livres, pour mémoire, mais ne sont pas comptabilisées.

Conversion des monnaies

7. Les comptes du HCR sont libellés en dollars des Etats-Unis. Les opérations effectuées dans d'autres monnaies sont converties en dollars des Etats-Unis au taux de change pratiqué pour les opérations de l'ONU en vigueur au moment de l'opération. A la fin de l'année, l'encaisse, les placements et les diverses sommes à recevoir et à payer en monnaies autres que le dollar des Etats-Unis sont convertis au taux de change applicable pour les opérations de l'ONU. Les ajustements de change sont portés au débit ou au crédit du Fonds général.

Capital fixe

8. Les biens durables acquis à l'aide des contributions volontaires au HCR et qui sont la propriété du HCR sont comptabilisés comme dépenses dans les comptes budgétaires appropriés pour l'année d'acquisition; ces biens ne figurent pas dans le bilan mais font l'objet d'inventaires distincts. La valeur comptable au 31 décembre 1991 des biens durables retenus à des fins administratives était de 38 717 982 dollars.

Placements

9. Les fonds qui ne sont pas nécessaires dans l'immédiat sont placés à court terme conformément à la règle de gestion financière et un rapport sur ces placements est joint aux comptes annuels (tableau 9). Les revenus des placements sont portés au crédit du Fonds général, comme le prévoit la règle de gestion financière.

كيفية الحصول على منشورات الأمم المتحدة

يمكن الحصول على منشورات الأمم المتحدة من المكتبات ودور التوزيع في جميع أنحاء العالم . استعلم عنها من المكتبة التي تتعامل معها أو اكتب إلى : الأمم المتحدة ، قسم البيع في نيويورك أو في جنيف .

如何 购取 联合国 出版物

联合国出版物在全世界各地的书店和经售处均有发售。请向书店询问或写信到纽约或日内瓦的联合国销售组。

HOW TO OBTAIN UNITED NATIONS PUBLICATIONS

United Nations publications may be obtained from bookstores and distributors throughout the world. Consult your bookstore or write to: United Nations, Sales Section, New York or Geneva.

COMMENT SE PROCURER LES PUBLICATIONS DES NATIONS UNIES

Les publications des Nations Unies sont en vente dans les librairies et les agences dépositaires du monde entier. Informez-vous auprès de votre libraire ou adressez-vous à : Nations Unies, Section des ventes, New York ou Genève.

КАК ПОЛУЧИТЬ ИЗДАНИЯ ОРГАНИЗАЦИИ ОБЪЕДИНЕННЫХ НАЦИЙ

Издания Организации Объединенных Наций можно купить в книжных магазинах и агентствах во всех районах мира. Наводите справки об изданиях в вашем книжном магазине или пишите по адресу: Организация Объединенных Наций, Секция по продаже изданий, Нью-Йорк или Женева.

COMO CONSEGUIR PUBLICACIONES DE LAS NACIONES UNIDAS

Las publicaciones de las Naciones Unidas están en venta en librerías y casas distribuidoras en todas partes del mundo. Consulte a su librero o diríjase a: Naciones Unidas, Sección de Ventas, Nueva York o Ginebra.
